

Le média des affaires

Alix  
**GUYOT**  
Cofondatrice

Katia  
**TARDY**  
Cofondatrice

Louise  
**DOULIET**  
Cofondatrice

LA BISCUITERIE HANDI-GASPI  
“ FAIRE RIMER

# GOURMAND ET MILITANT ”

**LOIRE-ATLANTIQUE**

Domicile-travail :  
des trajets qui s'allongent

**VENDÉE**

Et si on démystifiait  
l'innovation ?



**COCERTO**

**Expertise comptable - Audit  
Conseil juridique - Social**

# **PRÉPAREZ-VOUS À REPRENDRE UNE ENTREPRISE AVEC SUCCÈS !**

**De la valorisation à la sécurisation juridique, des audits préalables aux négociations clés, nos experts vous accompagnent à chaque étape. Ne laissez aucune question sans réponse ! Faites confiance à notre expertise pour concrétiser votre projet professionnel en toute sérénité.**

## **LES ATOUTS COCERTO QUI FONT LA DIFFÉRENCE**



**DES EXPERTS-COMPTABLES  
DISPONIBLES  
PHYSIQUEMENT**



**DES JURISTES SPÉCIALISÉS  
POUR VOUS ORIENTER DANS  
VOS CHOIX STRATÉGIQUES**



**UNE ÉQUIPE WEB INTÉGRÉE  
POUR DES SOLUTIONS  
PERSONNALISÉES**



**[www.cocerto.fr](http://www.cocerto.fr)**



# ours

## DIRECTION

Directeur de la publication

**Guillaume LALAU**

Directrice

**Laëtitia BLANCHARD**

## RÉDACTION

[redaction@informateurjudiciaire.fr](mailto:redaction@informateurjudiciaire.fr)

Rédactrice en chef

**Nelly LAMBERT**

Journalistes

**Éric CABANAS, Alexandrine**

**DOUET, Marie LAUDOUAR,**

**Nicolas LE PORT**

Secrétaire de rédaction

**Gildas PASQUET**

Ont participé à ce numéro

**Sophie COMTE, Florence FALVY,**

**Karine LIMOUZIN**

## CRÉATION ARTISTIQUE

Directeur artistique

**David PEYS**

Maquettiste

**Camille JUREK**

Photographe (couverture)

**Benjamin LACHENAL**

## ANNONCES LÉGALES

[annonces-legales.informateurjudiciaire.fr](http://annonces-legales.informateurjudiciaire.fr)

Responsable du service

annonces légales

**Isabelle OLIVIER**

Assistante de direction

**Rozanne GENDRON**

Assistante administrative

**Juliette BIHAN**

Responsable du développement

commercial

[gbremaude.informateurjudiciaire.fr](http://gbremaude.informateurjudiciaire.fr)

**Gaël BRÉMAUD**

## ABONNEMENT

**Rozanne GENDRON**

[abonnement@informateurjudiciaire.fr](mailto:abonnement@informateurjudiciaire.fr)

## PUBLICITÉ

**Laëtitia BLANCHARD**

02 40 47 00 28

## Informateur Judiciaire

N° 7192

SAS au capital de 155 000 €

Siège Social : 15 Bd Guist' Hau

– CS 14226 – 44 042 NANTES

CEDEX 1

02 40 47 00 28

[contact@informateurjudiciaire.fr](mailto:contact@informateurjudiciaire.fr)

N° CPPAP : 0925 179873-

ISSN0755768X- RCS Nantes 348

327 891

CCP Nantes 11 53 M

**Prix de vente : 2,2 €**

## Abonnement 1 an

**39 €** (TVA incluse) magazine

numérique + site internet

**79 €** (TVA incluse) couplage

magazine numérique et papier

+ site internet

Dépôt légal à parution

Hebdomadaire

Parution le Vendredi

Membre du Réseau Hebdo Éco

## Impression

Rotimpres : Pla de l'Estany

17181 Aiguaviva (Girona) Espagne

15-04-0001

15-04-0001

15-04-0001

15-04-0001

15-04-0001

15-04-0001

15-04-0001

## L'ESSENTIEL DE LA SEMAINE

### À la Une

- 4. Et si on démystifiait l'innovation ?

### Actualités

- 6. Bien maîtriser sa consommation d'énergie selon Orace
- 8. Aux Sables-d'Olonne, un réseau de thalassothérapie XXL à l'horizon 2025
- 11. Domicile-travail : des trajets qui s'allongent
- 14. À Venir
- 16. Phase 2 pour territoires d'industrie Saint-Nazaire Loire Estuaire

## VIE DES ENTREPRISES

- 18. Barnabé, Biofournil, Crédit Agricole Atlantique Vendée, Edflex, Garage Bonnet Automobiles, Réalités, Super Spectre, Transports Derocq, Vivre en bois, Waltr



## L'ENTRETIEN

- 24. Alix Guyot, Louise Douliet, Katia Tardy, cofondatrices de la biscuiterie Handi-Gaspi : « Faire rimer gourmand et militant »



## LE CERCLE DES EXPERTS

- 30. Comment protéger le design de mon produit ?
- 33. Mention du délai de livraison
- 34. Frais de carburant pour 2023

## ENVIES, TABLES & CULTURE

- 36. Festival Variations, Flavia Coelho, Printemps du livre de Montagu...

## 39. ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES





# ET SI ON DÉMYSTIFIAIT L'INNOVATION ?

Dimension sociale, marketing, mais aussi modèle d'affaires inventif... **L'innovation ne se résume pas à la technologie.** Une matinale organisée à Givrand par le Centre de ressources en innovation a permis de **lever certaines idées reçues** sur le sujet. Le tout enrichi avec quelques exemples concrets de **succès commerciaux vendéens**, mais aussi d'innovations qui ont fait "pschiiittt" !

Par Florence **FALVY**

« Qu'est-ce que l'innovation ? » C'est la question qui s'est posée en introduction de la matinale organisée par le Centre de ressources en innovation (CRI), le 12 mars dernier à Givrand (Vendée). Caractère disruptif, technologique, création de nouveaux besoins, recherche, création de valeur, développement, numérique... Autour de la table, chaque participant y est allé de sa propre définition. « L'innovation est un produit, service ou procédé nouveau. C'est un levier économique pour se différencier », a clarifié Thibault Lambin, chargé de mission innovation au sein du CRI dont le rôle est de faciliter le développement de l'innovation au sein des entreprises. Selon lui, l'innovation est le fruit d'une combinaison de trois facteurs : la désirabilité, la faisabilité (preuve de concept) et la viabilité économique.

### L'innovation est partout !

L'innovation est partout. Elle est tout d'abord technologique. « Elle vise à s'appuyer sur des connaissances techniques ou scientifiques pour créer de la valeur et répondre à un besoin final », poursuit Thibault Lambin, qui cite l'exemple d'une nouvelle matière composite et textile, entièrement biosourcée, développée par la société vendéenne CultureIN (Montaigu) : le Varian®. « Il s'agit d'un textile structurant aux nombreuses capacités de mise en forme : thermoformage, pliage et cintrage à chaud, qui offre des possibilités de découpe d'assemblage et de finitions identiques à un textile. »

Mais l'innovation va aussi permettre d'améliorer un produit ou un service dans son usage. Parmi les exemples de « belles réussites commerciales », la société Daan Tech (Cugand) qui s'est penchée sur la résolution d'une problématique de place dans les petits appartements et l'impossibilité d'installer un lave-vaisselle. « La version miniature du lave-vaisselle (Bob) a permis de répondre directement à ce problème. »

Autre forme d'innovation : l'innovation de processus (ou de procédé) dont l'objectif est d'améliorer les méthodes, les techniques ou les systèmes utilisés dans la production ou la livraison de produits. Exemple avec le concept de "White Plant" déployé par Sepro Group (La Roche-sur-Yon), expert dans la fabrication de robots. Lequel se définit en huit principes : rien au sol dans l'usine ; éclairage adapté pour mieux produire et éviter les non-qualités ; des sols, murs et équipements de couleur blanche ou claire... Un concept qui a permis à l'industriel vendéen d' « améliorer la qualité et la sécurité de toutes ses opérations en transformant l'organisation de l'usine en profondeur et en rendant la production plus participative ». Thibault Lambin cite également la société Les Réparables (Essarts-en-Bocage) qui a développé un service de réparation de vêtements ou articles textiles doté d'un calculateur en ligne qui évalue le coût de la réparation.

### Trois autres formes d'innovation

Autre type d'innovation génératrice de valeur dans une entreprise : le modèle d'affaires qui « réorganise la structure des revenus et des coûts ». Depuis quelques années, plusieurs entreprises en croissance se sont démarquées dans ce domaine. Thibault Lambin cite l'exemple très connu de Airbnb, le modèle de location de biens privés lancé en 2008. « Simple et innovant, il répond à une demande croissante du tourisme des particuliers et du tourisme d'affaires. »

Une autre façon de mettre en œuvre l'innovation consiste également à utiliser des stratégies de marketing captivantes. Objectif : « Améliorer la manière dont l'entreprise communique avec ses clients et promouvoir son produit et/ou service. » Exemple avec les Pasta Box de Sodebo, spécialiste du traiteur frais. « Depuis la date de lancement en 2019, il s'en est écoulé plus de 10 millions en une seule année. Soit plus de 44 M€ de chiffre d'affaires... Un succès commercial relativement colossal ! », relève Thibault Lambin.

Enfin, l'innovation peut aussi être sociale. Elle va alors « recentrer l'humain dans le monde économique », prolonge Thibault Lambin, à l'image des jardins urbains communautaires qui visent à créer du lien social.

### Quelques flops commerciaux

Si ces innovations laissent des traces grâce aux avancées qu'elles apportent, d'autres en revanche entrent dans l'histoire du fait de leur durée de vie éphémère. Parmi elles, Betamax, développé par Sony dans les années 1970, qui était un format d'enregistrement vidéo concurrent direct du VHS. D'après Thibault Lambin, diverses raisons ont provoqué l'échec de cette solution : la durée d'enregistrement limitée (60 minutes) et la stratégie de commercialisation très restreinte, notamment. L'histoire pourra aussi retenir que, dans les années 2010, l'industrie de la TV a tenté de pousser en avant l'adoption dans les foyers de la télévision 3D. Mais les consommateurs n'ont pas adhéré à cette innovation. Les raisons de cette désaffection : « Un manque de contenu et le port de lunettes inconfortable, une performance du 3D faible, un coût onéreux... »



**L'innovation est un produit,  
service ou procédé nouveau.  
C'est un levier économique  
pour se différencier.**

Thibault LAMBIN

Autre exemple avec New Coke, la nouvelle recette de Coca-Cola qui reste à ce jour l'échec le plus cuisant de la marque américaine. « Coca-Cola a voulu changer la recette de sa boisson phare pour en améliorer le goût afin qu'elle se rapproche un peu plus de Pepsi. Une grosse erreur qui est mal passée auprès des clients fidèles ! » Thibault Lambin ajoute à cette liste d'échecs commerciaux les lasagnes surgelées lancées par la marque de produits de soins bucco-dentaires Colgate ou encore Copains d'Avant, le premier réseau social en France basé sur le partage de photos de classes pour retrouver d'anciens camarades.

Si toutes les bonnes idées ne se valent pas, à quoi tient alors la réussite d'une innovation ? Selon Thibault Lambin, cinq règles sont à respecter pour innover : être en veille, connaître son client et son environnement, analyser ses ressources, commencer modestement et enfin se donner des objectifs. Sans oublier de se faire accompagner. ●

# BIEN MAÎTRISER SA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

## SELON ORACE

Depuis 2013, Orace accompagne les entreprises dans leurs **projets d'économie d'énergie**. Le 14 mars, à l'occasion d'un petit-déjeuner organisé chez le Vendéen Gustave-Rideau, l'**association régionale** a souligné plusieurs bonnes raisons de se lancer dans cette démarche. Arnaud Mons, chargé de projet pour l'antenne départementale, a également rappelé les étapes à suivre pour **élaborer et mettre en œuvre sa feuille de route**.

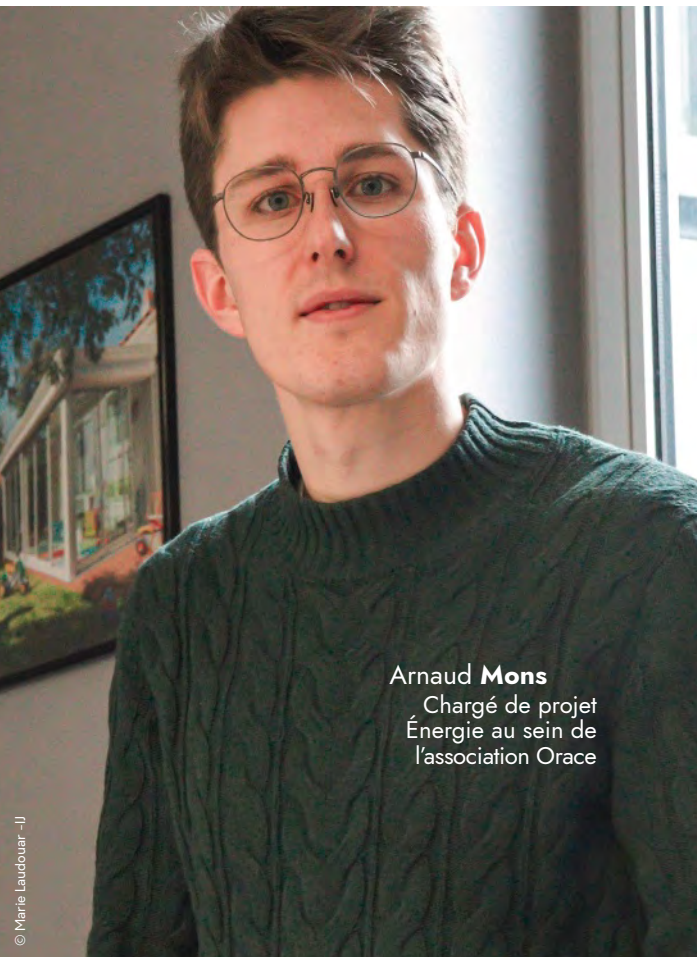
Par Marie LAUDOUAR



Avec l'explosion des prix du gaz et de l'électricité ou encore l'urgence climatique qui s'accélère, la question de l'efficacité énergétique s'impose comme un défi majeur pour les entreprises. Malgré l'enjeu économique, écologique et sociétal de taille, pas toujours facile de s'engager seul dans une telle démarche et d'établir une feuille de route pertinente et durable. Depuis 2013, l'association régionale Orace répond à cette problématique et accompagne les entreprises sur ce chemin vertueux.

Le 14 mars, elle organisait un petit-déjeuner dans les locaux du vérandiste Gustave-Rideau (La Roche-sur-Yon). Objectif : donner les clés pour se lancer dans un projet de maîtrise énergétique, en commençant par mettre en avant quelques leviers potentiels.

« Le premier intérêt, c'est de limiter les risques liés à la fourniture d'énergie. Plus vous maîtriserez votre facture énergétique, mieux vous pourrez vous projeter et moins vous subirez les fluctuations du marché, a souligné Arnaud Mons, chargé de projet Énergie pour Orace Vendée. Votre premier réflexe doit être de surveiller votre contrat, pour éviter notamment une reconduction tacite ou hausse de prix, mais aussi de suivre l'actualité du marché de l'énergie en intégrant les différents événements géopolitiques pouvant l'impacter. Un deuxième intérêt, c'est de pouvoir anticiper les évolutions réglementaires et ainsi de bénéficier d'aides financières au maximum. En effet, à partir du moment où une mesure entre en vigueur, il n'y a plus de subventions de l'État. Une autre



**Arnaud Mons**  
Chargé de projet  
Énergie au sein de  
l'association Orace

bonne raison, c'est de pouvoir calculer son temps de retour sur investissement sur des actions d'efficacité énergétique. En clair, comme vous connaissez déjà votre prix d'électricité et que votre nouvelle machine consomme X % d'énergie en moins que la précédente, vous saurez automatiquement quelles économies vous allez réaliser chaque année grâce à cet investissement pendant toute la durée de votre contrat avec votre fournisseur d'énergie. »

### Décarboner et améliorer son image

Se lancer dans un tel projet, c'est aussi l'occasion parfaite d'afficher concrètement sa volonté de réduire son impact environnemental. « Baisser ses consommations de gaz permet de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, indique Arnaud Mons. Idem pour l'électricité, même si c'est en proportion plus faible car elle est, en France, à 87 % d'origine décarbonée<sup>1</sup>. »

Aujourd'hui, les attentes sociétales en matière de transition énergétique sont très fortes. Aller vers plus de sobriété énergétique va donc améliorer l'image de l'entreprise auprès de ses clients. « Cela a aussi un impact sur la cotation en bourse ou sur l'obtention d'un prêt, souligne Arnaud Mons. Les banques sont en effet très sensibles à l'engagement de leur clientèle professionnelle dans une démarche RSE ou d'efficacité énergétique et ont tendance à accorder des prêts à des taux plus intéressants. Cette stratégie leur permet de décarboner leurs investissements et de verdir, elles aussi, leur image. »

### Les étapes à suivre

Les bonnes intentions et la motivation sont là, place maintenant à l'action. « La première étape, c'est de faire un état des lieux des consommations et analyser ses factures, insiste Arnaud Mons. En face, il faut toujours mettre des indicateurs de performance, soit financiers (excédent d'exploitation, chiffre d'affaires), soit d'activité. Ensuite, récupérez gratuitement vos courbes de charge auprès de votre fournisseur d'énergie. » Appelée aussi courbe de puissance, elle définit la consommation électrique pendant une durée fixe. Son analyse est indispensable pour réduire sa facture et éviter les dépassements de puissance par rapport à celle souscrite au contrat et qui coûtent cher à l'entreprise. Elle permet en effet de détecter des anomalies sources de surconsommation, d'identifier les pics de consommation ou encore d'avoir des informations sur le talon, c'est-à-dire la consommation d'électricité en période d'inactivité (appareil en veille, éclairage, alarme...). « À partir de ces éléments et d'un audit, l'entreprise peut définir son profil énergétique, à savoir quelle est la répartition de sa consommation par usage (éclairage, chauffage, bureautique, process...). Autrement dit, qui consomme quoi, quand, sur quelle durée et ce que cela représente sur la facture. C'est indispensable avant d'établir un plan d'actions. » In fine, dans une logique d'amélioration continue, il faudra suivre régulièrement ses consommations.


Dernier conseil délivré par Orace : y aller pas à pas. « Au début, visez la sobriété, recommande Arnaud Mons. Il s'agit de réduire votre consommation en touchant juste aux usages. L'idée est de limiter le gaspillage énergétique : ce sont des actions à 0 € qui peuvent permettre de gagner jusqu'à 15 % sur la facture. Place ensuite à l'efficacité : cherchez à diminuer la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un besoin pour gagner en efficacité. Par exemple, isolez les bâtiments. Et, en dernier lieu seulement, privilégiez les énergies renouvelables pour remplacer petit à petit les énergies fossiles et nucléaires. » ●

<sup>1</sup> En 2022 selon RTE, gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité Français.

## Le pack énergie, gratuit pour les entreprises aggro-yonnaises

Orace propose un pack énergie composé de deux jours de formation, d'un prédiagnostic et d'un suivi trimestriel avec un bilan au bout d'un an. À la clé, la promesse de réduire de 5 % minimum ses consommations. Cet accompagnement d'une valeur de 1 200 € est intégralement pris en charge par La Roche-sur-Yon Agglomération grâce à un partenariat avec Orace, que l'entreprise soit adhérente ou non à l'association.

# AUX SABLES-D'OLONNE, UN RÉSEAU DE THALASSOTHERMIE XXL À HORIZON 2025



Dans les tuyaux depuis plusieurs années, le projet de **thalassothermie** de l'agglomération des Sables-d'Olonne sera bientôt une réalité. Baptisé **Enerplage**, le système de chauffage autonome alimentera dans un premier temps **17 bâtiments** publics et privés, en utilisant les calories de **l'eau de mer**. Cofinancé par **L'Ademe**, le chantier vient tout juste de démarrer dans la station balnéaire vendéenne.

Par Alexandrine **DOUET**



Pour développer la technologie Enerplage, la société Ecoplage (cinq salariés, Sainte-Luce-sur-Loire) s'est appuyée sur le procédé qu'elle a mis en oeuvre il y a quelques années pour lutter contre l'érosion des plages. Installé à ce jour sur une dizaine de plages en France<sup>1</sup>, et à l'étranger (à Dubaï notamment), il s'agit d'un système de drainage qui permet d'assécher l'estran (partie du littoral périodiquement recouverte par la marée) et de faciliter le réensablement à la fin de l'hiver. La Grande Plage des Sables-d'Olonne a été la première à tester le dispositif il y a 25 ans. L'objectif aujourd'hui est de passer à la vitesse supérieure, en déployant la thalassothermie qui consiste à utiliser l'eau drainée pour alimenter des systèmes de chauffage, d'eau chaude, de refroidissement ou de climatisation. L'eau de mer devient ainsi une source d'énergie propre et 100 % renouvelable.

### Un projet financé à 45 % par l'Ademe

Le futur réseau de thalassothermie sablais est présenté comme l'un des plus importants en France. « Au départ, nous avions prévu de déployer le procédé Enerplage pour trois bâtiments uniquement : la piscine du Remblai<sup>2</sup>, le Centre des Congrès et la future nouvelle base de mer<sup>3</sup> dont la mise en service est prévue au printemps 2026, détaille Laurent Gest, directeur général d'Ecoplage. Mais au fil de l'étude réalisée en lien avec Les Sables-d'Olonne Agglomération, nous avons mis en évidence tout le potentiel de notre dispositif, capable d'alimenter une surface quatre à cinq fois plus importante. » Au total, 17 bâtiments seront alimentés à 80 % via la thalassothermie dans les trois prochaines années, soit 50 000 m<sup>2</sup> chauffés par an. D'un coût total estimé à 8,42 M€, les travaux seront réalisés en deux temps. Jusqu'en septembre 2025, place à l'installation de la pompe à chaleur dans le sous-sol du Centre des Congrès, ainsi qu'à la construction du réseau et du raccordement pour les dix premiers bâtiments. Les sept autres seront reliés au système via une extension réalisée entre mai 2026 et fin 2027. À l'avenir, l'agglomération des Sables-d'Olonne envisage d'étendre le dispositif à d'autres bâtiments.

Pour ce projet, la communauté d'agglomération bénéficie du soutien de l'Ademe, qui le finance à hauteur de 45 % (soit 3,78 M€) via le fonds Chaleur, destiné à l'habitat collectif, aux collectivités et aux entreprises. « C'est un signal fort de la part de l'État. La preuve qu'il croit fortement en ce projet qui doit servir d'exemple », ajoute le dirigeant d'Ecoplage.

Selon l'évolution du prix du gaz, le dispositif sera rentable en 8 à 12 ans. Cet investissement permettra à la collectivité de s'éloigner des énergies fossiles comme le prévoit le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et de maîtriser sa production localement. La thalassothermie vise à réduire de 60 % les gaz à effet de serre rejetés par les bâtiments, soit 1 000 tonnes de CO<sub>2</sub> en moins chaque année. ●

<sup>1</sup> Le système Ecoplage est notamment installé à La Baule-Escoubac depuis 2019. Il alimente en eau de mer filtrée la Thalasso Rivage et le centre aquatique Aquabaule.

<sup>2</sup> En plus de chauffer l'eau de la piscine du Remblai, le dispositif Enerplage va permettre de l'alimenter en eau de mer filtrée et ainsi remplacer l'actuelle canalisation de pompage en mauvais état.

<sup>3</sup> Situés entre la Grande Plage et le port, les locaux de la base nautique des Sables-d'Olonne datant de 1987 et devenus vétustes, vont être démolis puis reconstruits.



© Les Sables-d'Olonne Agglomération

Installé depuis 1999 sous le sable de la Grande Plage des Sables-d'Olonne, le système Ecoplage permet de lutter contre l'érosion.



© Les Sables-d'Olonne Agglomération

## En chiffres

1 chaufferie centrale installée au Centre des Congrès des Atlantiques

4 pompes à chaleur

17 bâtiments alimentés à 80 % par thalassothermie (Les Atlantiques, l'hôtel de ville des Sables-d'Olonne, la sous-préfecture, base de mer, piscine du remblai, immeubles, écoles...)

50 000 m<sup>2</sup> chauffés par an (sur la base de 100 kWh par m<sup>2</sup> et par an)

Coût total du projet : 8,42 M€ (financés à 45 % par l'Ademe)

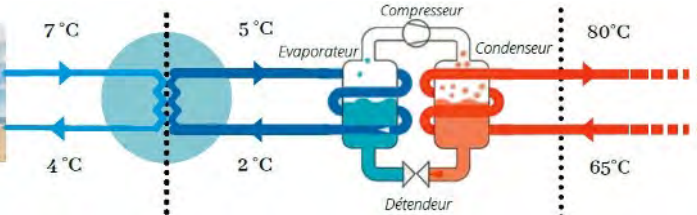
## La thalassothermie comment ça marche ?

L'eau de mer captée sur la plage passe dans un échangeur thermique qui permet de transférer ses calories dans de l'eau douce, sans les mélanger.

L'eau de mer peut être rejetée en milieu naturel, sans aucune pollution.

L'eau douce, reliée à des pompes à chaleur, permet de produire l'énergie qui chauffe un fluide caloporteur, servant par exemple au chauffage du bâtiment. Avec 1 kW d'électricité, on produit 4,5 kW de chaleur.

À titre de comparaison, un chauffage électrique produit 1 kW de chaleur avec 1 kW d'électricité.



### ÉTAPE 1

Prise d'eau de mer, pompage via les drains.

### ÉTAPE 2

Transfert des calories de l'eau de mer vers une boucle d'eau douce.

### ÉTAPE 3

Pompe à chaleur, production d'énergie.

### ÉTAPE 4

Le réseau de chaleur. L'eau chaude est acheminée vers les bâtiments reliés au réseau.

© Les Sables d'Olonne Agglomération



La résidence La Grande Noue fait partie des quatre résidences nantaises en cours d'étude de faisabilité pour le raccordement au réseau de chaleur urbain de Nantes Métropole.

## Réseau de chaleur urbain la stratégie de La Nantaise d'Habitations

Entreprise sociale pour l'habitat créée en 2019, filiale du Groupe Action Logement, La Nantaise d'Habitations (LNH) gère un parc locatif de plus de 13 800 logements en Loire-Atlantique et dans le Morbihan.

À Nantes Métropole, qui concentre 87 % de son parc immobilier, la société investit de longue date dans le raccordement au réseau de chaleur urbain. « Nous avons réalisé notre premier raccordement dès janvier 1988 », précise Manuel Le Goff, directeur adjoint en charge du service technique du patrimoine.

Les réseaux de chaleur permettent d'alimenter les logements en chauffage collectif et/ou en eau chaude, via un système de canalisations souterraines qui achemine de la chaleur produite localement par plus de 50 % d'énergies renouvelables et de récupération (incinération des ordures ménagères, biomasse, géothermie...). Avec des avantages côté tarifs, ceux-ci pouvant être de 15 à 30 % inférieurs au prix du gaz (moyenne établie par France Chaleur Urbaine), sur un diagnostic de performance énergétique revu à la baisse et en matière de sécurité d'approvisionnement.

1 887 logements ont ainsi été raccordés depuis 1988, dont près de 500 sur la seule année 2023. Une stratégie qui a nécessité 1 M€ d'investissement. La Nantaise d'Habitations étudie pour 2024 la possibilité de raccorder 255 nouveaux logements, une étape qui porterait à plus de 50 % le nombre de logements raccordés de son parc éligible (pour l'être, ceux-ci doivent disposer d'une chaufferie collective et être en proximité d'un réseau de chaleur urbain).

LNH indique « participer ainsi aux enjeux portés par Nantes Métropole dans son Plan Climat Air Énergie territorial visant à réduire de 50 % ses émissions de gaz à effet de serre par habitant à l'horizon 2030 par rapport aux émissions de 2003, et atteindre 100 % d'énergies renouvelables et récupérables d'ici 2050. »

NL

# DOMICILE-TRAVAIL DES TRAJETS QUI S'ALLONGENT

L'étude de l'**Auran** sur les **trajets domicile-travail** en Loire-Atlantique démontre qu'entre 2009 et 2020, un emploi génère **2 km de plus par jour**. Elle souligne également que **Nantes Métropole** et **Saint-Nazaire Agglo**, les deux principaux pôles d'emploi du département, restent les seuls à compter **plus d'emplois que d'actifs**. Si ce ne sont pas dans ces deux territoires qu'emplois et actifs se sont le plus éloignés, **dans les autres EPCI<sup>1</sup>** du territoire ce **phénomène est plus marqué**.

Par Nicolas **LE PORT**



Aujourd'hui, 13 % des émissions de gaz à effet de serre en France sont liés aux déplacements domicile-travail. Parce qu'elle impacte le quotidien des travailleurs, l'environnement et le maillage territorial, cette question des trajets domicile-travail constitue un enjeu majeur

pour la Loire-Atlantique. L'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) ne s'y est pas trompée puisqu'elle vient de mener une première étude sur ce lien entre travail et mobilité. C'est l'urbaniste Diane Bouchenot qui en a dévoilé la synthèse le 12 mars dernier à Nantes,

dans les locaux de la Maison Europa, après avoir resitué son contexte : « Sortie en novembre 2023, cette étude se base sur les chiffres du recensement de l'Insee de 2009 et 2020 et s'intéresse aux différents EPCI<sup>1</sup> de Loire-Atlantique. Contrairement aux dernières études ●●●

réalisées sur ce thème, nous n'avons pas étudié les déplacements depuis le lieu de résidence des travailleurs jusqu'à leur lieu de travail. Nous avons fait l'inverse : on s'est plutôt dit regardons où sont les emplois, notamment ceux qui ont été créés ces dernières années et regardons d'où viennent ceux qui les occupent. »

### Un dynamisme économique et démographique

Premier constat de l'étude : « Le nombre d'emplois a augmenté de 14,6 % entre 2009 et 2020 en Loire-Atlantique, soit 83 369 emplois supplémentaires. Une tendance observée sur quasiment l'ensemble des territoires, à l'exception de Cap Atlantique et Redon Agglomération. » Certains territoires ont connu des taux d'évolution très forts, à l'image d'Erdre et Gesvres (+21 %), d'Estuaire et Sillon et Sud Retz Atlantique (+15 %). Pour autant, cette répartition du dynamisme économique n'a pas bouleversé les équilibres que traduisaient les ratios emplois/actifs en 2009. La croissance démographique est, elle aussi, très répartie sur le territoire : « Les 77 456 actifs occupés supplémentaires en 2020 – soit une hausse de 13,7 % – se sont installés dans tout le département. »

### Une bipolarisation de l'emploi qui s'accroît

Déjà marquées par une forte polarisation économique des emplois en 2009, Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo ont vu leur situation se renforcer et l'écart se creuser avec les autres. Si le nombre d'actifs a grimpé de 13 % à Saint-Nazaire Agglo et 17 % à Nantes Métropole, la croissance des emplois y a été encore plus forte : 14 % pour la première et 19% pour la seconde. Sur ces deux territoires, la main-d'œuvre disponible à l'intérieur des limites administratives suffit encore moins en 2020 à couvrir les besoins pour occuper l'ensemble des postes. En 2009, il y avait 1,25 emploi pour 1 actif à Nantes Métropole, et 1,28 en 2020. À Saint-Nazaire Agglo, on est passé d'un ratio de 1,26 à 1,28.

Les autres EPCI de Loire-Atlantique accueillent quant à eux plus d'actifs que d'emplois. À quelques exceptions près, ils ont tous connu une croissance sur ces deux volets. Par exemple, Erdre et Gesvres a vu son nombre d'emplois



## En 11 ans, Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo ont continué à avoir encore plus d'emplois qu'ils n'ont gagné de population active.

Diane BOUCHENOT

croître de 21 % et de 25 % pour les actifs. « En 11 ans, Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo ont continué à avoir encore plus d'emplois qu'ils n'ont gagné de population active, résume l'urbaniste. Dans les autres territoires, c'est l'inverse, sauf quelques territoires où la balance tend à s'équilibrer comme le Pays d'Ancenis, Châteaubriant-Derval ou Sud Retz Atlantique. »

### Un emploi génère 2 km de trajet en plus chaque jour

En 2009, un emploi situé en Loire-Atlantique faisait parcourir en moyenne 28 km à un actif, tous modes de transport confondus. Onze années plus tard, il lui en fait parcourir 30. Les quatre EPCI vers lesquels les déplacements sont les plus longs sont toujours les mêmes en 2020 qu'en 2009 : Estuaire et Sillon

(34 km), Pays d'Ancenis (32 km), Saint-Nazaire Agglo (32 km) et Nantes Métropole (30 km). Mais ce sont également ceux pour qui les distances se sont le moins allongées depuis 2009. C'est notamment le cas pour Nantes Métropole, où ces trajets n'ont augmenté que de 1,2 km en moyenne par emploi, et de 0,8 km pour ceux situés à l'intérieur du périphérique. À l'inverse, la plupart des territoires qui attiraient des actifs de moins loin ont vu leurs distances augmenter plus fortement. Ainsi, un emploi situé à Cap Atlantique générait en moyenne 22 km de trajet quotidien en 2009. C'est 3,4 km de plus en 2020.

### 19 millions de km parcourus chaque jour

Au total, 19 millions de km sont ainsi parcourus chaque jour en Loire-Atlantique

19 millions de km parcourus

dans le département chaque jour uniquement pour occuper un emploi, tous modes confondus



+83 369 emplois

entre 2009 et 2020 en Loire-Atlantique

© Auran



## Déjà peu utilisés pour aller travailler en 2009, la marche et le vélo le sont encore moins en 2020.

Les kilomètres supplémentaires parcourus, on constate qu'il est très contrasté selon les territoires. En 11 ans, Nantes Métropole a accueilli 73 % des nouveaux emplois mais n'a généré que 61 % des km supplémentaires. La situation est tout autre dans le reste du département : « Les autres EPCI représentent 17 % des nouveaux emplois créés, mais 28 % des km supplémentaires. »

### Une interdépendance des territoires qui se renforce

L'étude de l'Auran démontre par ailleurs que la croissance de l'emploi en Loire-Atlantique a eu pour effet de renforcer le maillage des échanges d'actifs entre les EPCI, tissant une toile plus complexe. Nantes et Saint-Nazaire ont plus que jamais besoin des autres territoires pour héberger une partie des actifs qui occupent les emplois qu'ils proposent (environ un tiers). Si cette aire de recrutement s'est élargie, ces deux territoires sont aussi les principaux pourvoyeurs d'actifs dans les pôles d'emplois secondaires. Dans le même temps, ces derniers rayonnent plus fortement pour aller chercher des actifs.

### Un allongement des distances favorable à la voiture

Autre enseignement de la synthèse : « La voiture reste le premier mode de transport utilisé pour se rendre au travail dans la métropole nantaise. En 2020, elle représentait toujours plus de deux déplacements sur trois vers les emplois de la métropole, bien qu'elle ait perdu 4 points de parts de marché en 11 ans. » Néanmoins, parce que le nombre d'emplois et de déplacements a augmenté, et que la distance moyenne a progressé, le nombre de kilomètres parcourus en voiture est malgré tout passé de 3,7 à 4,5 millions par jour entre 2009 et 2020. Sur cette même période, le vélo et les transports en commun ont connu une progression. Le premier représente désormais 7 % des trajets domicile-travail dans le cœur de la métropole en 2020.

Ce sont ainsi 23 000 emplois qui sont rejoints à vélo quotidiennement dans la métropole, soit 15 000 de plus qu'en 2009. Les transports en commun ont également connu une progression : +0,8 % entre 2009 et 2020.

Partout ailleurs, y compris à Saint-Nazaire Agglo, la voiture continue de progresser quand tous les autres modes de transport sont en recul. Déjà peu utilisés pour aller travailler en 2009, la marche et le vélo le sont encore moins en 2020 (-2 000 trajets à pied et -1 200 à vélo en Loire-Atlantique, hors Nantes Métropole). « Il en est de même pour les transports en commun... À l'exception de quelques territoires, comme Châteaubriant et Ancenis où ils sont en forte hausse, ce qui donne une impression de stabilité à l'échelle du département. »

### Emploi et main-d'œuvre : un rééquilibrage inégal

En conclusion, Diane Bouchenot a insisté sur le fait que le rééquilibrage de l'emploi et de la main-d'œuvre sur le territoire de la Loire-Atlantique n'a pas eu lieu partout : « Si le dynamisme économique est observé partout, il n'a pas bouleversé les équilibres, et les deux principaux pôles d'emplois que sont Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo restent les seuls à offrir plus d'emplois qu'ils ne comptent d'actifs. Néanmoins, ce ne sont pas dans ces deux territoires qu'emplois et actifs se sont le plus éloignés même s'ils nécessitent pourtant mathématiquement d'aller chercher des actifs au-delà de leurs frontières. C'est au contraire dans les autres EPCI qui disposent d'une main-d'œuvre abondante en proximité que ce phénomène est le plus marqué. » L'urbaniste a enfin annoncé que l'Auran travaille d'ores et déjà sur une deuxième édition de cette étude, « qui va creuser les catégories socio-professionnelles, les genres et la typologie des territoires pour affiner tous les résultats de cette première synthèse ». ●

<sup>1</sup>Établissements publics de coopération intercommunale type communauté d'agglomération ou de communes.



Diane Bouchenot

pour le seul motif travail en 2020. C'était 15,6 millions de km en 2009, soit 3,4 millions de km supplémentaires parcourus quotidiennement par les actifs en onze ans. Plus de la moitié de cette distance supplémentaire est effectuée pour occuper des emplois dans la métropole nantaise, et 1 sur 10 dans l'agglomération de Saint-Nazaire. « Donc, si l'allongement de la distance moyenne pour rejoindre un emploi situé à Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo semble avoir été maîtrisé, le nombre d'emplois créés a mécaniquement entraîné un nombre important de kilomètres parcourus », analyse l'urbaniste. Si on s'intéresse plus finement au lien entre dynamisme économique et

# À VENIR

AVRIL  
2024

## LES DÉFIS JURIDIQUES DE L'IA

Les enjeux juridiques de l'intelligence artificielle (IA) seront au cœur du prochain colloque Legalfest organisé par la commission numérique et propriété intellectuelle du barreau de Nantes, le 18 avril à la Maison de l'Avocat.

Plusieurs tables rondes et conférences sont proposées sur le sujet, en présence d'avocats du barreau de Nantes, de spécialistes, de chefs d'entreprise, de consultants...

À commencer par "IA : compréhension et enjeux sociétaux" dès 9h. Un focus sera proposé sur la réglementation en matière d'IA, Data act, RGPD... puis un autre autour de la question : "L'IA est-elle responsable ?". À 11h, une table ronde abordera le thème "IA en santé : entre enjeux éthiques, juridiques et opportunités : vers la voie d'une innovation responsable ?". Il sera également question de "L'espace européen des données de santé" et de "responsabilité et éthique".

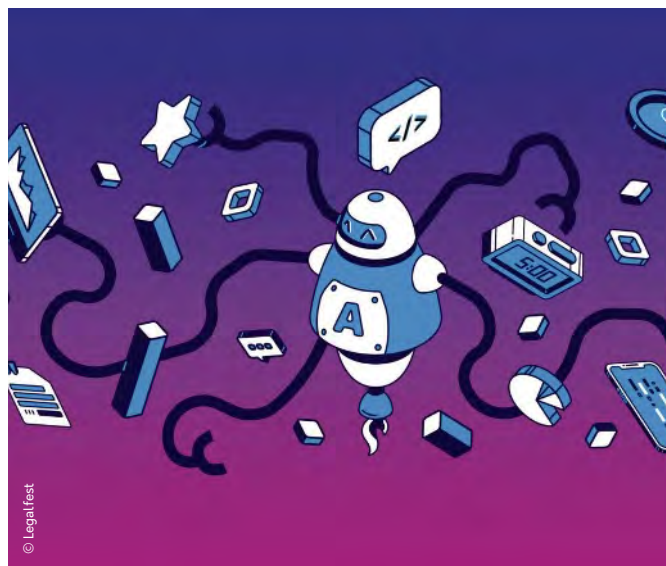
L'après-midi sera consacré à la mise en perspective de l'IA et des ressources humaines, avec une table ronde sur l'impact de l'IA dans le monde du travail à 14h. Elle sera suivie d'un focus sur "L'IA en entreprise au quotidien : quelles solutions, risques et règles ?" puis à 16h par une autre table ronde sur "IA et droits d'auteur : regards croisés sur les enjeux juridiques et pratiques". La journée se terminera par deux brefs focus sur "IA et brevets : mais qui est l'inventeur ?" et "IA et le droit à l'image dans tous ses états".

## PRATIQUE

Judi 18 avril à la Maison de l'Avocat,  
5 mail du Front populaire, Nantes. Accueil dès 8h30.

Gratuit.

Inscription : [Barreaunantes.fr/evenements/legalfest-2024](https://barreaunantes.fr/evenements/legalfest-2024)





## CAFÉ MEDEF SUR LE FINANCEMENT DURABLE

La RSE (Responsabilité sociétale des entreprises) est au cœur des préoccupations actuelles en matière de développement durable. Dans cette optique, la directive européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) met en effet en avant le financement durable et les indicateurs "Climat" comme leviers essentiels pour construire une économie plus responsable et respectueuse de l'environnement. Si le financement durable favorise les investissements à impact positif sur le plan écologique, social et économique, les indicateurs "Climat" aident, eux, à mesurer et suivre son empreinte carbone. Quelles pratiques adopter pour répondre à ces objectifs, quelles méthodes mettre en œuvre ? Pour en savoir plus sur le sujet, le Medef Vendée et son club RSE organisent une matinale intitulée "CSRD : le financement durable", le 5 avril à La Roche-sur-Yon.

Les intervenants sont : Sophie Georger-Menereau (présidente du Medef Vendée), Fabienne Fusil-Hennequin (directrice Banque de France Vendée), Fanny Salsac (experte Indicateur Climat à la Banque de France Pays de la Loire), Patrick Jean (directeur général adjoint CMO) et Cédric Jodet (directeur groupe d'agences CMO).

### PRATIQUE

Vendredi 5 avril, 8h au Crédit Mutuel Océan, 34 rue Léandre-Merlet, La Roche-sur-Yon.

Gratuit et ouvert à tous.

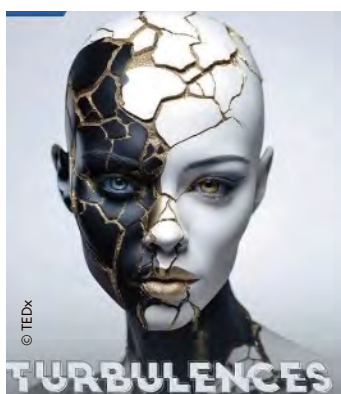
Inscription : [Medef-vendee.fr](https://medef-vendee.fr)

## TEDX LA BAULE : ENTREZ EN ZONE DE TURBULENCES !

Après une période de confinement, le monde s'agite de nouveau, encore plus vite semble-t-il, comme s'il fallait rattraper le temps perdu. La nature s'agite, le climat s'agite, alors la société s'agite. Bienvenue en zone de turbulences ! C'est sur ce thème que les orateurs de la 5<sup>e</sup> édition du TEDx<sup>1</sup> La Baule interviendront le 6 avril au palais des congrès. Des personnes remarquables dans leur domaine, scientifiques, philosophes, chefs d'entreprise, écrivains, aventuriers... partageront leurs connaissances et leur réflexion sous la forme d'une intervention de 18 minutes maximum.

Cette année seront présents comme principaux orateurs, l'astronome Jean-Loup Chrétien, l'humoriste et comédienne Lucie Carbone, Marc Brincourt, rédacteur en chef photo à Paris Match jusqu'en 2017, puis directeur de "L'Œil de Marc" créé en 2017, Clou, de son vrai nom Anne-Claire Ducoudray, auteur-compositrice-interprète, poétesse et illustratrice française, Nadège Moury, experte en criminologie, profiler et juriste de formation, le chef d'orchestre Michel Podolak, Tania Sollogoub, autrice, chercheuse dans une banque et enseignante à Sciences Po, Jonathan Barragan, magicien globe-trotter, Rachel Marks, artiste et danseuse américaine, Bastien Sachet, directeur général de la Fondation Earthworm, le trio d'artiste Huggo le Hénan, Maxence Crouzard et Cyril Benoit.

<sup>1</sup> "TED" signifie Technology, Entertainment, Design – trois domaines qui, collectivement, dessinent notre futur.



Affiche de l'édition TEDx 2024 à La Baule.

### PRATIQUE

Samedi 6 avril à 17h (durée 3h30).

Palais des congrès Atlantia, 119 avenue du maréchal de Lattre de Tassigny, La Baule.

Tarif individuel : 45 €.

Tarif groupe (à partir de 6 personnes) : 36 €.

Inscription sur [Billetterie.atlantia-labaule.com](https://billetterie.atlantia-labaule.com)

Le nouveau totem de Territoires d'industrie Saint-Nazaire Loire Estuaire a été dévoilé à la soirée de lancement le 12 mars dernier à La Maison de l'entreprise de Saint-Nazaire.



© Christian Robert - Ville de Saint-Nazaire

## PHASE 2

# POUR TERRITOIRES D'INDUSTRIE SAINT-NAZAIRE LOIRE ESTUAIRE

Le top départ de la phase 2 du programme **Territoires d'industrie Saint-Nazaire Loire Estuaire** a été donné le 12 mars dernier. Dès le 11 avril prochain, les **acteurs économiques et industriels** du territoire se réuniront pour discuter des actions et sélectionner les **projets concrets** à mettre en œuvre sur la période 2024-2027.

Par Karine **LIMOUZIN**

Le « programme d'actions de Territoires d'industrie<sup>1</sup> Saint-Nazaire Loire Estuaire va se décliner en quatre axes, explique-t-on à Saint-Nazaire agglo : la transition énergétique et décarbonation des entreprises ; le foncier et les infrastructures industriels ; les compétences, la mobilité et le logement des salariés ; l'innovation au sein des filières industrielles. » Le tout en concertation avec les PME locales, complété par une réflexion autour des besoins en formation, recrutement et financement. « La collaboration entre les entreprises et les centres de formation a déjà donné un résultat au-delà de nos espérances, indique Bruno Hug de Larauze, ancien PDG du groupe Idea et copilote du programme sur le territoire. Il y a ici une grande puissance des donneurs d'ordre, mais nous avons une vraie volonté de favoriser le collaboratif. » « Il nous faut embarquer les PME et les aider dans leur transition énergétique », complète de son côté Jean-Claude Pelleteur, vice-président de Saint-Nazaire agglomération et second copilote à la barre du programme.

### Quid d'un « foncier saturé » ?

Pour les deux agglomérations ligériennes concernées (Carene et Estuaire et Sillon), le logement demeure cependant une forte inquiétude. « Le foncier est saturé », confesse Richard Thiriet, conseiller régional délégué à l'industrie, tout en louant le fait de « marier deux territoires aux profils différents ». « Oui, on a besoin de plus de foncier », confirme Bruno Hug de Larauze. Comment en effet développer le tissu économique existant et accueillir plus de salariés si les ca-

pacités en habitat ne suivent pas ? La problématique, récurrente sur le littoral, sera donc un axe de réflexion prioritaire pour l'ensemble des acteurs de Territoires d'industrie Saint-Nazaire Loire Estuaire.

### Un centre d'innovation en réflexion

Au sein de cette phase intermédiaire permettant aux acteurs économiques et industriels de confronter les projets, Simon Fradet, chef de projet pour Territoires d'industrie, a listé de manière non exhaustive quelques exemples de réflexions autour « du projet Eole (éoliennes flottantes, NDLR), de l'attractivité des métiers, notamment la féminisation de l'industrie, de l'amélioration quant à la mobilité des salariés, des solutions de logement ». La création d'un incubateur, un centre d'innovation dédié à la décarbonation de l'industrie et au prototypage de solutions, pourrait aussi apparaître comme un « positionnement différenciant du territoire en termes d'innovation et d'attractivité, notamment de start-up industrielles », a complété le chef de projet. « Il va y avoir une mutation des entreprises existantes. On veut vraiment que les entreprises s'approprient les projets, pour que notre territoire se prépare à un avenir plus acceptable, environnementalement parlant », conclut Bruno Hug de Larauze. ●

<sup>1</sup> Territoires d'industrie, intégré au programme France Relance, a été lancé fin 2018 par l'État pour aider les territoires à consolider et développer une filière industrielle en associant entrepreneurs, collectivités locales et organismes publics. La phase 1 a eu lieu sur la période 2018-2022 et la phase 2 a été lancée en novembre 2023 sur l'Hexagone.





EN MANQUE  
D'ESPACE POUR  
DÉVELOPPER  
VOTRE ACTIVITÉ ?

**PRENEZ L'AVIS D'UN EXPERT.**

**TOURNY MEYER**, 30 ans d'expérience en immobilier professionnel :  
**bureaux, locaux d'activités, entrepôts, commerces, hôtels.**

**Tourny  
Meyer.**

**LA CONNAISSANCE DES TERRITOIRES •**

RENNES | BREST | LORIENT/VANNES | **NANTES**  
BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER

 **JLL**<sup>®</sup>  
PARTENAIRE

Tourny Meyer, 318 rue de Fougères, Immeuble le Noven, 35700 RENNES - Transaction sur immeubles et fonds de commerce (loi Hoguet) - conseil en stratégie immobilière de locaux professionnels - CPI N° 3502 2018 000 028 970 délivrée par la CCI d'Ille et Vilaine - Garantie financière : GALIAN 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS pour un montant de 120 000 € - La société Tourny Meyer ne doit recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux émissifs de sa rémunération ou de sa commission

# VIE des entreprises

## Loire-Atlantique <

DÉVELOPPEMENT

### BARNABÉ, 4 ANS ET QUATRIÈME BOULANGERIE

L'aventure Barnabé continue de s'écrire. Depuis l'ouverture le 21 mars 2020, en pleine pandémie, de la première boulangerie, sur l'Île de Nantes, trois autres points de vente ont vu le jour dans différents quartiers de Nantes et Barnabé est désormais une **société à mission**.

Après Chantenay, 143 boulevard de la Liberté, puis Roche Maurice à Saint-Herblain, c'est dans le quartier Saint-Donatien, 122 rue du Général Buat que Barnabé a ouvert fin 2023 son **quatrième établissement**.

L'aventure Barnabé est d'abord celle d'amis sensibilisés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) qui se sont associés avec pour présidente Emilie Vincendeau.

L'idée, dès le départ, était de créer un commerce de proximité s'inscrivant dans un **projet éthique**. Tous les produits, réalisés au sein des boulangeries, fabriqués avec des farines issues de l'agriculture biologique (certifiée Ecocert) ou pour d'autres avec le label « Nouvelle agriculture », proviennent d'une filière **100 % locale**. Par ailleurs, tous les soirs les invendus sont donnés à des associations et des initiatives favorisant l'insertion sont menées régulièrement.

Éric CABANAS





## > Loire-Atlantique & Vendée STRATÉGIE

### CRÉDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDÉE : UN ATTACHEMENT TOUJOURS MARQUÉ AU TERRITOIRE

Avec 47 000 projets accompagnés, le Crédit agricole Atlantique Vendée a accordé 4,2 Mds€ de crédits l'an passé, soit -15 % par rapport à 2022 (mais +0,57 % en parts de marché). Un chiffre tiré à la baisse principalement par les crédits habitat (-28 %). Et en ce début 2024, **la prudence est de mise**. Inflation toujours élevée, niveau des taux d'intérêt, baisse des transactions immobilières, décélération de l'investissement en fin d'année dernière, créent un contexte d'attentisme. « On ressent un fort ralentissement, mais la confiance existe, nuance Nicole Gourmelon, la directrice générale. Nos clients continuent d'avoir des projets et d'investir. » Par ailleurs, la banque locale a affiché en 2023 un produit net bancaire de 432,8 M€, contre 498,9 M€ en 2022 (-13,2 %), et son encours de collecte bilan et hors bilan s'élève à plus de 30 Mds€.

Surtout, la banque veut mettre l'accent sur son attachement au territoire et sur son choix de rester présente dans **l'écosystème de proximité**, en maintenant toutes ses implantations locales. « Notre finalité, c'est l'utilité, a martelé Nicole Gourmelon. La rentabilité n'est que la conséquence de notre utilité. Si nous avons une culture "ROIste" à court terme, nous ne le ferions pas. Nous le faisons parce que nous pensons que c'est utile au territoire. » Luc Jeanneau, président, complète : « C'est notre ADN : participer au dynamisme de nos petites communes, être actif dans les villages pour y maintenir une agence fraîchement rénovée, avec des personnes compétentes et un distributeur de billets, même s'il n'est pas rentable. »

## Vendée REPRISE

### UN NOUVEAU GÉRANT À LA TÊTE DE GARAGE BONNET AUTOMOBILES

C'est un professionnel aguerri et un passionné de mécanique automobile qui a repris la gérance du garage CM Auto 85 fondé en 2011 à Saint-Jean-de-Monts. Depuis ses 16 ans et son apprentissage, **Tony Bonnet** évolue dans le milieu automobile. Après une dizaine d'années à Saint-Jean-de-Monts et autant dans une concession à Challans, il a intégré CM Auto 85 voilà deux ans avec un projet qui lui trottait dans la tête : monter sa propre affaire. Quand il a appris que le garage situé dans le parc d'activités du Clousis était à vendre, il n'a pas hésité une seconde pour se lancer. « C'était une entreprise en très bonne santé financière. »

Depuis le 1<sup>er</sup> février dernier, il a repris cette SARL qu'il a **rebaptisée Garage Bonnet Automobiles** (CA non communiqué), spécialisée dans la réparation et l'entretien des véhicules de toutes marques. À ses côtés, sa femme Sophie, co-gérante, assure l'administratif. Et les débuts sont plutôt prometteurs. « Le carnet de rendez-vous est plein pour les deux prochaines semaines », précise-t-elle.

Ce projet de reprise a été soutenu par le réseau **Initiative Vendée Terres et Littoral** qui a délivré un accompagnement de six mois et accordé une aide financière dont le montant n'est pas communiqué. Tony et Sophie Bonnet, qui souhaitent faire perdurer l'esprit d'une **entreprise familiale**, se laissent quelques mois de réflexion avant d'envisager de recruter. Ils n'excluent pas non plus de diversifier un jour les activités avec la vente de véhicules.

Florence FALVY

### « Énergéticien du territoire »

Autre actualité marquante de ce début d'année : le Crédit agricole Atlantique Vendée devient « énergéticien du territoire ». Stratégie affichée : répondre au double enjeu de développement des énergies renouvelables d'un côté et d'accélération des démarches de sobriété énergétique de l'autre. La banque crée ainsi la filière Énergie Atlantique Vendée, autour de quatre grands métiers : **financeur** de projets ENR, **investisseur**, à travers notamment la création en septembre dernier du fonds CA Transition Énergétique Normandie – Pays de Loire doté de 50 M€, avec trois autres caisses régionales et Amundi Transition Énergétique, mais aussi **producteur et distributeur** d'énergie bas carbone locale, via la filiale du groupe, Selfee, et enfin **conseiller** en transition énergétique auprès des entreprises et collectivités. Par ailleurs, la banque coopérative annonce le lancement de **Carbioz**, une plateforme d'accompagnement à la décarbonation en lien avec l'association France Carbon Agri.

Gildas PASQUET



## Vendée • INNOVATION

### VIVRE EN BOIS LANCE SON PREMIER DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE EN VRAC DE PELLETS

Vivre en Bois est un réseau de **23 magasins** (France métropolitaine, Dom-Tom, Espagne) spécialisé dans la distribution d'éléments en bois pour la construction, l'aménagement extérieur et l'énergie. Basée à Sainte-Florence, en Vendée, la société (plus de 200 salariés, CA non communiqué) distribue les solutions bois de son fabricant exclusif, le **groupe vendéen Piveteaubois**. Depuis mi-février, Vivre en Bois a installé devant son magasin du Poiré-sur-Vie, à proximité de La Roche-sur-Yon, un distributeur de granulés en bois en vrac en **libre-service, accessible 24h/24 et 7j/7**. C'est le premier en Vendée. L'investissement pour cette machine d'une capacité de sept tonnes est de 50 000 €. Les pellets distribués sont fabriqués à partir de bois issus de forêts françaises et majoritairement gérées durablement<sup>1</sup>. Ils sont vendus au même prix au kilo qu'en sac.

Ce nouveau service s'inscrit dans une **démarche «zéro plastique»**, en adéquation avec la politique RSE de Piveteaubois. « Le sac plastique est le conditionnement utilisé pour les pellets. Désormais, le vrac est une alternative pour **limiter durablement la consommation d'emballage**, explique Olivier Chapeleau, responsable du magasin. Pour faciliter le ravitaillement, nous proposons d'ailleurs à nos clients des **sceaux réutilisables** en matière recyclable, vendus dans nos boutiques. L'avantage ? Ils sont empilables, ce qui facilite le stockage.

Avec cette machine, s'approvisionner en pellet devient aussi simple que d'acheter son pain au distributeur automatique, résume le dirigeant. Le client sélectionne la quantité souhaitée, paie et récupère ses granulés. » Si ce test est concluant, ce distributeur automatique devrait **se déployer sur l'ensemble du réseau** Vivre en Bois.

Marie LAUDOUAR

<sup>1</sup> Certifiées PEFC (Programme européen des forêts certifiées).

Désormais installée à la Cantine numérique, Edflex entend étoffer ses équipes nantaises.



Le distributeur automatique de granulés en bois de Vivre en Bois, devant le magasin du Poiré-sur-Vie.

## Loire-Atlantique • DÉVELOPPEMENT

### EDFLEX RECHERCHE DE NOUVEAUX TALENTS

Installé dans la Cité des Ducs depuis quatre ans, l'éditeur parisien d'une plateforme de formation en ligne destinée aux entreprises, Edflex, table sur une cinquantaine d'embauches à horizon cinq ans.

Accompagner les entreprises de tous secteurs d'activité (industrie, tertiaire, conseil, tech...), notamment du CAC 40, dans leur transformation grâce à l'accompagnement de leurs collaborateurs dans le développement de leurs **compétences** sur des thèmes variés (management, RSE, soft skills...) via une diversité de formats (podcasts, vidéos, cours en ligne...), c'est le rôle de cet éditeur d'une plateforme de formation digitale qui compte parmi ses clients historiques Bouygues Construction et Radio France. Objectif : « Permettre aux entreprises de développer leur **employabilité** et d'assurer la montée en compétences de leurs salariés », indique Carole Vendé, VP People & Impact, qui pilote la RSE et la direction des ressources humaines.

Fondée à Paris en 2016, l'entreprise s'est installée quatre ans plus tard à Nantes avec une équipe qui n'a cessé de grandir pour atteindre aujourd'hui **30 collaborateurs**, sur un effectif qui totalise plus de 80 salariés. « Il nous fallait des locaux plus grands. Raison pour laquelle nous nous sommes installés fin février au sein de la **Cantine numérique**, sur un plateau de 24 positions où l'on travaille en flex office. »

Une équipe qui se caractérise par une diversité de profils : développeurs, customer success, ingénierie pédagogique...

Ayant l'ambition de devenir leader européen sur son marché, Edflex, qui ne communique pas ses résultats financiers ni ses prévisions pour l'exercice 2024, évoque en revanche les embauches à venir. « Nous prévoyons une cinquantaine de **recrutements** dans les cinq ans à venir » afin de renforcer les équipes, notamment dans la création de contenus mais aussi de booster la force commerciale. D'où la nécessité de voir encore plus grand. « Dans les mois à venir, il n'est pas exclu d'occuper un plateau de 12 postes supplémentaires », indique Carole Vendé.

Florence FALVY



Le projet prévoit la réhabilitation de bâtiments de l'ancienne brasserie, dont la Tour Terken (à droite) et la Malterie (à gauche).

## Loire-Atlantique PROJET

### RÉALITÉS VA RÉHABILITER LE SITE D'UNE ANCIENNE BRASSERIE DANS LE NORD

Le développeur territorial nantais Réalités (400 M€ de CA en 2023, 1 300 collaborateurs) a été retenu pour redonner vie à un site emblématique de la métropole lilloise, entre Tourcoing et Roubaix : l'ancienne brasserie Terken. Imaginé avec le cabinet Hérauld Arnod Architectures, en partenariat avec Lille Métropole Habitat, le bailleur social de la métropole, le projet comprend sur 21 000 m<sup>2</sup> la construction de **198 logements neufs** et la réhabilitation de **trois ensembles de bâtiments** de l'ancienne brasserie : la tour Terken, la Malterie et l'Embouteillage. Le site accueillera notamment l'école de design industriel Rubika sur 1 060 m<sup>2</sup>, le restaurant gastronomique du chef étoilé Florent Ladeyn sur 760 m<sup>2</sup>, ainsi que 60 studios pour étudiants et jeunes actifs, des commerces et un parking public. Ce « projet Terken » est présenté comme s'inscrivant dans une **démarche environnementale** : conception bioclimatique, maintien des existants (espaces, matériaux et textures), utilisation de matériaux biosourcés et de ceux issus de la déconstruction. L'accent a été aussi mis sur les enjeux de préservation de la **biodiversité** et de la nature en ville à travers le maintien de zones de pleine terre végétalisées, arborées et ombragées, la limitation de l'imperméabilisation des sols et une gestion optimisée des eaux pluviales. La première phase de dépôt de permis de construire est prévue pour février 2025 et le démarrage des travaux pour le deuxième trimestre 2026.

Gildas PASQUET



## Vendée • CRÉATION

### SUPER SPECTRE, LA MARQUE INCLUSIVE QUI MONTE

Créée en septembre 2023 à Montaigu par Faye et Steeve Mc Dermott, Super Spectre propose une gamme d'**accessoires** et de **combinaisons** adaptés aux **enfants autistes de 2 à 12 ans**. Au-delà des vêtements, la marque souhaite créer une **communauté de soutien à la neurodiversité**, via une gamme de produits élargie aux aidants et à toutes les personnes sensibles à l'inclusion.

« On veut devenir le Petit Bateau du handicap », plaisante Faye Mc Dermott, la cofondatrice de Super Spectre. Elle raconte : « Début 2023, notre fils Tommy faisait déjà l'objet d'une suspicion d'autisme. Durant l'été, nous avons été confrontés à des **problématiques de déshabillage** génératrices de tensions dans notre foyer : notre fils ne supportait plus aucun vêtement. Puis j'ai acheté des combinaisons anti-UV dans un magasin de sport et ça a super bien fonctionné. C'est à l'automne 2023 que le diagnostic est tombé. À ce moment-là, j'ai eu besoin de me rapprocher d'autres familles d'enfants autistes en partageant notre quotidien sur un compte Instagram. Un espace aussi pour vulgariser le handicap et le spectre de ses manifestations auprès du grand public. » Elle précise : « Quand un enfant est constamment habillé en maillot de bain, cela attire les regards plus ou moins bienveillants. J'ai écumé le net pour chercher des vêtements adaptés mais je n'ai rien trouvé à part des produits très médicalisés. » Dépitée, la jeune femme achète finalement ses propres tissus et sollicite une couturière pour confectionner une première combinaison sur-mesure. Au total, 15 prototypes sortent de cette collaboration. « C'est là que l'idée de Super Spectre est née, ajoute-t-elle. D'ici la fin de l'année, nous proposerons une gamme de trois modèles déclinés en trois coloris et matières différents : une combinaison compressive pour les **profils hyposensibles**, une autre plus large pour les **hyper sensoriels** et un modèle hybride pour tous. » Entretemps, l'entrepreneure a fait appel à une styliste et à une modéliste pour finaliser le dossier technique. « En parallèle, on a lancé gratuitement des badges et des tours de cou de sensibilisation qui ont cartonné ! On en a expédié 200 : on m'écrivait tous les jours pour savoir où les trouver. Depuis 15 jours, on les a mis à la vente et une cinquantaine d'achats a déjà été enregistrée. » Prochaine étape : trouver un façonnier, de préférence en France, et lancer la production.

Sophie COMTE



Le modèle de combinaison compressive Super Spectre.



## Vendée NOMINATION

### CHRISTELLE BUETAS-MESNIL, NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DE BIOFOURNIL

À 52 ans, Christelle Buetas-Mesnil a été nommée au poste de directrice générale de Biofournil, une filiale du groupe coopératif vendéen Cavac. Succédant à Marc Barré, elle est en fonction depuis le mois de février.

« J'ai passé une vingtaine d'années chez Sodebo, dont les cinq dernières au service du développement de la **start-up Freego** créée par le groupe. Il s'agit d'une offre de **restauration connectée** proposée en libre-service dans les écoles et les entreprises, raconte Christelle Buetas-Mesnil. Je laisse derrière moi une équipe de dix personnes et une activité en croissance, qui a trouvé son marché. »

Elle poursuit : « En tant que **femme de défis**, c'était le bon moment de relever un nouveau challenge. »

Et d'ajouter : « Je suis une fille de paysan alors quand la Cavac m'a proposé la direction de sa filiale maugeoise, j'y ai vu l'occasion de me reconnecter à mes racines tout en défendant un produit et des valeurs qui me parlent. Biofournil est le **leader du pain bio au levain**, précise-t-elle. C'est une entreprise qui porte une histoire patrimoniale forte, à l'instar de Sodebo, ainsi qu'un savoir-faire unique que j'ai à cœur de faire connaître. »

Présent sur **tous les circuits de distribution** (GMS, circuits spécialisés bio et restauration hors domicile), Biofournil emploie 90 salariés dont 35 boulangers professionnels (CA non communiqué). « Mon objectif principal réside dans la conquête de **nouveaux marchés**, notamment à l'export et en restauration hors domicile », conclut-elle.

Sophie COMTE

## Vendée • STRATÉGIE POUR SES 20 ANS, TRANSPORTS DEROCQ INVESTIT

En avril 2004 naissaient les Transports Derocq. 20 ans après, l'entreprise vendéenne s'apprête à souffler une nouvelle bougie. L'occasion de revenir sur ses projets en cours et à venir.

« C'est un gros cap ! » lâche Damien Derocq, le fondateur des transports éponymes. Le 26 avril prochain, sa société fêtera ses **20 ans** en présence des équipes, de ses clients et fournisseurs. « Quelque 400 personnes sont attendues. »

L'occasion de retracer l'histoire de cette SARL qui compte désormais **80 salariés**, mais aussi de lever le voile sur ses nouveaux locaux situés à Saint-Georges-de-Montaigu.

L'entreprise les a investis en janvier dernier, après un an de travaux. Le bâtiment de **3 100 m<sup>2</sup>**, dont 2 000 m<sup>2</sup> dédiés au stockage, a nécessité **1,5 M€ d'investissement**. « Nous avons rapatrié ici les activités (atelier, exploitation) du site de Cugand qui, pour l'heure, est conservé. À terme, il sera vendu ou loué. » Le transporteur vendéen va également profiter de cet anniversaire pour parler de son **virage vers la transition énergétique**. Son premier camion électrique est attendu pour la mi-avril, avant l'arrivée de deux autres véhicules en juillet et d'un quatrième début 2025. Soit une enveloppe totale de plus d'1,4 M€.

Cet événement, organisé en partenariat avec l'agence d'événementiel Line Up (La Gaubretière), sera aussi l'occasion de se tourner vers l'avenir et de parler projets, notamment du **développement de l'activité logistique**. Car l'entreprise mène actuellement un nouveau chantier à Chavagnes-en-Paillers, sur un terrain de 10 000 m<sup>2</sup> : la construction d'un bâtiment de stockage dans le parc d'activités de La Promenade.

Opérationnel en janvier 2025, ce nouveau site va lui permettre de se doter de **3 000 m<sup>2</sup>** supplémentaires pour totaliser 8 000 m<sup>2</sup>. Montant de l'opération : 2 M€.

Un projet qui va s'accompagner de deux recrutements. « L'activité logistique, qui se porte bien, pèse 500 000 € dans le chiffre d'affaires global (CA 2023 : 8,9 M€). L'objectif est de réaliser **250 000 € de chiffre d'affaires supplémentaires par an** avec ce nouveau site », ambitionne Damien Derocq.

Selon lui, une extension de 2 000 m<sup>2</sup> pourra en outre être envisagée si la demande est au rendez-vous.

Florence FALVY





## Loire-Atlantique • FINANCEMENT

### WALTR LÈVE 2 M€

C'est une nouvelle étape de développement pour WaltR. La société spécialisée dans la surveillance des émissions polluantes par imagerie spatiale et sol vient d'annoncer la clôture d'un premier tour de financement seed de 2 M€. Objectif : accompagner sa croissance commerciale, en France et en Europe.

Fondée en 2018, la start-up WaltR vient de terminer son tour de table. À cette occasion, l'entreprise accueille dans son capital deux investisseurs : le Groupe ADP (Aéroports de Paris) et Expansion Ventures, le fonds d'investissement suédois spécialisé dans les technologies spatiales. Le consortium comprend également Spacefounders France (accélérateur de start-up européennes du spatial), le fonds de co-investissement Pays de la Loire Participations et Centrale Innovation (la filiale de valorisation de l'École Centrale de Nantes destinée à soutenir des projets tech). Ces fonds serviront à accélérer le **développement** de sa solution de tracking des émissions des polluants de l'air et des gaz à effet de serre par imagerie.

Basée à Toulouse et depuis septembre 2022 à Nantes, WaltR (20 collaborateurs, dont 6 personnes à Nantes et 8 prévues l'été prochain, CA non communiqué) exploite une **technologie spatiale couplée à de l'IA** qui permet d'identifier, de mesurer et de cartographier avec précision les **émissions polluantes** gazeuses et particulaires d'une ville, d'un site industriel et d'infrastructures aéroportuaires ou portuaires. Son ambition : « devenir la principale entreprise européenne indépendante spécialisée dans le suivi des émissions et l'un des principaux fournisseurs de données spatiales pour les entreprises et les acteurs publics du monde entier engagés dans des politiques d'ISR (investissement socialement responsable) », indique Eric Pequignot, PDG et fondateur de WaltR.

Florence FALVY



Magazine papier  
et version numérique :  
accès au site web  
et newsletter hebdomadaire.

Parution hebdomadaire

6 MOIS • 26 NUMÉROS : 48 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 24 € TTC

1 AN • 52 NUMÉROS : 79 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 39 € TTC

2 ANS • 104 NUMÉROS : 119 € TTC

VERSION NUMÉRIQUE : 59 € TTC



Paiement sécurisé



INFORMATEUR JUDICIAIRE

le média  
des affaires

Loire-  
Atlantique  
et Vendée

# ABONNEZ-VOUS !

Nom ou raison sociale .....

Adresse .....

Téléphone .....

E-mail .....

Nombre d'abonnés souhaité .....

INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

# « FAIRE RIMER GOURMAND ET MILITANT »

Imaginé à **Nantes** par trois ingénieures agroalimentaires, **Alix Guyot**, **Louise Doulliet** et **Katia Tardy**, à partir de pain bio invendu, le **biscuit Kignon** est aujourd'hui produit par les **travailleurs handicapés** de l'Esat de Savenay. Alors que La Biscuiterie Handi-Gaspi peine à satisfaire une demande qui explose, la jeune **entreprise militante et écologique** compte **essaimer son modèle à Paris, Lille et Lyon** pour rapidement **booster ses capacités** de production.

Propos recueillis par Nicolas **LE PORT**

## Quels ont été vos parcours et formations avant la création de la biscuiterie ?

**Katia Tardy** : Nous sommes toutes les trois ingénieures agroalimentaires. Après des études scientifiques, nous nous sommes spécialisées dans différents métiers complémentaires. Alix Guyot travaillait sur la R&D pour la biscuiterie Saint-Michel. Louise Doulliet a été directrice d'usine pour un fabricant de kombucha en Bretagne. Puis elle a monté une boîte d'agriculture urbaine à Paris, où elle faisait pousser des herbes aromatiques sur les toits.

Pour ma part, je me suis formée au marketing après mes études d'ingénieure et j'ai intégré le groupe Nestlé dans lequel j'ai passé huit ans au marketing et à la communication.

## Qu'est-ce qui vous a donné envie de changer d'activité ?

**Alix Guyot** : Le fait d'être au cœur de l'industrie agroalimentaire nous a fait prendre conscience qu'il y a trop de matières qui se perdent. En France, 10 millions de tonnes d'aliments encore consommables sont jetées chaque année.

Nous avons eu envie de donner du sens à nos métiers. Au même moment, nous avons été recrutées par Handicap Travail Solidarité, une association nantaise qui œuvrait pour l'insertion des personnes handicapées et portait un projet agroalimentaire. Elle cherchait des profils pour trouver de nouveaux débouchés aux établissements et services d'aide par le travail (Esat). Avec l'objectif de faire monter en compétences les personnes en situation de handicap sur de nouveaux métiers et les aider à s'intégrer.

## Comment est née l'idée de créer une biscuiterie ?

**KT** : Nous avons déjà constaté le gaspillage alimentaire dans l'industrie, et via l'association, nous avons ouvert les yeux sur le manque d'activité en Esat. Au fil de nos visites, les travailleurs s'ennuyaient, ne montaient pas en compétences et perdaient confiance. On a trouvé ça dommage de voir un tel potentiel inutilisé.

Comme avec Alix et Louise, ça matchait bien et que nos CDD se terminaient au 31 décembre 2020, nous avons tenté dès le 1<sup>er</sup> janvier d'écrire une histoire ensemble autour de ces deux enjeux avec la création d'une biscuiterie Handi Gaspi. Handi car toute la fabrication des biscuits et leur conditionnement seraient assurés par des personnes en situation de handicap. Et Gaspi, car nos recettes seraient réalisées avec des invendus de pain bio. ●●●



A photograph of three women, the founders of La Biscuiterie Handi-Gaspi, standing together against a dark background. The woman in the center, Louise Doulliet, is wearing a red apron and holding a small box of biscuits. She is smiling and looking towards the camera while holding a cookie. The woman on the left, Alix Guyot, is wearing a yellow apron and a dark blue sweater, laughing and pointing at the cookie. The woman on the right, Katia Tardy, is also wearing a yellow apron and a dark blue top, laughing and pointing at the cookie. The box of biscuits is white with a green top and features the text 'Le handicap au cœur de la pâtisserie' and 'Vous régalez, nous priorisons'.

**Alix  
GUYOT**  
Cofondatrice  
de La Biscuiterie  
Handi-Gaspi

**Katia  
TARDY**  
Cofondatrice  
de La Biscuiterie  
Handi-Gaspi

**Louise  
DOULLIET**  
Cofondatrice  
de La Biscuiterie  
Handi-Gaspi

...

### Pourquoi avoir choisi de vous attaquer au pain ?

**AG** : Il existait déjà des filières structurées de revalorisation pour les fruits et légumes. Ce qui n'était pas le cas pour le pain. À l'échelle du pays, 200 millions de baguettes sont jetées chaque année rien que par les boulangers. Et les banques alimentaires le récupèrent peu.

**KT** : D'où l'idée d'en faire quelque chose... Alix s'est aperçue que broyer du pain faisait de la farine, qui pouvait être utilisée pour fabriquer des biscuits. L'idée était toute trouvée : créer des produits gourmands et prouver qu'on peut sauver le monde en se faisant plaisir. D'où notre slogan : "bon pour la société, la planète et les papilles".

### Comment avez-vous procédé ?

**Louise Doulliet** : On s'est laissé six mois pour écrire une histoire à impact social et environnemental. Nous avons sorti nos premiers biscuits du four en septembre 2021, à l'époque dans un local provisoire, car on voulait s'assurer que des gens croient au modèle qu'on avait imaginé...

### Justement, pouvez-vous le présenter ?

**LD** : Il consiste à installer l'activité dans les Esat en formant leurs travailleurs au métier de biscuitier. Nous avons commencé par celui de Savenay. On a rencontré les responsables en octobre 2021 et on a fabriqué chez eux les premiers biscuits en mars 2022. Tout a été très vite : l'Esat disposait d'un local aux normes agroalimentaires et les équipes avaient envie d'aller vers ce genre de projet. Quand on est arrivées avec les machines, le process, les recettes et les idées, on a réussi à former 30 biscuitiers avant l'été. On a commencé par lancer la marque Kignon, à destination des réseaux bio spécialisés et du hors foyer. À partir de septembre 2022, on a "lâché les chiens" sur la partie commerciale : ça nous a permis de rentrer chez Naturalia, Biocoop, So.bio et Bio C'bon. Soit près de 600 magasins au niveau national.

### Comment avez-vous financé le projet ?

**KT** : On a eu la chance que les banques nous suivent, juste en leur faisant goûter les biscuits d'Alix. Le tout pour un

investissement de départ de 150 k€. On a également bénéficié de subventions et remporté des prix très rapidement. Plus de 40 récompenses au total, qui ont constitué une belle rampe de lancement et rendu plus crédible la démarche. Depuis, d'autres banques nous ont rejointes et on a obtenu des subventions de la Région et de l'État pour un total de 450 k€. On a donc financé la biscuiterie avec autant de subventions que d'emprunt.

### Comment fonctionne votre approvisionnement en invendus ?

**AG** : Les invendus, c'est notre matière première. Pour l'instant, on ne valorise que des invendus de pain bio en Loire-Atlantique auprès de gros acteurs de la boulangerie. Notre plus gros approvisionnement, c'est Biofournil à Mouzillon. Il fournit 90 % de notre pain. Il s'agit d'un petit site industriel qui fabrique pour la grande distribution, la restauration collective et la restauration scolaire. Sur une année, quand on va atteindre notre vitesse de croisière, on va sauver 120 000 baguettes de pain par an. Pour l'instant, on en sauve 300 par jour.

### Où en est l'entreprise aujourd'hui ?

**KT** : Le chiffre d'affaires a triplé en trois ans (450 k€ en 2023), tout comme les équipes. Nous sommes désormais 12 et on devrait fêter le million d'euros de chiffre d'affaires cette année. On a produit 30 tonnes de biscuits en 2023.

Grâce à des clients comme la SNCF, on n'a pas besoin de faire de prospection. Les entreprises viennent directement à nous. Les Esat également car, avec nos biscuits, on vient pallier leur problématique de manque d'activité. Les seuls que l'on prospecte, c'est la grande distribution car c'est là où le levier de croissance est le plus grand.

### Comment se répartit votre chiffre d'affaires ?

**KT** : En 2023, la moitié de notre CA a été réalisée grâce aux réseaux bio, un quart par le hors foyer (SNCF, restauration collective, hôtels). Le quart restant, ce sont les associations et entreprises (Hermès, BNP, Bouygues...) en vente directe, le site de vente en ligne (4 %), mais aussi les salons, marchés et foires.



C'est à partir de pains bio invendus que sont élaborées les recettes de la biscuiterie Handi-Gaspi.



# À l'échelle du pays, 200 millions de baguettes sont jetées chaque année rien que par les boulangers.

Alix GUYOT



Près de 30 tonnes de biscuits  
ont été produites au sein de l'Esat  
de Savenay en 2023.

## L'activité est-elle rentable ?

**KT :** Elle ne l'est pas encore. Elle doit le devenir en 2024 pour l'atelier de Savenay, après deux ans d'activité. Aujourd'hui, on est obligées de freiner le développement commercial parce qu'on n'a pas la capacité à produire suffisamment. C'est pour cette raison qu'on a investi dans du nouveau matériel, qui sera installé et fonctionnel avant l'été pour pouvoir absorber la croissance et atteindre cette rentabilité.

## D'où la recherche de nouveaux Esat pour dupliquer votre modèle ?

**AG :** Exactement. Nous voulons monter en puissance, ouvrir plein d'ateliers et ne pas se contenter d'une approche locale. Notre objectif est d'essaimer notre modèle dans d'autres Esat, en venant directement y brancher l'activité de biscuiterie. Tout sera livré clé en main pour que les travailleurs puissent se former et lancer la production très rapidement. L'idée, c'est de créer une multitude de petits ateliers de production en circuits courts de manière à avoir la force de frappe d'un industriel et répondre à des demandes nationales de gros acteurs. Avec, à long terme, l'objectif de mailler l'ensemble du territoire français.

## Par où commencera cet essaimage ?

**AG :** Nous comptons ouvrir cette année des ateliers à Paris, Lille et Lyon. On commencera par Paris, avec la création d'une unité avant la fin du mois, qui va nous permettre de rentrer chez Franprix dès avril en attendant l'ouverture d'une plus grosse unité qui démarrera à l'automne. À Lille, on a trouvé un local agro, les structures du handicap sont déjà identifiées, tout comme le lieu de production aussi. Il n'y a plus qu'à mettre les machines. À Lyon, nous avons aussi trouvé un local et identifié les partenaires. On a également des sollicitations d'autres régions de France sur lesquelles on travaille en parallèle.

## Est-ce que ce projet sera synonyme de levée de fonds ?

**KT :** Oui, nous allons devoir retaper dans la trésorerie pour essaimer et cela implique de lever des fonds. En décembre dernier, nous avons pris conscience de toutes les perspectives qu'on avait et en même temps de notre faiblesse en ●●●

## La SNCF constitue notre plus gros volume de vente, offre une visibilité folle à notre démarche et booste notre crédibilité.

Louise DOULLIET

...

capital propre. On a fini l'année 2023 à sec. Plus un produit en stock. D'où la nécessité d'essaimer rapidement. Avec les banques, on est allées au bout de l'emprunt donc si des investisseurs veulent embarquer dans notre aventure engagée, c'est le moment !

Aujourd'hui, nous avons besoin de ces fonds pour faire grossir l'équipe à la hauteur des enjeux et de l'essaimage qui nous attendent. Notamment dans nos bureaux à Nantes, sur la partie commerciale, mais aussi sur la partie technique pour piloter l'essaimage. Une partie sera également consacrée au marketing pour faire exploser les marques.

### Quelle stratégie déployez-vous dans un contexte de perte de vitesse du bio ?

**LD :** Nous avons développé tout l'univers du hors foyer, aussi bien l'hôtellerie haut de gamme que les cantines scolaires, car on se rend compte que ce secteur doit s'emparer d'une démarche plus vertueuse. Notre plus gros client hors foyer aujourd'hui, c'est la SNCF. Nos biscuits sont en vente dans tous les TGV et Intercités de France depuis juin 2023. Cela constitue notre plus gros volume de vente, offre une visibilité folle à notre démarche et booste notre crédibilité.

### Le fait d'être positionné sur le bio n'est-il par un facteur limitant ?

**AG :** C'est un frein à notre mission première qui est de lutter contre le gaspillage. D'ailleurs, beaucoup d'industriels viennent nous voir pour revaloriser des matières qui ne sont pas bio. Nous avons donc prévu d'ouvrir des gammes conventionnelles pour valoriser les matières des gros acteurs de la boulangerie et des chaînes. C'est pourquoi on a lancé en septembre dernier une nouvelle marque, Et Tok!,

à destination de la grande distribution. Elle a pour but de valoriser leurs propres invendus de pain. On reçoit désormais à Savenay du pain de magasins U, Leclerc et Intermarché pour vraiment essayer d'embarquer la grande distribution dans l'économie circulaire en tant qu'acteurs de la démarche.

### La vôtre semble avoir tapé dans l'œil de nombreux industriels. Comment répondez-vous à leurs sollicitations ?

**LD :** Ils sont effectivement nombreux à venir nous chercher pour valoriser leurs coproduits ou invendus (un coproduit est une matière créée de façon inévitable par le processus de fabrication d'un autre produit, NDRLR). Ils nous disent « on jette tant de pains chaque jour, que pouvez-vous faire pour nous ? » ou « ça serait bien que vous lanciez une madeleine, des confitures... ».

Face à ces nombreuses demandes pour élargir notre gamme et faire rayonner la démarche plus loin, notre réponse consiste à réinjecter de l'Handi Gaspi directement chez les industriels qui savent le faire, ou envoyer des équipes de travailleurs handicapés déjà formées chez ceux qui ne le savent pas.

### Vous avez des exemples ?

**LD :** Nous sommes actuellement en train de créer une biscuiterie directement à l'arrière de l'usine d'un industriel, avec un Esat qui va s'y installer. Les pains invendus iront directement alimenter les lignes de production de la biscuiterie. On amène au projet la légitimité et l'agilité que l'industriel n'a pas. Et lui la force de frappe. Le but, c'est d'avancer main dans la main pour faire aussi bouger les lignes chez eux.

Cela va nous permettre de tester à la fois le modèle de biscuiterie branchée directement à une usine, en parallèle de nos



biscuiteries branchées à des Esat. À la fin de l'année, on verra quel modèle aura le mieux répondu afin d'ajuster notre cap.

### Vous avez d'autres projets Handi Gaspi dans les tuyaux ?

**KT :** Plus on avance dans l'aventure, plus on constate que les matières sont gaspillées sur les lignes de fabrication des industriels et via les invendus des distributeurs. On compte donc s'ouvrir à la revalorisation d'autres matières. Alix travaille notamment sur les tourteaux de noix, noisettes, cacahuètes, coques de macaron, éclats de crêpe, mais aussi tout l'univers du fruit, le caramel...

Cette démarche anti-gaspi dans l'agroalimentaire, on a également conscience qu'on peut facilement la déployer dans le bâtiment, le textile, la construction, l'ameublement... En réalité, il y a des matières qui se perdent

partout et plus de 8 000 Esat en France sont capables de se former assez facilement à de nouvelles activités. On a commencé par l'agroalimentaire car c'est notre domaine d'expertise, mais on se dit qu'on peut aussi aller donner du sens à d'autres filières.

## La promesse du local est la tendance forte du moment.

Katia TARDY

### Le consommateur a-t-il encore des préjugés par rapport aux déchets alimentaires ?

**AG :** Oui, on entend encore des réflexions comme « elles ont fait les poubelles » ou « les handicapés ont bavé dans le biscuit ». Il reste du chemin à parcourir pour faire évoluer les mentalités des consommateurs et leur faire comprendre qu'on peut faire rimer gourmandise et militantisme. D'ailleurs, sur les salons, ils sont

Les travailleurs handicapés de l'Esat sont impliqués dans toutes les étapes de la chaîne de production : réception des invendus, fabrication des biscuits, mise en carton et même conditionnement.

toujours surpris que nos biscuits puissent être bons. Vu qu'on fait quelque chose de bon pour la planète, c'est contre-intuitif que ce soit gourmand !

### Avec ce projet d'essaimage, vous adressez également la promesse du local. Pourquoi une telle stratégie ?

**KT :** La promesse du local est la tendance forte du moment. Le bio va disparaître et ne sera bientôt plus proposé sur l'ensemble de nos gammes. Ce qui aujourd'hui est recherché par les consommateurs, c'est le côté fait près de chez moi. Vu qu'à l'avenir on aura des ateliers un peu partout, on pourra adresser la promesse du local, y compris au niveau national.

Et la diversification de gamme va nous permettre de couvrir plein de moments de consommation : du petit-déjeuner jusqu'au coucher. Avec l'objectif à terme d'être présent dans tous les foyers français.

### Justement, comment se compose votre gamme aujourd'hui ?

**AG :** Cinq recettes sucrées et trois salées pour la marque Kignon, et quatre sucrées pour la marque Et Tok!. Le tout décliné dans de nombreux formats : en sachets pour les magasins, en vrac, en seaux pour l'hôtellerie et la restauration. On a aussi le format snacking pour les trains, qui est en test dans les cinémas Pathé. Et les petits bocaux personnalisables pour les entreprises et l'hôtellerie de luxe. On travaille également sur un nouveau format de biscuit : le bord de tasse.

### Quel regard portez-vous sur l'évolution de l'anti-gaspillage dans l'agroalimentaire ?

**LD :** Il reste du chemin à faire, même si de plus en plus d'acteurs se positionnent sur ces enjeux comme Too good to go. Les industriels commencent à s'emparer du gaspillage parce que la loi le leur impose ou que c'est de l'argent perdu. Tous ne sont pas au même niveau d'avancement, mais on sent que ça devient une véritable préoccupation.

Aujourd'hui, l'anti-gaspi est un positionnement différenciant pour nous. Mais demain, tout le monde en aura dans ses produits. Ça va devenir une tendance incontournable. Du coup, on n'aura peut-être plus ce côté innovant. Mais le côté local pourrait bien pousser la démarche sur le long terme. ●



# COMMENT PROTÉGÉ LE DESIGN DE MON PRODUIT ?

Aujourd'hui, le design d'un produit peut jouer un **rôle clé dans son succès** sur le marché. En effet, dans un environnement saturé, **l'apparence** est souvent le premier **point de contact** avec le consommateur et peut donc faire toute la différence en captant plus particulièrement son attention (meublerie, automobile, etc.). Sa **protection** peut donc constituer un **intérêt stratégique** majeur pour les entreprises. Nous vous proposons de passer en revue les différents modes de protection possibles.

Par Cécile **GUYOT**, avocate, et Bethsabée **ROSE**, élève avocate, cabinet Solvoxia

## Qu'entend-on par "design" d'un produit ?

Dans cet article, il faut entendre ce mot par l'aspect visuel extérieur du produit, son apparence, son esthétisme. Il s'agit par exemple de la forme d'un fauteuil, celle d'un flacon de parfum ou d'une télécommande.

## Pourquoi le protéger ?

Il existe plusieurs raisons de vouloir protéger le design de ses produits : pour bénéficier d'un monopole d'exploitation sur ceux-ci et pouvoir empêcher les tiers de les reprendre ou alors, sous licence, pour valoriser ses investissements sous forme d'actifs ou encore pour se créer une image de marque forte.

## Protection par le dépôt de dessins et modèles

Souvent peu connue et usitée, la protection par le dépôt de dessins et modèles peut se révéler un outil très intéressant pour la protection de l'apparence de vos produits incluant leurs lignes, contours, couleurs, formes, textes, motifs, etc.

Elle permet ainsi de garantir au déposant un véritable droit de propriété industrielle, valable pour 5 ans et renouvelable jusqu'à 25 ans. Fort de ce titre, son titulaire pourra s'opposer à toute fabrication, offre, mise sur le marché ou utilisation non autorisée d'un produit incorporant son dessin et modèle ou offrant une même impression visuelle.

Il faut cependant, pour en bénéficier, procéder à un dépôt du dessin et modèle devant l'office de propriété intellectuelle compétent, à savoir l'INPI pour la France ou encore l'EUIPO pour l'Europe.

Pour bénéficier de cette protection, le design que l'on veut protéger doit remplir plusieurs conditions :

- **être "nouveau"** (aucun dessin ou modèle identique n'a été rendu public/divulgué avant la date de dépôt de la demande d'enregistrement ou avant la date de priorité revendiquée) ;
- **présenter un caractère "propre"** (l'impression globale qu'il laisse sur le consommateur doit différer de celle des dessins ou modèles antérieurs) ;



Cécile  
Guyot

- être “visible” (c’est-à-dire apparent aux yeux du consommateur).

Il sera noté que la protection par le droit des dessins et modèles exclut les designs dont les caractéristiques sont exclusivement dictées par la fonction technique de l’objet et ceux qui seraient contraires à l’ordre public ou la moralité (ex : modèle de billet de banque).

Il est par ailleurs intéressant de savoir qu’il existe des procédures simplifiées pour les entreprises dont les produits ont une durée de vie courte et sont destinés à être renouvelés régulièrement (notamment dans le domaine de la mode).

## Et les autres droits de propriété intellectuelle ?

- Le droit d’auteur

Avec ou sans dépôt de dessin et modèle, le design d’un produit peut être considéré comme une œuvre de l’esprit et peut donc être susceptible de bénéficier de la protection par le droit d’auteur, à condition qu’il soit original.

Il est donc nécessaire de pouvoir démontrer que des choix créatifs libres et empreints de la personnalité du créateur ont été faits. Des tribunaux ont par exemple accepté que soient couverts par des droits d’auteur des éléments de mobilier, des bijoux, des vêtements, etc.

Le droit d’auteur confère automatiquement à son titulaire des droits sa vie durant et pendant 70 ans ensuite.

Le titulaire de droits d’auteur dispose, comme en matière de dessins et ●●●



Le cabinet Solvoxia est exclusivement dédié à la propriété intellectuelle, au numérique et aux données personnelles.

[Solvoxia-avocats.com](https://solvoxia-avocats.com)

© Solvoxia



modèles, du droit d'interdire la reproduction et la représentation non autorisée de son design, sur tout support, par des tiers.

Point important : l'essentiel en matière de droit d'auteur est de pouvoir prouver sa paternité sur la création et sa date. Il est donc conseillé de conserver toutes les versions de son travail et de faire des dépôts probatoires du design, par exemple auprès de l'INPI (dépôt e-soleau).

#### • Le droit des marques

Il peut également être envisagé la protection du design en déposant une représentation en 3D à titre de marque, appelées «marques tridimensionnelles» (ex : la forme d'un bonhomme LEGO ou encore le bâtonnet Mikado).

Ces marques doivent remplir les mêmes conditions de validité que les marques plus classiques : constituer un signe distinctif capable d'être compris comme l'indication de l'origine commerciale des produits et services visés et être licites et disponibles. C'est généralement la première condition qui pêche lorsqu'une telle marque est refusée.

La protection par le droit des marques confère un monopole d'utilisation sur le signe déposé, pour les produits et services visés, pendant une durée de 10 ans, renouvelable indéfiniment.

#### Sans droit de propriété, une action est-elle tout de même envisageable ?

La réponse est oui, grâce à l'action en concurrence déloyale ou en parasitisme, sur la base de la responsabilité civile.

Elle sanctionne le fait de commercialiser des copies de produits de concurrents, lorsqu'il en résulte un risque de confusion dans l'esprit du consommateur. Cette forme de protection présente l'avantage de ne pas dépendre de l'existence de droits privatifs sur les produits copiés.

Le parasitisme sanctionne le fait de se placer dans le sillage d'un autre opérateur économique pour profiter indûment de ses efforts humains, financiers ou de sa notoriété en reproduisant ou en imitant un design, un motif notoire d'une autre entreprise.

En résumé, si vous êtes amené à créer et commercialiser des produits dont l'apparence vous paraît spécifique, n'hésitez pas à vous poser la question de leur protection. ●





Dans un **contrat** conclu hors établissement, la mention d'un **délai de livraison maximal** ne remplace pas l'indication d'un **délai précis**.

# MENTION DU DÉLAI DE LIVRAISON

La Cour de cassation continue de renforcer la protection du consommateur ayant conclu un contrat hors établissement (contrat conclu à la suite d'un démarchage à domicile, dans un hôtel, sur le lieu de travail, dans un espace public ou privé différent de celui dans lequel le professionnel exerce son activité de manière permanente ou habituelle).

Préalablement à la conclusion d'un tel contrat de vente de biens ou de services, le professionnel doit fournir au consommateur, de manière lisible et compréhensible, un ensemble d'informations : caractéristiques essentielles du bien ou du service, prix, date de livraison ou de fourniture du service (Code de la consommation, article L221-5).

S'agissant du délai de livraison, la Cour de cassation vient de préciser qu'il doit s'agir d'un délai précis et non d'un délai maximal.

L'affaire concernait un contrat de fourniture et de pose de panneaux photovoltaïques financé par un crédit bancaire. Le consommateur demandait l'annulation et le remboursement

des sommes payées (24 900 €). Le consommateur invoquait l'absence d'indication du délai de livraison dans le bon de commande. Les conditions générales de vente remises au consommateur ne mentionnaient qu'un délai maximum.

Pour la Cour de cassation, cette indication dans les conditions générales de vente, « au demeurant illisible sur l'exemplaire remis au consommateur », ne permettait pas de remplacer l'absence d'indication, sur le bon de commande, de la date d'exécution des différentes prestations.

Le contrat doit donc être annulé et les paiements remboursés.

La Cour avait déjà jugé que le contrat doit distinguer le délai pour effectuer la pose et le délai pour accomplir les démarches administratives. Dans ce nouvel arrêt, la Cour juge qu'un délai précis d'exécution doit être mentionné même si aucune prestation complémentaire n'est prévue. ●

## Référence

Cass. 1<sup>re</sup> civ. 24 janvier 2024, n° 21-20.693

# FRAIS DE CARBU

## POUR 2023

Le barème des frais de carburant de l'administration fiscale est destiné à permettre l'évaluation des frais professionnels en voiture ou en deux-roues pour la déclaration des revenus.

Le barème ne concerne que les salariés, les entrepreneurs indépendants et les sociétés de personnes.

Il ne peut en outre être utilisé que pour évaluer les frais des véhicules à usage mixte, c'est-à-dire servant à la fois à titre professionnel et privé, à l'exclusion donc des véhicules uniquement professionnels.

Enfin, l'utilisation du barème ne dispense pas de pouvoir justifier avec une exactitude suffisante le kilométrage parcouru à titre professionnel. Il est donc conseillé de conserver tous les éléments relatifs aux déplacements pour répondre le cas échéant à une demande d'information du service des impôts.

Le barème des frais de carburant applicable aux revenus de 2023 (à déclarer en mai ou juin 2024) vient d'être publié par l'administration fiscale. Par rapport à l'année précédente, les évaluations diminuent d'environ 3 % pour le gazole. Elles sont relevées de plus de 4 % pour le super sans plomb et de 15 % à plus de 16 % pour le GPL.

### Salariés

Le barème des frais de carburant peut être utilisé par les salariés qui optent pour la déduction de leurs frais réels, à la place de la déduction forfaitaire de 10 %. La déduction de 10 % s'élève au minimum à 472 € et à 13 522 € au maximum. Elle couvre, outre les frais de déplacement du domicile au lieu de travail, les frais de restauration et l'achat de documentation.

Le barème des frais de carburant peut être utilisé par les salariés qu'ils soient ou non propriétaires du véhicule. Les

frais de péages, garage, stationnement et intérêts d'emprunt peuvent être ajoutés et déduits en frais réels.

Le total des frais de carburant est cependant plafonné au montant calculé pour un véhicule de 7 CV selon le barème des indemnités kilométriques.

Ce barème des indemnités kilométriques, non encore diffusé, prend en compte l'ensemble des frais d'utilisation d'un véhicule (carburant, assurance, entretien et réparations, pneumatiques, dépréciation).

Pour 2022, l'indemnité kilométrique pour un véhicule de 7 CV et plus se calculait ainsi :

- Jusqu'à 5 000 km :  $\text{km} \times 0,697$  (par exemple : 1 394 € pour 2 000 km)
- De 5 001 à 20 000 km :  $(\text{km} \times 0,394) + 1 515$  (3 485 € pour 5 000 km)
- Plus de 20 000 km :  $\text{km} \times 0,470$  (9 400 € pour 20 000 km)

Les salariés peuvent avoir intérêt à évaluer leurs frais de déplacement sur la base de ce barème des indemnités kilométriques au lieu du barème des frais de carburant.

Les salariés doivent réintégrer dans le montant des salaires les allocations pour frais perçues de l'employeur (indemnités forfaitaires ou remboursements sur justificatifs).

L'employeur peut en effet prendre en charge tout ou partie des frais de carburant liés à l'utilisation par un salarié de son véhicule pour se rendre sur son lieu de travail au moyen de la "prime transport". Le versement de cette prime est décidé par accord d'entreprise ou décision unilatérale de l'employeur et doit bénéficier à l'ensemble des salariés de l'entreprise. La "prime transport" bénéficie d'une exonération sociale et

# RANT

L'administration fiscale a publié son barème des frais de carburant pour 2023 en vue de la déclaration des revenus à effectuer en 2024.

fiscale dans la limite de 700 € par salarié et par an, dont 400 € au maximum pour les frais de carburant (limites applicables aux années 2022, 2023 et 2024).

Par ailleurs, il n'y a pas lieu de tenir compte de l'indemnité carburant de 100 € versée par l'État en 2023. Cette aide est versée sous conditions de ressources (revenu fiscal de référence par part de 2021 inférieur ou égal à 14 700 €).

## Entrepreneurs individuels

Le barème des frais de carburant est aussi destiné aux entrepreneurs individuels (commerçants, artisans, prestataires de services), tenant une comptabilité «super simplifiée». Cette méthode comptable est une tolérance fiscale consistant en une simple comptabilité de trésorerie avec régularisation en fin d'exercice selon les règles de la comptabilité commerciale (enregistrement des créances et des dettes).

Le barème peut être utilisé pour l'ensemble des frais de carburant afférents aux déplacements professionnels de l'exploitant. Une option en ce sens doit être exercée sur la déclaration de résultats.

## Professionnels libéraux

Pour les professionnels libéraux, le barème des frais de carburant ne peut être utilisé que pour les véhicules pris en location, leasing ou crédit-bail.

## Sociétés de personnes

Les associés d'une société de personnes exerçant une activité professionnelle dans la société peuvent également utiliser le barème des frais de carburant pour les frais de déplace-

ment du domicile au lieu de travail, que le véhicule soit en propriété ou en location. Les sociétés concernées sont les SCP (sociétés civiles professionnelles), les sociétés civiles de moyens (SCM), les EURL (entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée), les SNC (sociétés en nom collectif) et sociétés en commandite simple. Il s'agit aussi des SARL ou sociétés anonymes ayant opté pour les régimes des sociétés de personnes.

## Barèmes des frais de carburant 2023

### Véhicules automobiles (€/km)

Puissance fiscale	Gazole	Sans plomb	GPL
3 et 4 CV	0,099	0,123	0,073
5 à 7 CV	0,122	0,152	0,090
8 et 9 CV	0,145	0,181	0,107
10 et 11 CV	0,164	0,203	0,121
12 CV et plus	0,182	0,226	0,135

### Vélocycle, scooters, motos

Puissance fiscale	€/km
< 50 cm <sup>3</sup>	0,040
de 50 à 125 cm <sup>3</sup>	0,081
3, 4 et 5 CV	0,102
au-delà de 5 CV	0,142

### Référence

BOI-BAREME-000003 du 6 mars 2024



Joep  
Beving

© Rahi Rezvani

## FESTIVAL

### VARIATIONS : LE CLAVIER DANS TOUS SES ÉTATS

Variations, le festival qui met à l'honneur **le piano et les claviers**, revient avec une trentaine de concerts de musique jazz, électronique, expérimentale, traditionnelle ou pop : **piano solo** (Joep Beving, Bruce Bubaker, Amaro Freitas), **quatuor** (Melaine Dalibert), **claviers en tous genres** (Radio Hito)...

À noter parmi les temps forts : un concert avec le pape des synthés Oneohtrix Point Never. Au menu également : des rendez-vous à mi-chemin **entre performance et installation artistique**, à l'image de Clément Vercelletto et de son engoulement, ou du projet "Tout l'univers" de l'artiste plasticien Xavier Veilhan et du scénographe Alexis Bertrand. En plus du Lieu Unique, Variations investira d'autres lieux de Nantes comme le Musée d'arts ou la Chapelle de l'Immaculée ainsi que des lieux partenaires : Stereolux, Pannonica, Trempo.

Du samedi 30 mars au dimanche 7 avril à Nantes.

Tarifs : de gratuit à 24 €.

Programmation, lieux et réservations sur [Lelieuunique.com](http://Lelieuunique.com).

## LITTÉRATURE

### 34<sup>E</sup> ÉDITION DU PRINTEMPS DU LIVRE DE MONTAIGU

Devenu au fil des ans un événement d'envergure nationale, le **Printemps du livre de Montaigne** a battu son record de fréquentation en 2023 avec plus de **40 000 visiteurs**. Cette année encore, **du 19 au 21 avril**, le salon littéraire investira la place de l'Hôtel-de-Ville et le parc Henri-Joyau avec un programme varié, invitant à la découverte, au **partage** et à la convivialité. Après Étienne de Montéty l'an passé, **Agnès Martin-Lugand**, à qui l'on doit une dizaine de romans vendus à près de cinq millions d'exemplaires et traduits dans plus de 30 langues, sera la **présidente d'honneur** de cette 34<sup>e</sup> édition. Au total, plus de **200 auteurs** sont attendus pour échanger avec le public et dédicacer leurs ouvrages.

Citons notamment Douglas Kennedy, Franck Thilliez, Thomas B. Reverdy, Laure Manel ou encore Sophie Tal Men. À découvrir en ouverture de l'événement, le spectacle *Monte-Cristo*. Cette adaptation audacieuse du chef-d'oeuvre d'Alexandre Dumas par la compagnie La Volige, sera à l'affiche du théâtre de Thalie le vendredi soir à 20h30.

Du vendredi 19 au dimanche 21 avril, Montaigne.

Programme complet sur [Printempsdulivre.terresdemontaigne.fr](http://Printempsdulivre.terresdemontaigne.fr).

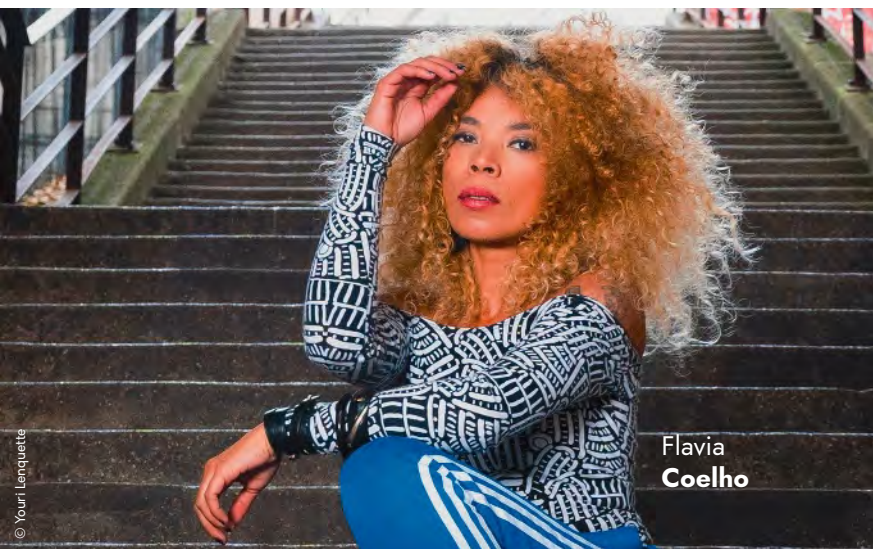
Entrée gratuite sauf pour le spectacle d'ouverture, *Monte-Cristo* au théâtre de Thalie à 20h30 (de 13 à 21 €).

Réservations à l'Office de Tourisme Terres de Montaigne (02 51 06 39 17), ou en ligne [Billetterie.terresdemontaigne.fr](http://Billetterie.terresdemontaigne.fr).



Agnès  
Martin-Lugand

© Eric Garault - Pasco and co



Flavia  
Coelho

# ENVIES Tables Culture

Par Alexandrine **DOUET**  
& Gildas **PASQUET**

## FESTIVAL

### 37<sup>E</sup> ÉDITION POUR HANDICLAP

Une renarde portant sur son dos un hérisson, les deux étant survolés par une sterne, aussi appelée hirondelle de mer : voilà l'identité visuelle de l'édition 2024 du festival Handiclap, invitant à l'**entraide** et à la **solidarité**, mais aussi à être rusé, faire preuve de piquant et, comme la sterne, à prendre de la hauteur... tout en étant ensemble. Au programme de ce festival dédié à la culture au service de l'inclusion : **rap, R'n'B, electro, chanson, punk, conte, dessin...** En vrac, les spectateurs retrouveront le groupe Choolers Division, qui comprend des membres autistes ou en situation de handicap mental ou psychique et qui proposera un hip hop électro, tordu et incandescent ; le groupe de surf pop Léonie ; de la lecture dansée avec "J'essaie de tuer personne" par la compagnie Bougies noires, adaptée d'un livre de l'écrivain infirmier Sammy Sapin, sans oublier une conférence chorégraphique adaptée au public non et mal voyant ou encore un bain sonore lors d'une expérience de relaxation... Un moment de fête ouvert à toutes et tous !

Du 28 au 31 mars, au Parc des chantiers (Nantes)  
et dans d'autres lieux de la ville.

Tarifs : de 8 à 20 €. Expositions et spectacles extérieurs : gratuit.

Programmation et réservation : [Handiclap.fr](http://Handiclap.fr)

## CONCERT

### FLAVIA COELHO ET MATJÉ À L'AFFICHE DU QUAI M FIN MAI

**Flavia Coelho**, la plus française des chanteuses brésiliennes, a repris la route il y a quelques semaines pour une série de concerts à travers la France. L'occasion de (re)découvrir sur scène l'univers de cette artiste **solaire** et flamboyante qui a fait du métissage musical sa marque de fabrique. On retrouve dans ses chansons des sonorités **bossa**, reggae, afro-caribéenne, mais aussi pop ou encore hip-hop. Après quatre albums et de nombreuses collaborations (Ibrahim Maalouf, Tété, Gaël Faye, Aldebert, Synapson...), Flavia Coelho prépare en parallèle un tout nouvel opus, qui sortira avant l'été. Le 31 mai prochain, elle partagera la scène du Quai M avec **Matjé** qui, lui, jouera à domicile. Dans son deuxième album intitulé *Sur mon dos* (disponible depuis septembre dernier), le chanteur natif de La Roche-sur-Yon livre des histoires chantées ou rappées en français sur des musiques tropicales. Matjé, qui a plus de 300 concerts à son actif, dont de nombreuses dates dans des festivals, a collaboré notamment avec La Rue Kétanou, Ben Mazué, Sinsémilia ou encore Bigflo et Oli.

Vendredi 31 mai, 20h30, Quai M, La Roche-sur-Yon.

Tarifs : de 20 à 25 €.

Renseignements et réservations : [Quai-m.fr](http://Quai-m.fr),  
02 51 06 97 70.



Choolers Division



“ IJ ”

Se charge de mes annonces  
légales sur toute la France.

Une plateforme dédiée,  
la relecture assurée, le tout  
en instantané!

”

WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR  
e-mail [annonces-legales@informateurjudiciaire.fr](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)  
tél 02 40 47 00 28

PLATEFORME  
D'ANNONCES  
LÉGALES

# LES ANNONCES LÉGALES

E-mail : [annonces-legales@informateurjudiciaire.fr](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)

Plateforme : <https://annoncelegale.informateurjudiciaire.fr>

L'INFORMATEUR JUDICIAIRE magazine d'informations économiques est habilité à publier les annonces légales et judiciaires sur le département de la Loire-Atlantique, par arrêté préfectoral du 21 décembre 2023, et sur le département de la Vendée, par arrêté préfectoral du 15 décembre 2023.

Le site [Informateurjudiciaire.fr](http://Informateurjudiciaire.fr) est également habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales et judiciaires pour les départements de la Loire-Atlantique et la Vendée.

Selon l'arrêté du 14 décembre 2023 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048680411>), le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de la Loire-Atlantique et Vendée.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2024 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des constitutions de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 2 alinéa 2 ;
- Le tarif des annonces relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 € HT ; le tarif lié à la clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 € HT ;
- Les tarifs des annonces légales relatives aux procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce sont mentionnés dans l'article 2 alinéas 5 et 6 ;
- Les tarifs des annonces relatives aux modifications de société sont mentionnées dans l'article 2 alinéa 8 ;
- Les tarifs des annonces relatives au changement de nom patronymique est de 56 € HT.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (<https://actulegales.fr/>).

PLATEFORME  
DE SAISIE



[www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr](http://www.annoncelegale.informateurjudiciaire.fr)

[WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR](http://WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR)

## 44 LOIRE-ATLANTIQUE NANTES | SAINT-NAZAIRE

COMMISSAIRES PRISEURS

Commissaires-priseurs judiciaires associés - APE 6910Z  
Nantes - Rennes  
Tél. 02 40 49 97 97 - [www.oep.fr](http://www.oep.fr) - [info@oep.fr](mailto:info@oep.fr)

OUEST ENCHÈRES PUBLIQUES NANTES - BIENNES  
SELARL JPK (successeur Antonietti)  
SARL OEP agrément 2002-220

JR  
COMMISSAIRES DE JUSTICE

**Lundi 25 mars 2024**

**MENUISERIE : MATERIEL - OUTILLAGE - STOCKS - MANUTENTION (44640 Le Pellerin)**  
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h 30

**Mardi 26 mars 2024**

**STOCKAGE - RAYONNAGE - MANUTENTION - INFORMATIQUE ( 44150 Ancenis-Saint-Géréon)**  
Exposition : 9 h 30 / Vente : 10 h 30

**Mercredi 27 mars 2024**

**LUMINAIRES - MARQUE DIX HEURES DIX (Etude de Nantes)**  
Exposition : 14 h / Vente : 15 h

 Adresses des ventes sur [www.oep.fr](http://www.oep.fr)  
Frais judiciaires 11,9 % HT  
Frais volontaires 13 % à 20,83 % HT

### CONSTITUTIONS

  
Expertise comptable | Psc | RH | Audit | Conseils  
[www.ozeo.com](http://www.ozeo.com) | Tél. 02 40 73 77 26

MADUREL NADEGE  
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes au capital de 5 000 euros  
Siège social : 6 impasse de l'Iliade 44320 ST PERE EN RETZ

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PERE EN RETZ du 11/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SELARL. Dénomination sociale : MADUREL NADEGE. Siège social : 6 impasse de l'Iliade - 44320 ST PERE EN RETZ. Objet social : l'exercice seul ou en commun de la profession chirurgien-dentiste. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 5 000 euros. Gérance : Madame Nadège KAZARA, demeurant 28 rue des Ajoncs, 44770 PREFAILLES. Immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE. Pour avis. La Gérance

L24I05844



CASA MIAOUF  
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros  
Siège social : 1 Lallier 44630 PLESSE

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 mars 2024 à PLESSE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CASA MIAOUF

Siège social : 1 Lallier, 44630 PLESSE

Objet social : Toutes activités de pension canine et féline, et plus généralement, tous animaux domestiques ; l'achat et revente de produits, accessoires et aliments pour animaux domestiques ; la mise en relation entre particuliers et des professionnels du secteur animalier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Saint Nazaire

Capital social : 1 000 euros,

Gérance : Monsieur Mathieu GUILLET, demeurant 1 Lallier, 44630 PLESSE, assure la Gérance.

Pour avis

La Gérance

L24I06130

[ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR](mailto:ABONNEMENT@INFORMATEURJUDICIAIRE.FR)



Expertise-comptable | Paris - RH - Audit | Conseils

www.ozeo.com | Tél. 02 40 73 77 26

**VALMAURY CAPITAL**  
Société civile  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
3 impasse de la Basse Roche  
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VIGNEUX DE BRETAGNE du 14/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile. Dénomination sociale : VALMAURY CAPITAL. Siège social : 3 impasse de la Basse Roche, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE. Objet social : La prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, entités, personnes morales françaises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Johan CREAC'H, demeurant 3 impasse de la Basse Roche, 44360 VIGNEUX DE BRETAGNE. Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales pour la cession au profit de tiers. Dispense d'agrément pour cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. Immatriculation de la Société au RCS de NANTES. Pour avis. La Gérance

L24IJ05950



EPC  
Expertise

**SYBARITE PORNIC**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 2 rue du Môle  
à (44210) PORNIC  
En cours d'immatriculation au RCS de  
SAINT NAZAIRE

## CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à PORNIC du 27/02/2024, il a été constituée une société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée  
Dénomination : SYBARITE PORNIC  
Siège : 2 rue du Môle à (44210) PORNIC

Objet : la société a pour objet :  
- L'achat, la vente, la gestion et l'exploitation de fonds de commerce ou titres de sociétés ayant une activité de café, bar, bar à vins avec exploitation d'une licence IV ;

- La restauration sur place et à emporter ;  
- L'achat et la vente de décorations et de mobiliers neufs ;

- La gestion d'un espace de coworking, organisation de réunions, congrès, séminaires, banquets, location de salles ;

- L'organisation d'événements artistiques, d'expositions artistiques, vernissages, conférences, concerts et toute activités culturelles ou artistiques pouvant s'y rattacher ;

Capital social : 1 000 €  
Président : Monsieur Jean-Gabriel TRIDON-MOTTE né TRIDON le 08/07/1980 à BOSTON (ETATS-UNIS) de nationalité Française demeurant 88 Boulevard Thiers à (44210) PORNIC

Directeur Général : Monsieur Kévin PARE né le 14/12/1991 à NANTES (44) de nationalité Française demeurant 17 rue Léon Durocher à (44210) PORNIC

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : chaque associé a droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par un mandataire.

Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées d'actionnaires : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportion-

nel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Elles sont libres quand elles sont consenties par l'associé unique.

Durée - RCS : 99 années à compter de la date de son immatriculation au RCS de SAINT NAZAIRE.

Pour avis  
Le Président

L24IJ05986



EXPERTISE COMPTABLE | AUDIT | CONSEIL

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé électroniquement le 11/03/2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : GALACTIC ROBOTS  
Siège : 5, Rue de l'Ouche Cormier,  
44100 NANTES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : L'édition de jeux électroniques, la conception, le développement, la production et la coproduction, l'exploitation, la distribution, la vente de tous enregistrements, programmes audiovisuels, multimédias et notamment de jeux vidéo, sur tous supports et par tous moyens ; La création d'univers multimédia et de tous produits dérivés.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, le droit de vote est attaché à la qualité d'actionnaire à raison d'une voix par associé, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : La société PEPPER CORP, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social sis 66, Rue du Brûlis, 44300 NANTES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro SIREN 951 060 086, et représentée par son Président, Monsieur Jules LEPOIVRE,

Directeur général : Monsieur Nicolas HERSANT, demeurant 29, Allée Michel Ange, 37170 CHAMBRAY LES TOURS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

POUR AVIS  
Le Président

L24IJ06066



FIGURA  
Audit & Conseil

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à VAIR SUR LOIRE le 14 mars 2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : PLEIN AIR SOLUTIONS  
FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 20 000 euros  
APPORTS EN NUMERAIRE : 20 000 euros

SIÈGE : 6 L'île Fleurie, 44150 VAIR SUR LOIRE

OBJET :

- La création, conception, fabrication, commercialisation, promotion, négoce de tous articles de jardinage, de bricolage, de loisirs extérieurs et intérieurs, d'objets de décoration, de mobiliers ;  
- Conseils et consultations en innovation dans tous domaines ;

- La participation de la Société, par

tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 années  
GERANT : Monsieur Sébastien GOU-BAULT demeurant 6 L'île Fleurie, 44150 VAIR SUR LOIRE

CESSION DE PARTS ET AGREMENT : Les cessions des parts sociales de l'Associé Unique sont libres. En cas de pluralité des associés, les parts sociales sont librement cessibles entre Associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'Associé et quel que soit son degré de parenté avec le Cédant, qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

IMMATRICULATION : au RCS de NANTES  
Pour avis,

L24IJ06073

Aux termes d'un ASSP en date du 06/02/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : TAXI DES VALLONS  
Objet social : Transport de voyageurs par taxi

Siège social : 16 rue de Provence, 44540 VALLONS DE L'ERDRE  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. ESCURAT Gaël, Bruno, Nicolas, demeurant 16 rue de Provence, 44540 VALLONS DE L'ERDRE

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles après accord préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité absolue des droits de vote existants sauf entre associés

POUR AVIS  
Le Président

L24IJ06106

SAS Aérés 2  
Société par actions simplifiée au capital de 1 600 €  
Siège social : 32 rue La Noue Bras de Fer - 44200 NANTES  
En cours d'immatriculation au RCS de NANTES

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à NANTES du 14/03/2024 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : SAS Aérés 2  
Siège : 32 rue La Noue Bras de Fer 44200 NANTES

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 600 €  
Objet : L'acquisition de parcelles de terrains à CESSON SEVIGNE (35110) en vue de louer, revendre ou construire

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de l'unanimité des associés.

Président : la SAS AETHICA, Société par actions simplifiée au capital de 5 788 800 euros, dont le siège social est à NANTES (44200), 32 rue Lanoue Bras de Fer, identifiée au SIREN sous le n° 434 768 370 RCS NANTES, représentée par sa Présidente, la SARL ATLANTIQUE FINANCES & PATRIMOINE par Abréviation A.F.P., elle-même représentée par Monsieur Patrick FONTAINE, en sa qualité de co-gérant.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, La Présidente

L24IJ06107



3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

**PAPAÏA**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 11 rue Martin Luther King  
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 18 mars 2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PAPAÏA  
Siège social : 11 rue Martin Luther King, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE

Objet social : Restauration sur place ou à emporter dans le secteur de la restauration rapide : Burgers, sandwicherie, saladerie, pizzeria, friterie, dessert ou toutes autres formes de plats cuisinés ; la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros  
Gérance : Monsieur Alexis SIMON demeurant 1 rue du commun 44980 STE LUCE SUR LOIRE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Siège du Tribunal de commerce de NANTES.

POUR AVIS  
La Gérance

L24IJ06139



EXPERT - COMPTABLE

Aux termes d'un ASSP en date du 18/03/2024, il a été constituée une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : 22 METRES  
Objet social : Prestations de conseil et accompagnement auprès des particuliers, des entreprises, des collectivités et autres organismes publics ou privés. Conseil en stratégie, organisation, management, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en oeuvre. Conception, animation et commercialisation de dispositifs de formation en lien avec les activités décrites ci-dessus. Mise en relation en tant qu'intermédiaire entre deux sociétés.

Siège social : 21 rue Charyau, 44100 NANTES

Capital : 2 000 €  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Président : M. DIDENOT Vincent, demeurant 21 rue Charyau, 44100 NANTES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

POUR AVIS  
ROBERT MONE

L24IJ06195

RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE





## CJLTM

Société Civile Immobilière  
au capital de 500 euros  
Siège social : 10 Rue Abbé Deniau  
44110 ST AUBIN DES CHATEAUX

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée du 14/03/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : **CJLTM**.

Siège social : 10 Rue Abbé Deniau,  
44110 ST AUBIN DES CHATEAUX .

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Jeremy MARSAC et Tiphaine MARSAC demeurant tous deux 10 Rue Abbé Deniau, 44110 ST AUBIN DES CHATEAUX.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas (décisions d'associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales).

Immatriculation au RCS de NANTES.

Pour avis La Gérance

L24IJ06153



**ABAXCO**

1 Rue Etienne Ricordel  
44220 COUËRON

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Couëron du 14 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Dénomination : **PUB DES POUETTE**.

Siège social : Saint-Herblain (44800),  
Rue du Moulin de la Rousselière.

Objet : Restauration traditionnelle et Débit de boissons.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 40 000 euros.

Président : Monsieur Alexis POUETTE demeurant à Treillières (44119), 8 Bis Rue de la Chédorgère.

Directeur Général : Madame Annabelle LE MAÏTRECHAUVEAU demeurant à Treillières (44119), 8 Bis Rue de la Chédorgère.

Immatriculation : au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes.

Pour avis, le représentant légal

L24IJ06160

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à La Chapelle Heulin du 15 mars 2024, il a été constituée la société AUTO PROJECT 44, SARL au capital de 1 000 Euros dont le siège est situé 6 rue de Monterey, Résidence Le Clos de Monterey - 44330 La Chapelle Heulin, ayant

pour objet toutes activités dites de holding et notamment l'acquisition, la prise de participation et la gestion de valeurs mobilières dans toutes sociétés commerciales ou immobilières. L'assistance et la réalisation de toutes prestations de service d'ordre comptable, financier, commercial, informatique, administratif, juridique au profit des sociétés filiales, surs ou de manière générale toutes sociétés liées directement ou indirectement à la holding, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de NANTES. M. Ludovic LEBRETON, demeurant 6 rue de Monterey, Résidence Le Clos de Monterey - 44330 La Chapelle Heulin, a été nommé gérant. POUR AVIS.

L24IJ06164



## BADESA

Société par actions simplifiée  
au capital de 100 000 euros  
Siège social :  
Parc Commercial de la Colleraye  
44260 SAVENAY  
Société à immatriculer

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 15 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BADESA**.

Forme : Société par actions simplifiée

Siège social : Parc Commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY

Objet :

- Vente d'articles d'équipement de la maison et tout article se rapportant au bazar, et notamment des articles de meubles, ameublement et meublant ;

- Vente d'articles d'équipement de la personne ;

- D'une façon générale, toutes opérations de quelque nature que ce soit, économiques ou juridiques, financières ou commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ainsi défini.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 100 000 euros par apports en numéraire.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés. En cas d'associé unique, les cessions consenties par ce dernier sont libres.

Président : la société DISTRISAV, SARL au capital de 3 387 400 €, siège social situé Parc Commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY, immatriculée RCS SAINT-NAZAIRE 411 022 668.

Directeur Général : Monsieur Denis DUHIL, demeurant 28 La Noë Duret - 44360 CORDEMAIS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis, la présidente

L24IJ06166

## ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnementsinformatricejudiciaire.fr



Expertise-comptable | Poie - RH | Audit | Conseils

www.ozeo.com | Tél. 02 40 73 77 26

## ML CARS

Société par actions simplifiée  
à associée unique  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 9 rue des Artisans  
44680 SAINT MARS DE COUTAIS

Par ASSP du 15/03/2024 à NANTES, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **ML CARS**. Forme sociale : SASU. Au capital de : 1 000 €. Siège social : 9 rue des Artisans 44680 SAINT MARS DE COUTAIS. Objet : Le négoce de véhicules automobiles neufs ou d'occasion, la location de véhicules aménagés ou non, la réparation, l'entretien et la mise au point de tous véhicules automobiles, la carrosserie, la peinture sur véhicules, l'achat, la vente, la pose de toutes fournitures et pièce destinées à l'entretien, à la réparation et à la mise au point de véhicules automobiles, le conseil en matière de matériels d'équipement de garage et d'atelier. Président : La Société ML INVEST, Société civile au capital de 2 000 euros dont le siège social est fixé 9 rue des Artisans Zone des Couëtis, 44680 SAINT-MARS-DE-COUTAIS, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 922 609 003. Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières, y compris entre actionnaires, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES.

L24IJ06174

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés à SAINT JULIEN DE CONCELLES du 15 mars 2024, il a été constituée la société JOUANNY INVEST, Société Civile au capital de 21 100 € ayant son siège social Le Gressin 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES, d'une durée de 99 ans à compter de son immatriculation requise au RCS de Nantes. Elle a pour objet La souscription, l'achat, la gestion, ou la cession de parts sociales, actions, obligations, parts ou actions d'organismes de placement collectif, instruments financiers à terme et tous titres de participation au sein de toutes sociétés commerciales ou civiles. Le gérant est M. Maxence JOUANNY, 40 rue des 3 Moulins 44450 SAINT JULIEN DE CONCELLES. Toutes les cessions de parts sociales, y compris entre associés, que ce soit en pleine propriété ou en usufruit sont soumises à un agrément. La décision d'agrément est valablement prise par l'Assemblée Générale aux conditions des décisions collectives extraordinaires.

L24IJ06176

## In Extenso

Experts-Comptables

### PORNIC

2 Rue du Trait d'Amsterdam  
44213 PORNIC

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, le 15/03/2024, de la Société à Responsabilité Limitée « **GELLARD COURTAGE** »

Siège : 5 avenue d'Houat 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC  
Objet : L'activité de courtage en travaux, les prestations d'accompagnement, de conseil, de formation et de service aux entreprises, aux administrations et aux particuliers

Durée : 99 ans

Capital : 5 000 €

Gérance : Monsieur Charles GELLARD demeurant 5 avenue d'Houat 44500 LA BAULE-ESCOUBLAC

RCS de SAINT NAZAIRE

Pour avis

L24IJ06208

## In Extenso

Experts-Comptables

### HAUTE-GOULAIN

PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAIN

Aux termes d'un ASSP en date du 15/03/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MC2EB**

Objet social : - La prise de participation par achat, souscription, apport, fusion ou toutes autres opérations de valeurs mobilières ou parts sociales, dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale, la gestion, l'administration, et à titre occasionnel, la vente de ces parts ou valeurs mobilières ; - La direction des filiales du groupe : participation active au contrôle des filiales, définition et animation de la stratégie et de la conduite de la politique générale du groupe constitué par la société et ses filiales, ou de toute autre entreprise, notamment dans tous les domaines de gestion d'entreprise (finances, gestion de trésorerie, comptabilité, ressources humaines, droit, informatique, ingénierie, ventes et achats, marketing, facturation, etc) ; - La fourniture de prestations de services, de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscal, de ressources humaines, technique, administrative, informatique, en matière de négociation de tout type de contrats et de gestion, et la fourniture de toute autre prestation de services au profit de ses filiales ou des sociétés de son groupe ; - Les activités d'une société de financement de groupe, et, en tant que telle, la fourniture de tout type d'assistance financière à des services faisant partie du groupe de sociétés auquel la société appartient ; - L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation des opérations ci-dessus, avec ou sans garantie.

Siège social : 730 rue des Moulins - MALINGER, 44330 MOUZILLON

Capital : 720 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Gérance : M. BOYER Christophe, demeurant 730 rue des Moulins - MALINGER, 44330 MOUZILLON

Pour avis

Le Gérant

L24IJ06219

## In Extenso

Experts-Comptables

### SAINT-HERBLAIN

1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

### AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile de construction vente « ST PERE LE MOULIN » capital : 1 000 euros apportés en numéraire ; siège : 1 avenue des Améthystes Technoparc de l'Aubinière 44300 NANTES ; objet : construction vente 2 rue Adrienne Bolland Lotissement « Les Jardins du Moulin Nicolie » - 44320 SAINT PERE EN RETZ ; Gérant : SAS CAIRN PROMOTION dont le siège social est 1 avenue des Améthystes Technoparc de l'Aubinière 44300 NANTES, représentée par : SARL ADONNANTES, dont le siège social est 52 bis rue Casimir Perier 44000 NANTES, elle-même représentée par Monsieur Jean-Baptiste TROUVÉ et par la SARL NORAGY, dont le siège social est 149 boulevard des Poilus 44300 NANTES, elle-même représentée par Monsieur Alexandre ROCHEREAU, durée : 99 ans ; RCS : NANTES.

Toute cession de parts sociales doit être autorisée par décision unanime des associés.

L24IJ06266



Le site d'emploi 100% dédié  
aux cabinets d'expertise comptable

**RECRUTEZ  
EN RÉVÉLANT VOTRE  
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur [lamacompta.co](https://lamacompta.co)



**BRG AVOCATS**  
Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin – 44000 NANTES

41A IMMO

Société par actions simplifiée  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 41 B, rue du Drouillard  
44620 LA MONTAGNE

Par acte SSP en date du 18 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Dénomination : 41 IMMO  
Siège : 41 B, rue du Drouillard 44620 LA MONTAGNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS  
Capital : 10 000 euros  
Objet :

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location nue ou meublée de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tous biens mobiliers, et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet et susceptibles d'en favoriser le développement,  
- Et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Président : PRALYNE INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1.681.000 euros, dont le siège social est situé 41 B, rue du Drouillard - 44620 LA MONTAGNE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES sous le numéro 903 299 600.

La Société sera immatriculée au RCS de NANTES.

Pour avis,  
La Présidente

L24IJ06297

**CDG NOTAIRES**

CASSIGNEUL - DROGOU - GLAUD - REY - MICHAUD

**CDG NOTAIRES**

52 boulevard des Pas Enchantés,  
44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE

Aux termes d'un acte authentique reçu le 15/03/2024 par Maître Anthony MICHAUD, Notaire à SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE (44230) - 52, Boulevard des Pas Enchantés, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BEAU SOLEIL  
Objet social : La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : «La Recoquillière», 44320 SAINT PERE EN RETZ  
Capital : 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SAINT-NAZAIRE  
Co-gérance : M. JUDAS Laurent, demeurant 10, Rue du Marronnier, 28260 LE MESNIL SIMON et Mme JUDAS Emilie, demeurant 10, Rue du Marronnier, 28260 LE MESNIL SIMON

Pour avis  
Le Notaire

L24IJ06300

**SERVICE  
ANNONCES LÉGALES**

TÉL : 02 40 47 00 28

annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr

**ozéo**

OSIÈRE - RE-RENDEZ-VOUS  
Expertise-comptable | Paie - RH | Audit | Conseils  
www.ozéo.com | Tél. 02 40 75 77 21

A.T. Garage

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
2 impasse des Entrepreneurs  
44690 MONNIERES

Par ASSP du 18/03/2024, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : A.T. Garage  
Forme sociale : SASU  
Au capital de : 1 000 €  
Siège social : 2 impasse des Entrepreneurs 44690 MONNIERES.

Objet : dans tous pays, toutes opérations d'achat, de vente, de tous véhicules et tous engins à moteur, neufs ou d'occasion, leur réparation et entretien, leur location à particuliers ou entreprises.

Président : Teddy LE MARHADOUR demeurant 31 bis Le Hameau de la Forêt, 49270 SAINT LAURENT DES AUTELES

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nantes.

L24IJ06418



**Office du Dôme**  
Notaires associés à NANTES  
4 Bis Place du Sanitat  
44100 NANTES

Aux termes d'un acte authentique reçu le 15/03/2024 par Maître Jean-Charles HABAULT, Notaire à NANTES (44100) - 4 Bis Place du Sanitat, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : THOPIMART

Objet social : La propriété démembrée ou non, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, et la vente, de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange ou apport ou autrement ; l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes ; la mise à disposition gratuite des biens immobiliers appartenant à la société, tant aux associés qu'aux usufruitiers du bien immobilier ou des parts sociales, - L'acquisition, l'administration, la gestion directe ou indirecte et la cession de tous supports de placements financiers, tels que valeurs mobilières, parts d'OPCVM, contrat de capitalisation, etc...et de toutes liquidités en euros ou en devises étrangères, - La prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, quelle que soit leur activité, et la gestion de ces participations, - L'acquisition, la gestion et la cession de parts de sociétés civiles immobilières ou de parts de sociétés civiles de placements immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, - La gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer, - La souscription d'emprunts pour la réalisation des opérations ci-dessus décrites, sous réserve de la renonciation par le prêteur à poursuivre personnellement les éventuelles personnes mineures ou les majeurs protégés, - La recherche de profits, la réalisation d'économies, la prévention des inconvénients d'une indivision, en particulier l'action en partage, - Et, généralement, toutes opérations pouvant se rattacher, directement ou indirectement à cet objet ou contribuant à sa réalisation, à l'exclusion de celles pouvant porter atteinte au caractère civil de la société.

Siège social : 15 Rue de la Poignée, 44100 NANTES

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES

Co-gérance : M. VINCENDEAU Thierry, demeurant 15 rue de la Poignée, 44100 NANTES et Mme LOGEAS Isabelle, demeurant 15 rue de la Poignée, 44100 NANTES

Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, y compris entre associés, au conjoint d'un associé, à des descendants ou ascendants ne peuvent avoir lieu qu'avec l'agrément de la collectivité des associés donné à l'unanimité des parts sociales.

Pour avis

La Gérance

L24IJ06454

Aux termes d'un ASSP en date du 16/03/2024, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LJF TAXI**.  
Objet social : Transport de voyageurs par taxi

Siège social : 49 rue de l'Angevine, Bat 49, 44800 SAINT HERBLAIN  
Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NANTES  
Président : M. LAJNEF Steven, Akim, demeurant 49 rue de l'Angevine, Bat 49, 44800 SAINT HERBLAIN

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément pour les tiers

Pour avis

Le Président

L24IJ06473

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte signé par voie électronique le 13 mars 2024, il a été constitué la Société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : **OSMEE**.

CAPITAL : 1 000 euros.

SIÈGE SOCIAL : VERTOU (44120) - 19 rue de la Grolierie.

OBJET : - la prise de participations dans toutes entités juridiques et dans toutes sociétés, en vue de la détention, en tant que holding financière, de leur contrôle ou d'une simple participation minoritaire, et ce par tous moyens, notamment par achat, apport, souscription d'actions, parts sociales et généralement tous biens mobiliers et valeurs mobilières, ou par apport partiel d'actif, fusion ou autre ;

- l'exercice de mandats sociaux dans les filiales et participations ;

- la gestion et la cession de ces participations et, le cas échéant, l'animation des filiales par leur contrôle effectif et par la participation à la définition et à la conduite de leur politique, à la détermination des objectifs à moyen et long terme ;

- toutes opérations et prestations se rapportant à cette activité et notamment la fourniture de tous services en matière informatique, comptable, financière, sociale, de contrôle de gestion, commerciale, administrative ;

- et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet précité ou pouvant en favoriser l'extension ou le développement.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation R.C.S.

COGERANTS : Monsieur Maxime MONTEBRUN, demeurant à VERTOU (44120) - 19 rue de la Grolierie, a été nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.

La société sera immatriculée au R.C.S. de NANTES.

Pour avis

L24IJ06484

**ABONNEZ-VOUS!**

2 ans : 119 €

GUILLOT INVEST PROJECT  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 500 000 €  
Siège social : 8 bis rue du Moulin  
44210 PORNIC  
RCS SAINT-NAZAIRE

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL GUILLOT INVEST PROJECT ; Capital : 1 500 000 €. Siège : 8 bis rue du Moulin 44210 PORNIC Objet : Prise de participations par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes entreprises industrielles, commerciales ou artisanales Gérants : Monsieur Frédéric GUILLOT demeurant 8 bis rue du Moulin 44210 PORNIC et Madame Anne ROQUE demeurant 2 rue des Prés 44210 PORNIC Durée : 99 ans. RCS de SAINT-NAZAIRE

L24IJ06522



**SARL Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés**  
6 Avenue de la Morlière 44700 ORVAULT

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Hélène CHEVESTRIER, Notaire de la société à responsabilité limitée « Mickaël LAINÉ et Hélène CHEVESTRIER, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à ORVAULT (Loire-Atlantique), le 11 mars 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La raison d'être de la société est familiale, en conséquence son objectif est d'assurer la détention d'un patrimoine immobilier, tant existant qu'à venir, puis de faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

La dénomination sociale est : **EDAR-COLE**.

Le siège social est fixé à : ORVAULT (44700), 96 Bis rue de la Garenne.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : TRENTE MILLE EUROS (30 000,00 EUR) attribués

Les apports sont effectués par Monsieur Eddy AUNETTE et Madame Léa JAMBU épouse AUNETTE demeurant tous deux à ORVAULT (44700) 96 bis rue de la Garenne.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Eddy AUNETTE et Madame Léa JAMBU épouse AUNETTE demeurant tous deux à ORVAULT (44700) 96 bis rue de la Garenne.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis, le notaire

L24IJ06547



**DÉLÉGATION  
DE PAIEMENT**



**OKKOPRIMAULT**  
SARL au capital de 10 000 €  
Siège social : 2, rue de la Haute Casserie  
44000 NANTES

Aux termes d'un ASSP en date à NANTES (44) du 15/03/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OKKOPRIMAULT.

Forme sociale : Société à responsabilité limitée.

Siège social : 2, rue de la Haute Casserie 44000 NANTES

Objet social :

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- l'acquisition, la souscription et la gestion de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières ;

- la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières ou mobilières ;

- l'animation, la fourniture de prestations de services, de conseil et d'assistance en matière commerciale, financière, comptable, juridique, fiscale, technique, administrative, informatique et la fourniture de toute autre prestation de services au profit des sociétés, entités ou groupements dans lesquels la Société détient directement ou indirectement une participation ;

- la création, la prise, le dépôt, l'acquisition, l'exploitation, en ce compris la cession notamment, de tous droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, brevets, marques, dessins et modèles, etc.), ainsi que la concession de toutes licences des droits ci-dessus ;

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ;

- la réalisation d'opérations de trésorerie avec des sociétés ayant avec elle, directement ou indirectement, des liens de capital conférant à l'une des entreprises liées un pouvoir de contrôle effectif sur les autres au sens de l'article L.511-7 du Code monétaire et financier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au R.C.S..

Capital social : 10 000 Euros divisé en 10 000 parts de 1 Euro, entièrement souscrites et libérées.

Gérance : Madame Tiphaine PRIMAULT, née le 9 février 1976 à CHATEAUBRIANT (44), de nationalité française, demeurant 47, rue du Calvaire de Grillaud 44100 NANTES, associée unique.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

L24IJ06548

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique du 16 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée (à associé unique)

Dénomination sociale : **LN CAMPING CAR SERVICES**

Siège social : 8 La Belinais, 44130 BOUVRON

Objet social : Toux travaux de carrosserie (hors mécanique) sur les véhicules camping-cars et caravanes ainsi que le négoce de tout équipement y afférent ; L'activité de pâtisserie à domicile et en réception ; L'activité d'achat et revente de bois de chauffage.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Laurent CAUCHY, demeurant 8 La Belinais 44130 BOUVRON

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT NAZAIRE.

Pour avis, La Gérance

L24IJ06558

LES OCCAS  
Société civile immobilière  
au capital de 200 euros  
Siège social : 12 route de la Lucaserie  
44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rezé du 18 mars 2024, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : LES OCCAS

Siège social : 12 route de la Lucaserie 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU

Objet social : L'acquisition d'un immeuble sis à 5A avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 44400 REZE, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

L'acquisition, l'administration et la gestion, par la location ou autrement, de tous immeubles ou biens immobiliers à usage d'habitation, professionnel ou autres. La prise de participation dans toutes sociétés,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 200 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance :

Madame Anne-Sophie GOURDEL Epouse TURBAN

Demeurant 12 route de la Lucaserie 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU Monsieur Olivier TURBAN

Demeurant 12 route de la Lucaserie 44860 SAINT AIGNAN DE GRAND LIEU

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NANTES.

Pour avis

La Gérance

L24IJ06571



**Cabinet AD CONSEIL**  
7 rue Mathurin Brissonneau  
44 100 NANTES  
Téléphone : +33 2 40 73 09 00  
Télécopie : +33 2 40 73 62 01  
E-mail : contact@ad-conseil.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **REVERT IMMOBILIER**

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Capital social : 1 000 Euros

Siège social : 22 RUE LANOUÉ BRAS DE FER 44200 NANTES

Objet social : La Société a pour objet :

- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et en cas de besoin, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Durée de la Société : 99 ans

Gérant : Monsieur Gilles, Antoine, Louis REVERT,

Date de signature des statuts : 04 mars 2024,

Immatriculation de la Société au RCS de Nantes.

Pour avis

L24IJ06586



Expertise comptable  
NANTES - MONTAIGU VENDÉE

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Dénomination : **PHARMACIE DE-LORNE**

Siège social : 2 place Delorme 44000 NANTES

Objet : officine de pharmacie

Durée : 99 ans

Capital : 10 000 € en numéraire

Gérance : Sonia FORCE demeurant 53 boulevard des Belges, 44300 NANTES

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés NANTES

Pour avis,

L24IJ06591

## MODIFICATIONS



**GESCO**  
conseil - expertise comptable - audit

51 boulevard Huchon

BP 10127

44154 ANCENIS SAINT-GEREON

MOVAYA

Société Civile Immobilière au capital de 80 000,00 euros

Siège social : 249, Rue Jean Dorat

44150 ANCENIS-SAINT-GÉREON

914 456 686 RCS NANTES

L'AGE du 15/02/2024 a décidé le transfert du siège social de la société du 249, Rue Jean Dorat 44150 ANCENIS-SAINT-GÉREON au 65, Avenue Fleurie, 85100 LES SABLES-D'OLONNE, et ce à compter du 1er février 2024.

La société sera radiée du GTC de NANTES et inscrite au GTC de SAINT-NAZAIRE.

pour avis

La Gérance

L24IJ02933



AUDIT CONSEIL EXPERTISE  
3 impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

M&S MOREAU

SARL au capital de 200 000 €

Siège social : 1 place Pierre Bourdan

44600 SAINT-NAZAIRE

RCS SAINT-NAZAIRE 510 124 977

## AVIS DE TRANSFORMATION EN SAS

Par PV de décisions du 13/02/2024, l'associée unique a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée, et a nommé Président pour une durée indéterminée la SARL LC MOREAU, 4 route de Géorama 44600 SAINT-NAZAIRE, 982 756 223 RCS SAINT-NAZAIRE. La dénomination, le capital, la durée, le siège social et l'objet social sont restés inchangés. Mention sera faite au RCS : SAINT-NAZAIRE.

L24IJ03605



**CABINET EOLIS**  
Expert-comptable  
14 Rue du Bignon  
44840 LES SORINIÈRES

ELISA FRANCE SAS  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 14 rue du Bignon  
ZA du champ fleuri,  
44840 LES SORINIÈRES  
901 200 782 RCS NANTES

## MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er février 2024, il résulte que Monsieur Matias, Johannes CASTREN, demeurant Heikkilantie 1 D 53 FIN-00210 HELSINKI FINLANDE a été nommé en qualité de Directeur Général en remplacement de Monsieur Lasse NORDLUND, démissionnaire.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ05282



Avocats conseils  
**Maitre Quentin PELLETIER**  
Avocat associé  
1 rue Alphonse Gaurré  
44000 NANTES  
hello@aske-avocats.fr

L'ANIMALERIE NANTAISE  
SARL au capital de 2 000 euros  
Siège social : 12 rue Marie Curie  
44320 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE  
983 599 937 RCS NANTES

Le 11/03/2024, l'AGE a transféré le siège social 279 route de Clisson 44230 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE, à compter du 27 mars 2024.

L24IJ06027

## GAEC DE LA BREILLE

(société en liquidation amiable)

Par ordonnance en date du 29 janvier 2024, le Président du Tribunal Judiciaire de NANTES a désigné la SELARL AJASSOCIES en la personne de Maître Maxime LEBRETON en qualité de liquidateur amiable de la société GAEC DE LA BREILLE, 4 La Breille, 44270 PAULX, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 392 604 427, avec pour mission de procéder à la liquidation amiable du GAEC DE LA BREILLE, mission pour laquelle le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus, et notamment le pouvoir de réaliser l'actif de la société, de faire état d'éventuelles fautes de gestion ayant pu conduire à l'appauvrissement injustifié de la société, de représenter la société vis-à-vis des tiers, de convoquer toute assemblée, de procéder à l'établissement des comptes et de procéder enfin à la clôture de la liquidation.

La correspondance, actes et documents concernant la liquidation devront être adressés et notifiés au siège de la liquidation : SELARL AJASSOCIES, « Le Moulin des Roches », 31, Boulevard Albert Einstein, BP 62366, 44323 NANTES cedex 3.

Pour avis

L'administrateur provisoire

AJASSOCIES - Maître Maxime LEBRETON

L24IJ06049

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr

## CRÉATEURS D'ENTREPRISE POUR DÉVELOPPER VOS AFFAIRES :

ABONNEZ-VOUS !



**AGORA EXPERTS**  
Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros  
porté à 63 150 euros  
Siège social : 5 Bd Vincent Gâche  
IMMEUBLE SIGMA, 44200 NANTES  
878 431 394 RCS NANTES

## AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL

L'assemblée générale réunie en date du 16 et 26 janvier 2024 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de trois mille cent cinquante euros (3 150 €) par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

**ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL**  
Ancienne mention : Le capital social est fixé à soixante mille euros (60 000 euros)

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à soixante-trois mille cent cinquante euros (63 150 euros)  
Pour avis - La Gérance

L24IJ06069

## In Extenso

Experts-Comptables

### GUÉRENDE

9 Rue de la Croix Moriau  
44350 GUÉRENDE

### GAMIN

Société à responsabilité limitée  
au capital de 20 000 €  
Siège social : 1 Bld René Coty  
44600 ST NAZAIRE  
951 712 017 RCS ST-NAZAIRE

### MODIFICATIONS

Par délibération du 13-03-2024, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Charlotte GUILLOCHON de ses fonctions de gérante à effet du 30-11-2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis.

L24IJ06074

## In Extenso

Experts-Comptables

### NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon  
44372 NANTES

### SCI DIMIBAT

Société civile immobilière au capital de 1 532 euros  
Siège social : chemin des Réservoirs  
44340 BOUGUENAIS  
352 341 572 RCS NANTES

Aux termes d'une délibération en date du 16 février 2024, l'AGE des associés de la société civile immobilière SCI DIMIBAT a décidé de transférer le siège social du chemin des réservoirs, 44340 BOUGUENAIS au 21 rue du Marais Blanc - 44710 SAINT-LEGER-LES-VIGNES, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis. La Gérance.

L24IJ06081



2M, SAS au capital de 1 000€, porté à 1 210€. Siège social : 16-17, rue Jules Launay 44100 NANTES, 832 310 999 RCS NANTES

- Du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 16/02/2024,

- Du certificat de dépôt des fonds établi le 06/03/2024,

- Du procès-verbal des décisions de la Présidente du 11/03/2024 constatant la

réalisation de l'augmentation de capital,

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 210€ par émission de 21 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 000 euros à 1 210€. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 000€. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 210€. Pour avis, la Présidente.

L24IJ06087



Nantes - Châteaubriant - Rennes - Tours  
www.bacaudit.com

### ALBEDO

SARL transformée en SAS au capital de 7 622,45 €  
Siège Social : 2, rue de la Haute Casserie  
44000 NANTES  
344 023 338 RCS NANTES

Suivant décisions du 13/03/2024, l'Associée unique a décidé, à compter du même jour, statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, la transformation de la Société en S.A.S., sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La durée de la Société et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 7 622,45 €. Il est divisé en 500 actions de valeur nominale égale.

Transmission des actions : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, sauf en cas d'associé unique.

Exercice du droit de vote : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Mme Catherine JOUTEAU née LE FLOCH ayant cessé ses fonctions de gérante du fait de la transformation de la Société, celle-ci est dirigée, sous sa nouvelle forme de S.A.S., par :

Présidente : Mme Catherine JOUTEAU née LE FLOCH, née le 6 janvier 1962 à ROUEN (76), de nationalité française, demeurant 11, Allée de la Hachère 44800 SAINT-HERBLAIN.

L24IJ06102



### FINANCIÈRE YP

SARL transformée en SAS  
au capital de 141.000 euros  
Siège social : 12, avenue du Gulf Stream  
44380 PORNICHET  
809 560 014 RCS SAINT-NAZAIRE

### AVIS

Suivant PV d'AGE du 01/02/2024, il a été décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour. Les statuts de SAS ont été adoptés en conséquence. Président : M Yvon PELTANICHE, demeurant 45, avenue Jeanne Lequerre 44830 PORNICHET. Transmission des actions : soumise à agrément et préemption. Mention sera faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

L24IJ06109

### CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

Société anonyme au capital de 142.901.920 euros  
Avenue Bourdelle 44600 SAINT-NAZAIRE  
439 067 612 RCS SAINT-NAZAIRE

### AVIS

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 08 février 2024, a pris acte de la démission de Monsieur Gilles BRIAND le 5 février 2024, administrateur salarié, et de son remplacement le 6 février 2024 pour la durée résiduelle de son

mandat par Monsieur David RIVRON, soit jusqu'au 09 mars 2025.

L24IJ06125



### CA CONDUITE

Société A Responsabilité Limitée au capital de 5 000,00 euros  
Siège social : 41, rue Jean Jaurès  
44400 REZE  
813 300 597 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 26 septembre 2023, l'associée unique a décidé :

- de modifier l'objet social aux activités de prestations de services, conseil et accompagnement, notamment dans le domaine de la conduite de véhicules à moteur et de la sécurité routière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social du 41, rue Jean Jaurès, 44400 REZE au 5, Rue de l'Ilette, 44840 LES SORINIERES à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L24IJ06157



**SELAS ENTRE LOIRE ET VILAINE**  
Maître Arnaud PEREZ  
notaire à MISSILLAC

### MODIFICATION STATUTAIRE

Aux termes d'un acte reçu par Maître Arnaud PEREZ notaire à MISSILLAC le 12 octobre 2023 contenant donation de parts sociales par Monsieur David FONTAINE, qu'il détient dans la société **SCI ARMOR** ayant son siège social à PLESSE (44630), 12 Allée des Renauderies immatriculée au RCS de SAINT-NAZAIRE sous le n° SIREN 439 055 401, au profit de Madame Louise FONTAINE, a été constatée la modification suivante des statuts de la société SCI ARMOR donnant lieu à publication :

#### CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de VINGT ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (21 500,00 EUR) et est divisé en QUATRE CENT TRENTE (430) parts de cinq cent dix-sept euros et quarante-quatre centimes (517,44 eur) chacune, réparties entre les membres de la société en proportions de leurs apports respectifs, savoir :

- Monsieur Alain FONTAINE : 344 parts en usufruit numérotées de 1 à 301 et de 388 à 430

- Monsieur David FONTAINE : 22 parts en pleine propriété numérotées de 323 à 344 et 86 parts en nue-propriété numérotées de 1 à 86

- Madame Louise FONTAINE : 86 parts en nue-propriété numérotées de 87 à 173 et 21 part en pleine propriété numérotées de 302 à 322.

- Madame Gaëlle FONTAINE : 43 parts en pleine propriété numérotées de 345 à 387 et 86 parts en nue-propriété numérotées de 174 à 258,

- Monsieur Kilian FONTAINE : 86 parts en nue-propriétés numérotées de 259 à 301 et de 388 à 430

L24IJ06177

### AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ERIMMO, Société à responsabilité limitée au capital de 15 000 euros, Siège social : La Copconnière, 39 route de

la croix Labert, 44450 ST JULIEN DE CONCELLES, 499 921 252 RCS NANTES. Aux termes d'une décision en date du 15 mars 2024, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social à l'activité d'acquisition, location, mise à disposition de matériel aérien (hélicoptère) et prestations liées à ce matériel et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis, La Gérance

L24IJ06185

### ACCAB

Société à responsabilité limitée  
au capital de 2 000 euros  
Siège social : 69 rue Aristide Briand  
44400 REZE  
852 341 098 RCS NANTES

Suite à la cession de parts consentie par Emmanuel ALBERT, à Madame Virginie TREIL,

1) l'article 10 des statuts a été modifié par décision des associés du 17/02/2024 : Ancienne mention

- Emmanuel ALBERT, 25 rue des Bouleaux 44400 REZE - 100%

Nouvelle mention

- Emmanuel ALBERT, 25 rue des Bouleaux 44400 REZE 65%

- Virginie TREIL, 2 rue Maurice RAVEL 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE 35%

2) l'article 8 des statuts a été modifié par décision des associés du 17/02/2024 :

Ancienne mention

« ARTICLE 8 Gérance  
Monsieur Emmanuel ALBERT, associé unique, exerce la gérance de la Société sans limitation de durée.

La gérance exercera ses fonctions dans les conditions prévues au titre III des présents statuts. «

Nouvelle mention :

« ARTICLE 8 Gérance  
La gérance sera conjointement exercée par :

- Monsieur Emmanuel ALBERT ;

- Madame Virginie TREIL ;

Sans aucune limitation de pouvoir pour chacun des co-gérants.

La gérance exercera ses fonctions dans les conditions prévues au titre III des présents statuts. «

3) Les associés ont décidés l'ouverture d'un établissement secondaire au 12, rue Kepler 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE.  
Emmanuel ALBERT

L24IJ06197

## In Extenso

Experts-Comptables

### NANTES ERDRE

6 Rue Edouard Nignon  
44372 NANTES

### LABORATOIRE LANHOUET OCULARISTE

Société à responsabilité limitée  
au capital de 7 622,45 euros  
Siège social : 28 Avenue Jacques Prévert  
44200 NANTES  
343 312 153 RCS NANTES

Aux termes d'une décision d'associée unique en date du 14 mars 2024, l'associée unique de la société à responsabilité limitée LABORATOIRE LANHOUET OCULARISTE a décidé de transférer le siège social du 28 Avenue Jacques Prévert - 44200 NANTES au 8 Bis, rue Gustave Pineau - 44690 LA HAYE FOUASSIERE à compter du 19 mars 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis  
La Gérance

L24IJ06207



WWW.ANNONCELEGALE.  
INFORMATEURJUDICIAIRE.FR



**Maître Anne MOREAU**  
Avocat au Barreau de NANTES

### BECIDIS

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 152 000 €  
Siège social : 19, Avenue de  
la Cour Saint Laud  
85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
451 679 930 RCS LA ROCHE SUR YON

L24IJ06256

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Unique en date du 15/03/2024, il résulte que le siège social a été transféré du 19, Av de la Cour St Laud - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE au 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES à compter du 15/03/2024 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Le Président de la société BECIDIS est LA FINANCIERE DE LA DRIE représentée par son Président Anne MOREAU dont l'adresse personnelle est le 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES.

La Société, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 451 679 930 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NANTES.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06210



**Maître Anne MOREAU**  
Avocat au Barreau de NANTES

### FINANCIERE DE LA DRIE

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 692 130 €  
Siège social : 19, Avenue de  
la Cour Saint Laud  
85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
451 679 930 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 15/03/2024, il résulte que le siège social a été transféré du 19, Av de la Cour St Laud - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE au 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES à compter du 15/03/2024 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

Le Président de la SAS FINANCIERE DE LA DRIE est Anne MOREAU dont l'adresse personnelle est 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES.

La Société, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 451 679 930 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NANTES.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06214

Par décisions unanimes du 29/02/2024, les associés de la SAS BPST, capital : 2 000 €, siège social : 8 rue du Palais 44350 GUERANDE, 892 899 477 RCS ST NAZAIRE, ont décidé : - de nommer la SARL PABERT, capital : 93 300 €, siège social : 2 rue du Clos Bâlois 44350 GUERANDE, 948 509 120 RCS ST NAZAIRE, Présidente en remplacement de M. Patrice BERTIN, démissionnaire ; - de nommer la SARL STJC, capital : 88 200 €, siège social : 9 route du Haut Brivin 44500 LA BAULE ESCOUBLAC, 948 994 269 RCS ST NAZAIRE, Directrice Générale en remplacement de M. Thierry SEIGNARD, démissionnaire ; - de transférer le siège social sis 2 rue du Clos Bâlois 44350 GUERANDE ; - d'étendre l'objet social aux activités de pose de menuiseries, fermetures, automatismes, en PVC et en aluminium, de serrurerie, de maîtrise d'oeuvre, d'architecture d'intérieur, d'aménagement et agencement intérieur et extérieur de tous lieux.

L24IJ06229

TÉL : 02 40 47 00 28  
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

ENNOV.Accompagnement - SARL - capital : 1 000 € - Siège social : 216 La Maillière - 44310 ST PHILBERT DE GRAND LIEU - 892 979 204 RCS NANTES

Par décision en date du 20/02/2024, les associés ont pris acte de la démission de Mme Marina GUILLET à compter du même jour et décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis. La Gérance

L24IJ06256



### QUADRARE

Société par actions simplifiée  
Au capital de 11 710 euros  
Siège social : 12 rue des Frères Lumière  
44119 TREILLIERES  
521 681 205 RCS NANTES

### NOMINATION DES CAC

Suivant AGM du 15/03/2024, il résulte, qu'en vertu des articles L.6352-8 et R.6352-19 du code du travail :

- La société BC AUDIT ET CONSEIL, société par actions simplifiée, ayant son siège social sis 3 bis Avenue Victor Hugo, 94160 SAINT-MANDE, immatriculée au RCS de CRETEIL, sous le numéro 921 956 264 et représentée par son Président, M. Bertrand CROCHETON, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- La société SOCIETE CIVILE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES ROLLAND SALVA ET AUTRES, société civile, ayant son siège social sis 10 Cours Louis Lumière, 94300 VINCENNES, immatriculée au RCS DE CRETEIL, sous le numéro 338 179 336 et représentée par son Gérant, Monsieur Olivier BAFUNNO, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

Tous deux nommés pour un mandat de six exercices, à compter des comptes de l'exercice qui sera clos le 30 juin 2024, jusqu'à l'issue de la consultation annuelle des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2029.

L'AGM a donné pour mission supplémentaire au Commissaire aux comptes titulaire, BC AUDIT ET CONSEIL, d'émettre un rapport sur les comptes du dernier exercice clôturé le 30 juin 2023.

Pour avis, la Présidente

L24IJ06258

## In Extenso

Experts-Comptables

PORNIC

2 Rue du Traité d'Amsterdam  
44213 PORNIC

cen-T-phyto

Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2A rue du Traité de Rome  
44210 PORNIC  
810 036 491 RCS SAINT NAZAIRE

### AVIS

Suivant décision du 01/03/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2A rue du Traité de Rome 44210 PORNIC au 3 impasse de la Butte 44770 LA PLAINE SUR MER, à compter du 01/03/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance

L24IJ06259

Restez maître  
de l'information :  
**ABONNEZ-VOUS !**  
1 an : 79 €

## SNC NANT'HOTEL LOIRE

Société en nom collectif  
au capital de € 1 000  
Siège Social : 1, boulevard des Martyrs  
Nantais  
44200 - NANTES  
484 003 447 RCS NANTES

Aux termes de l'Assemblée générale mixte des associés en date du 18 MARS 2024, il a été décidé de nommer, en qualité de cogérants de la Société, à compter de cette date :

- La société SARL FP2, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros dont le siège social est situé 6 rue Lanjuinais - 35 000 RENNES et immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 452 178 544 En qualité de Gérant Animation

- A.G.H., société à responsabilité limitée au capital de 1.500 € sise 16 rue Marie Curie, 35590 SAINT-GILLES et immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le numéro 834 911 307 en qualité de Gérant Exploitation

- BP2M, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000 euros, dont le siège social est situé 5, Hammeau Mère Térésa - 35410 DOMLOUP et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 750 546 863 en qualité de Gérant Travaux En remplacement de Monsieur FERRE Didier démissionnaire  
Pour avis  
Le cogérant

L24IJ06263

## SCI DE LA SERPE

Société Civile  
au capital de 15 000 euros  
Siège social : Place des Pléiades  
ZI Belle Etoile Antares  
44470 CARQUEFOU  
522 010 610 RCS Nantes

Suite à une décision du Gérant en date du 4 mars 2024, il a été constaté la modification définitive des dispositions de l'article 7 des Statuts.

Cet article initialement rédigé comme suit :

« ARTICLE 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 15 000 euros divisés en 150 parts sociales numérotées de 1 à 150, attribuées aux associés en représentation de leurs apports respectifs, savoir :

«EXPAN U OUEST à concurrence de 149 parts, numérotées 1 à 149, en rémunération de son apport, cent quarante-neuf (149) parts,

«EXPAN CARNAC à concurrence d'1 part, numérotée 150, en rémunération de son apport, une (1) part.

Soit au total cent cinquante (150) parts composant le capital social. «

Est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 15 000 € divisée en 150 parts sociales numérotées de 1 à 150, attribuées en totalité à l'Associée unique, EXPAN U OUEST. «

Pour avis, Le gérant

L24IJ06287

Holenek Ingénierie  
SAS au capital de 2 000 € porté à 2500 €  
Siège social : 5, rue de la Jaunière  
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC  
Transféré 41 - 43 Quai Malakoff  
44000 NANTES  
919 097 741 RCS NANTES

### AVIS

Par décisions en date du 15 mars 2024, l'associé unique :

. a décidé de nommer, à compter de cette même date, M. Charly PUAUD, demeurant 157, La Pilotière, 44330 VALLET, en qualité de Directeur Général,

. a décidé de transférer le siège social de la Société de SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360), 5 rue de la Jaunière, à NANTES (44000), 4143 Quai de Malakoff, à compter du 15 mars 2024,

. a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de cinq cents euros, par voie d'apports en nature, pour être porté de 2 000 euros à 2 500 euros, par l'émission de 500 actions nouvelles de même

valeur nominale chacune.

L24IJ06306

## MY BNB

Société par actions simplifiée  
au capital de 10.880 euros  
Siège social : 14 RUE SANTEUIL  
44000 NANTES  
847 498 870 RCS NANTES

Aux termes des décisions de l'associée unique du 14 mars 2024 et de la Présidente du 18 mars 2024, le capital social a été porté de 10.880 euros à 10.970 euros.

L24IJ06307

## SCI DES VALLEES

Société Civile Immobilière  
au capital de 1.524,49 euros  
Siège social : 230 rue des Vallées  
44115 BASSE GOULAINNE  
RCS NANTES 379 070 329

## AVIS

Suivant acte unanime d'associés en date du 7 juillet 2023, il a été pris acte de la nomination de Monsieur François CARRIÉ, demeurant à SAINT-OMER (62500) Angle rue Eugène Delacroix et rue d'Aire - Résidence les Jardins d'Ophélie, Bât 1 Appt 5, en qualité de nouveau Gérant, à compter du 7 juillet 2023, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jean-Claude CARRIÉ, décédé.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTES.

L24IJ06308

## MODIFICATIONS

L'assemblée générale ordinaire du 19 décembre 2023 de la société FIGOMO, SARL au capital de 13 367 600 €, ayant son siège social 14 Bd de la Prairie au Duc 44200 NANTES (RCS NANTES 802 538 470), a nommé la société ALTONEO AUDIT, Société de Commissariat aux Comptes, ayant son siège social 15 rue des Bordagers 53810 CHANGE (RCS LAVAL 499 885 333) co-commissaire aux Comptes de la société FIGOMO, avec effet le 1er janvier 2024. Pour Avis.

L24IJ06309

L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LOIRE ATLANTIQUE - HABITAT 44 - 3 Bd Alexandre Millerand - BP 50432 - 44204 NANTES CEDEX 2.

Le Conseil d'administration du 18/03/2024 a approuvé le changement d'administrateur suivant :

- Monsieur Philippe De CLERVILLE, représentant d'Action logement, est remplacé par Monsieur Olivier JOACHIM, représentant d'Action logement, domicilié 4 rue des Hauts Pavés, 44000 Nantes.

Les inscriptions modificatives sont faites auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes.

L24IJ06370

## SOUS LES PALMIERS

Société à responsabilité limitée  
au capital de 4.000 euros  
Siège social :  
14, avenue de la Pierre Percée  
44500 LA BAULE ESCOUBLAC  
984 794 495 RCS SAINT-NAZAIRE

## TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 1<sup>er</sup> mars 2024, il a été décidé de transférer le siège social actuellement fixé 14, avenue de la Pierre Percée - 44500 LA BAULE ESCOUBLAC à la nouvelle adresse suivante : 8, Boulevard de Verdun - 44600 SAINT-NAZAIRE, à compter du même jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention est faite au RCS de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis

L24IJ06376



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

**PRESQU'ILE PAYSAGE**  
Société à responsabilité limitée  
à associée unique  
au capital de 62 000 euros  
Siège social : route de Poulgot,  
44740 BATZ SUR MER  
Transféré au : 12 impasse des rues,  
44117 ST ANDRE DES EAUX  
493 669 139 RCS ST NAZAIRE

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social du route de Poulgot, 44740 BATZ SUR MER au 12 impasse des rues, 44117 SAINT-ANDRE-DES-EAUX à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis  
La Gérance

L24IJ06379



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

**MDN HOLDING**  
Société à responsabilité limitée  
transformée en société  
par actions simplifiée  
Au capital de 180 000 euros  
Siège social : 12 Chemin de la Chenaie,  
La Piardièrre 44630 PLESSE  
803 719 921 RCS SAINT-NAZAIRE

**AVIS DE TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 8 mars 2024, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, il a été décidé l'extension de l'objet de l'objet aux activités de location immobilière et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts de la société ainsi que la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 180 000 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **TRANSMISSION DES ACTIONS** : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. Mme Linda MANDON, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par sa Présidente : Madame Linda MANDON, demeurant 12 Chemin de la Chenaie, La Piardièrre, 44630 PLESSE.  
Pour avis  
Le Président

L24IJ06386

**ENSEMBLE 2023**  
Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros  
porté à 4 001 500 euros  
Siège social : 29 Boulevard Albert Einstein  
44300 NANTES  
980 596 076 RCS NANTES

- Du procès-verbal des décisions unanimes des associés en date du 20/11/2023.  
- Du certificat de dépôt des fonds établi le 22/11/2023 par la banque CREDIT AGRICOLE ATLANTIQUE VENDEE.  
- Du certificat délivré le 30/11/2023 par le Commissaire aux Comptes de la Société, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société,  
- Du procès-verbal des décisions du

Président du 30/11/2023 constatant la réalisation de l'augmentation de capital, Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 4 000 000 euros par émission de 400 000 actions nouvelles de numéraire, et porté de 1 500 euros à 4 001 500 euros.  
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.  
Ancienne mention :  
Le capital social est fixé à mille cinq cents euros (1 500 euros).  
Nouvelle mention :  
Le capital social est fixé à quatre mille cinq cents euros (4 001 500 euros).  
POUR AVIS. Le Président

L24IJ06393



**NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS**  
20 avenue Jean de Neyman, BP 227  
44505 LA BAULE Cedex  
Tél : 02 40 11 25 25

**L'ANCRE**

SASU au capital de 5 000 €  
Siège social : 5 CHE DES DAMES  
44600 SAINT NAZAIRE  
RCS de SAINT-NAZAIRE n°834 275 968

En date du 19/03/2024, l'associé unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement L'ANCRE qui devient à compter du 19/03/2024 :  
**ARMEMENT J.RONDINEAU**  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification au RCS de SAINT-NAZAIRE.  
Pour avis  
Le Notaire

L24IJ06398

**In Extenso**

Experts-Comptables  
**HAUTE-GOULAINÉ**  
PA de la Lande Saint Martin  
44115 HAUTE-GOULAINÉ

**WEST IROISE MOBILIER**

EURL au capital de 1 500 €  
Siège social : 27 avenue Georges Simonon  
44000 NANTES  
RCS de NANTES n°793 733 213

En date du 19/03/2024, l'associé unique a décidé à compter du 01/04/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. DURAND Simon, demeurant 4 impasse Charles Baudelaire, 44450 DIVATTE SUR LOIRE  
Modification au RCS de NANTES  
Pour avis  
La gérance

L24IJ06401



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO  
**3 rue Victor Hugo 44400 REZE**

**SCI TOURVILLE**

SCI au capital de 380 000 €  
Siège social : 3 AV DES LACS  
44300 NANTES  
RCS de NANTES n°452 463 128

L'AGE du 12/03/2024 a décidé à compter du 12/03/2024 de nommer en qualité de co-gérant M. JARNIGON Sylvain, demeurant 25 rue de la Garenne, 44120 VERTOU et de co-gérante Mme PELE Isabelle, demeurant 135 avenue de Versailles, 75016 PARIS en remplacement de Mme JARNIGON Laure, pour cause

de décès.  
Modification au RCS de NANTES  
Pour avis  
Le notaire

L24IJ06437



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO  
**3 rue Victor Hugo 44400 REZE**

**SCI TOURVILLE**

SCI au capital de 380 000 €  
Siège social : 3 AV DES LACS  
44300 NANTES  
RCS de NANTES n°452 463 128

L'AGE du 12/03/2024 a décidé le transfert du siège social au 25 rue de la Garenne, 44120 VERTOU à compter du 12/03/2024.  
Pour avis  
Le notaire

L24IJ06438

**KARTING COTE D'AMOUR**  
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros  
33 rue de la Pierre ZAC de Villejames  
44350 GUERANDE  
440 035 202 RCS ST NAZAIRE

Aux termes d'une délibération en date du 1er janvier 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social en le remplaçant par le suivant : «La mise à disposition de pistes et matériels permettant la pratique du Karting à caractère ludique, activités indoor, laser Game et autres activités ludiques ; Animation des activités connexes à ces pratiques, en particulier, bar, restauration, séminaires, journées d'entreprises ; L'acquisition, la vente, la location, la réparation et l'entretien de Karting et tous autres engins motorisés de loisirs», et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.  
Pour avis  
La Gérance

L24IJ06439

**MYTEK**  
SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : Immeuble Asturia C - 4 rue Edith Piaf - 44800 SAINT HERBLAIN  
Transféré 41 - 43 Quai de Malakoff 44000 NANTES  
837 637 032 RCS NANTES

**AVIS**

Par décisions en date du 15 mars 2024, l'associé unique :  
- a décidé de nommer à compter de cette même date, la société HOLENEK INGENIERIE, SAS dont le siège est en cours de transfert au 41-43 Quai de Malakoff, 44000 NANTES, identifiée sous le n°919 097 741 RCS NANTES, en qualité de Président en remplacement de M. Charly PUAUD, démissionnaire,  
- a décidé de nommer, à compter de cette même date, M. Charly PUAUD, demeurant 157, La Pilotière, 44330 VALLET, en qualité de Directeur Général en remplacement de M. Nicolas GIMENEZ PONS, démissionnaire,  
- a décidé de transférer le siège social de la Société de SAINT HERBLAIN (44800), Immeuble Asturia C 4 rue Edith Piaf, à NANTES (44000), 4143 Quai de Malakoff, à compter du 15 mars 2024

L24IJ06440

**In Extenso**

Experts-Comptables  
**SAINT-HERBLAIN**  
1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

S.E.L.A.R.L. DUVAL D'ASTORG  
S.E.L.A.R.L. de Chirurgiens-Dentistes  
Au capital de 5 000 euros  
Dont le siège social est 77 bis rue de Nantes  
44270 MACHECOUL SAINT MEME  
877 527 531 RCS NANTES

L'AGM du 5/03/2024 a nommé Mme Cécile BOURSIN, demeurant 17 rue

Kervégan 44000 NANTES, en qualité de nouvelle co-gérante, pour une durée indéterminée.

L24IJ06447



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO  
**3 rue Victor Hugo 44400 REZE**

**ROBERT SCHUMAN**  
SCI au capital de 152,45 €  
Siège social : 3 AV DES LACS  
44300 NANTES  
RCS de NANTES n°438 558 454

**MODIFICATION GERANCE**

La décision unanime des associés en dates du 11/03/2024 et 12/03/2024 a décidé à compter du 12/03/2024 de nommer en qualité de co-gérant M.JARNIGON Sylvain, demeurant 25 rue de la Garenne, 44120 VERTOU et de co-gérante Mme PELE née JARNIGON Isabelle, demeurant 135 avenue de Versailles, 75016 PARIS  
Modification au RCS de NANTES  
Pour avis  
Le notaire

L24IJ06451



**Office du Dôme**  
Notaires associés à NANTES  
4 Bis Place du Sanitat  
44100 NANTES

SCI LONG AVEL, société civile.  
Siège social : 13 bis rue Richeux  
44100 NANTES.  
432 667 988 RCS NANTES.

**AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL**

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Charles HABAULT le 29 septembre 2023, les associés ont décidé à l'unanimité de procéder à une augmentation du capital d'un montant de 300.000 € pour le porter de 435.007 € à 735.007 € par apports en numéraire.  
CAPITAL : Ancienne mention : 435.007 euros - Nouvelle mention : 735.007 €. Pour avis. Le notaire.

L24IJ06452



THOMAS - HOUIS - GIRARD - DURAND - VILLATTE  
BRÉMENT - BAUD-MILLET - RICO-CARIO  
**3 rue Victor Hugo 44400 REZE**

**ROBERT SCHUMAN**  
SCI au capital de 152,45 €  
Siège social : 3 AV DES LACS  
44300 NANTES  
RCS de NANTES n°438 558 454

**TRANSFERT SIEGE**

La décision unanime des associés en dates du 11/03/2024 et 12/03/2024 a décidé le transfert du siège social au 25 rue de la Garenne, 44120 VERTOU à compter du 12/03/2024.  
Pour avis  
Le notaire

L24IJ06453

**SERVICE ANNONCES LÉGALES**  
TÉL. : 02 40 47 00 28  
annonces-legales@informatateurjudiciaire.fr

## AGICE LOGISTIQUE

SARL au capital de 15 000 euros  
Siège social : ZA la Madeleine  
7, Rue Edouard Branly  
44980 STE LUCE SUR LOIRE  
821 607 140 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 28 février 2024 la dénomination sociale LOIRE PICKING ROUTAGE par AGICE LOGISTIQUE et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06462

## AGICE PRODUCTION

SASU au capital de 70 000 euros  
Siège social : ZA la Madeleine  
7, Rue Edouard Branly  
44980 STE LUCE SUR LOIRE  
419 546 585 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 28 février 2024 la dénomination sociale LOIRE ROUTAGE par AGICE PRODUCTION et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06465

## AGICE MARKETING

Sas au capital de 39 120 euros  
Siège social : 7, Rue Edouard Branly  
44980 STE LUCE SUR LOIRE  
382 774 339 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 28 février 2024 la dénomination sociale INDUS MD par AGICE MARKETING et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06467

## AGICE EDITIQUE

SASU au capital de 38 280 euros  
Siège social : ZA la Madeleine  
7, Rue Edouard Branly  
44980 STE LUCE SUR LOIRE  
448111013 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2024, l'associé unique a décidé :

- de remplacer à compter du 28 février 2024 la dénomination sociale INDUS EDITIQUE par AGICE EDITIQUE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06469



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

ATLANTA IMMOBILIER  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 9 rue Albert de Mun - 44600  
ST NAZAIRE  
833 450 299 RCS SAINT NAZAIRE

Aux termes d'une décision unanime en date du 13/03/2024, Mme Laëtitia FOREST, demeurant 23 Boulevard Emile Pourieux, 44350 GUERANDE a été nommé en qualité de Présidente en rempla-

ment de M. Xavier MORAND, démissionnaire.

POUR AVIS  
Le Président

L24IJ06481

## In Extenso

Experts-Comptables

ANCENIS

540 Bd du Dr Moutel  
CS 90144 - 44154

ANCENIS SAINT GÉREON Cedex

AN-NA

Société Civile Immobilière  
au capital de 1 000,00 Euros  
Siège social : 213 la Chalouisière  
44330 VALLET  
Transféré : 3 la Porchetière  
44330 LA REGRIPIÈRE  
877 975 367 RCS NANTES

## TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 13 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SCI AN-NA a décidé de transférer le siège social actuellement fixé 213 la Chalouisière 44330 VALLET, à l'adresse suivante : 3 la Porchetière 44330 LA REGRIPIÈRE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023. L'article 4 des statuts relatif au siège social a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS de NANTES. POUR AVIS, La Gérance,

L24IJ06530

CROKINOU

Société civile au capital de 60.000,00 €  
800 555 765 RCS NANTES

## CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 6 novembre 2023, les associés ont :

- Décidé de transférer le siège social de la société du 36 avenue du Midi 44100 NANTES au 41 rue de la Méthode 44100 NANTES à compter du 06.11.23. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.  
- Constaté la fin des fonctions de gérant de M. BRUNO GICQUEAU par suite de son décès survenu le 11.02.2023, et pris acte de la démission par Madame Solenne GICQUEAU de ses fonctions de gérante au 06.11.23.

- Décidé de nommer Mme Sarah DEVORSINE née GICQUEAU dmt à NANTES, 41 rue de la Méthode, et M. Axel GICQUEAU dmt à PARIS (9ème) 3 rue Cadet, en qualité de nouveaux gérants à compter du 06.11.23.  
Pour avis. La gérance.

L24IJ06533

## BERTOUMIEUX CONSEILS

SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 102 RTE DE SAINTE LUCE  
44300 NANTES  
RCS de NANTES n°982 157 679

L'AGE du 19/03/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 20/03/2024. Ancien objet social : Courtage foncier. Assistance à maîtrise d'ouvrage. Acquisition, gestion, location de biens immobiliers à usage d'habitation, commercial ou industriel.

Nouvel objet social : L'activité d'agence immobilière, la négociation, l'achat, la vente, la gestion, la location de tout bien ou droit immobilier, ainsi que l'acquisition, la vente ou la location-gestion d'entreprise. Courtage foncier. Assistance à maîtrise d'ouvrage. Acquisition, gestion, location de biens immobiliers à usage d'habitation, commercial ou industriel.

L'article Objet social des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de NANTES.

Pour avis

Jean-Christophe Bertoumieux

L24IJ06535



SAINT-GAL Avocat  
33 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

## SOCIETE HOLDING DE LA BUTTE

### NON DISSOLUTION MALGRE LA PERTE DE LA MOITIE DU CAPITAL SOCIAL

Modifications intervenues dans l'information légale concernant la société « **HOLDING DE LA BUTTE** » SARL au capital de 1.000 euros Siège 25 rue Sylvain Royé - 44100 NANTES SIREN 890 164 338 RCS NANTES

PV DAU du 14.03.2024

En application des dispositions de l'article 223-42 du Code de Commerce, avis est donné de la décision de ne pas dissoudre la société « **HOLDING DE LA BUTTE** »

Pour insertion, le Gérant

L24IJ06544

## DOGEHEM

Société par actions simplifiée  
Au capital de 1.104.096 €  
Siège social : Port Lin - 44490 LE CROISIC  
380 952 879 RCS SAINT-NAZAIRE

## MODIFICATIONS STATUTAIRES

Suivant décisions unanimes des associés en date du 15 février 2024, il a été :

- Pris acte de la démission de Madame Dominique SAMSON de ses fonctions de Présidente de la Société à compter de ce jour ;

- Décidé de nommer Monsieur Gérard LOUIS demeurant en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour, sans limitation de durée, en

remplacement du Président démissionnaire ;

- Pris acte de la démission de Madame Yolande LOUIS et de Monsieur Gérard LOUIS de leurs fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;

- Pris acte de la démission de Monsieur Gérard LOUIS de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance ;

- Décidé la suppression du Conseil de Surveillance ;

- Décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités de cession de biens et droits immobiliers et mobiliers, notamment de valeurs mobilières et droits sociaux.

Les articles 3, 17 et 18 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

L24IJ06570



FONTENEAU - DERAME -  
MARCHAND  
Société d'Avocats  
27 rue de Strasbourg  
44000 NANTES

LOUET  
SAS au capital de 665 000 €  
Siège social : Rue Baptiste Marcet  
44570 TRIGNAC  
404 103 509 RCS SAINT-NAZAIRE

L'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2024 a décidé de réduire le capital social de 700 000 € à 665 000 € par voie de rachat de 1 600 actions.

Le Président, par décision du 15 mars 2024, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les articles 6 « apports » et 7 « capital

social » ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis

L24IJ06581



LEANCO

SAS au capital de 154.961 €  
Siège social : 111 route de Gachet  
44000 Nantes  
834 591 190 RCS Nantes

## AVIS

Aux termes des décisions unanimes des associés du 20 mars 2024, le capital social de la société LeanCo a été augmenté d'un montant de 21.832 euros par voie d'apports en numéraire, lequel s'élève désormais à 154.961 euros.

L'article 7 « Capital social » des statuts a été modifié en conséquence :

**Ancienne mention :** 133.129 euros  
**Nouvelle mention :** 154.961 euros  
Mention sera faite au RCS de Nantes.  
Pour avis, le président.

L24IJ06598

## DISSOLUTIONS



ATENON CONSEIL  
SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 15 LA PETITE MASSERIE  
44320 CHAUVÉ  
RCS de SAINT-NAZAIRE n°790 150 155

## DISSOLUTION

L'associé unique a décidé en date du 31/12/2023 de la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. BECK Olivier, demeurant 15 la Petite Masserie, 44320 CHAUVÉ et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.  
Pour avis

L24IJ04951

**PRESTIGE COLORS SASU** au capital de 500 € Siège social : 36 route de La Chapelle sur Erdre 44300 NANTES 890 552 276 RCS NANTES. **AVIS DE DISSOLUTION** Par décision de l'associé unique du 20/02/24, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 20/02/24, de nommer en qualité de Liquidateur Mr Yusuf AMIR demeurant 5 RUE GUSTAVE EIFFEL 44300 NANTES, et de fixer le siège de liquidation sis 5 RUE GUSTAVE EIFFEL 44300 NANTES où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES. Modification au RCS de NANTES.

L24IJ05867



## RÉGIE SUR TOUTE LA FRANCE



**FAMILY FOUCHER**  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 14 rue des Landes,  
44119 TREILLIERES  
881 167 779 RCS NANTES

Par AGE du 31/12/2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société FAMILY FOUCHER, ont nommé comme Liquidateur M. Philippe FOUCHER, demeurant 14 rue des Landes, 44119 TREILLIERES, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et fixé le siège de la liquidation au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Nantes. Mention au RCS de Nantes. Pour avis

L24IJ06056



**ROCHETEAU IMMOBILIER**  
SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 1 Le Haut Cartron  
44680 SAINTE PAZANNE  
920 713 088 RCS NANTES

Par Décisions du 31/01/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société ROCHETEAU IMMOBILIER, a nommé comme Liquidateur Madame Audrey ROCHETEAU, demeurant au 1 Le Haut Cartron, 44680 SAINTE PAZANNE avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci et fixé le siège de la liquidation au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Nantes. Mention au RCS de Nantes. Pour avis

L24IJ06098



**MMBODY**  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 3 RUE DE L HOTEL DE VILLE  
44000 NANTES  
RCS de NANTES n°844 973 099

## DISSOLUTION

Par décisions prises à l'unanimité des associés en date du 31/12/2023, il a été décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme CAMUS Mathilde, demeurant 6 rue des marais, 44800 SAINT HERBLAIN et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis

L24IJ06111

**FPARC**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 27 000 euros  
Siège : 4 rue Fénélon, 44000 NANTES  
Siège de liquidation : 13 rue de l'Annonciation, 16ème arrondissement  
75016 PARIS  
840844716 RCS NANTES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15/12/2023 a décidé la dissolu-

tion anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Fabrice RODRIGUEZ-GONGORA, demeurant 13 rue de l'Annonciation, 16ème arrondissement 75016 PARIS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 13 rue de l'Annonciation, 16ème arrondissement 75016 PARIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06141

## In Extensio

Experts-Comptables

**SAINT-HERBLAIN**  
1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

**HADJI INVESTISSEMENT**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 250 775,46 euros  
Siège social : 12 rue du Luxembourg - 44840 LES SORINIERES  
Siège de liquidation : 12 rue du Luxembourg - 44840 LES SORINIERES  
822 941 076 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Khaled ALAIMI demeurant 12 rue du Luxembourg - 44840 LES SORINIERES, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 12 rue du Luxembourg - 44840 LES SORINIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06151

**ACX PYROTECHNIE**  
SASU au capital de 1 500 €. Siège social : 1 LA PETITE MORINIERE 44330 LA REGRIPIERE. 882 914 575 RCS NANTES

## ACX PYROTECHNIE

Par décision de l'associé unique du 29/02/2024, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 29/02/2024, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Xavier MOUSSET demeurant 1 LA PETITE MORINIERE 44330 LA REGRIPIERE, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Modification au RCS de NANTES  
L24IJ06205

**CAPEB SOLUTIONS**  
Service Droit des Sociétés  
4 rue de l'Aéronautique  
44340 BOUGUENAIS

**CONSTRUCTIONS GEORGET** Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 7 622,45 euros Siège social et de liquidation : 3 RUE DES ARDILLAUX ZONE ARTISANALE, 44390 CASSON 388 899 304 RCS NANTES L'Assemblée Gé-

nérale Extraordinaire réunie le 29/02/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Christophe GEORGET, demeurant 1 rue des Ardillaux Zone 44390 CASSON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 RUE DES ARDILLAUX ZONE ARTISANALE, 44390 CASSON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

L24IJ06239



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

**SCI PROUX**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 152 449,02 euros  
Siège social : Le Petit Pré, 44580 VILLE-NEUVE-EN-RETZ  
Siège de liquidation : Le Petit Pré, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
423 037 803 RCS ST NAZAIRE

Le 27 novembre 2023, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Ils ont nommé comme liquidateur Monsieur Marcel PROUX, demeurant Le Petit Pré, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'ont autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : Le Petit Pré, 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06248

## SCI DE LA SERPE

Société Civile Immobilière  
au capital de 15 000 euros  
Siège social : Place des Pléiades  
ZI Belle Etoile Antares  
44470 CARQUEFOU  
522 010 610 RCS Nantes

Aux termes d'une décision en date du 5 mars 2024, la société EXPAN U OUEST, ayant son siège social Place des Pléiades, ZI Belle Etoile Antares - 44470 CARQUEFOU, immatriculée au RCS de Nantes sous le n°431 331 727, représentée par Monsieur Franck POTIER, Directeur Général Délégué, a, en sa qualité d'associé unique de la société SCI DE LA SERPE, décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil, les créanciers de la société peuvent faire opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de Nantes.

La décision de dissolution fera l'objet d'une déclaration auprès du greffe du Tri-

bunal de Commerce de Nantes.

Pour avis

L24IJ06261

**MDB IMMOBILIER CONCEPT**  
EURL au capital de 1 000 €. Siège social : 15 AV DE L'OUICHE PELLERIN 44310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU.  
841 214 455 RCS NANTES

## DISSOLUTION

Par décision de l'associée unique du 15/12/2023, il a été décidé de la dissolution de la société à compter du 15/12/2023, de nommer en qualité de Liquidateur Monsieur Jean-Pierre SCELLOS demeurant 15 AVENUE DE L'OUICHE PELLERIN 44310 SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU, et de fixer le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Modification au RCS de NANTES  
L24IJ06492

## DISSOLUTION

Le 29 février 2024, l'associé unique de la société JOS Maîtrise d'oeuvre, SARL au capital de 3 000 euros ayant son siège social 7 rue Sophie Trébuchet La Chapelle Basse Mer 44450 DIVATTE SUR LOIRE (RCS NANTES 842 189 359) a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 février 2024. M. Jean-Olivier SAUVETRE demeurant 7 rue Sophie Trébuchet La Chapelle Basse Mer 44450 DIVATTE SUR LOIRE a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Sophie Trébuchet La Chapelle Basse Mer 44450 DIVATTE SUR LOIRE adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces de liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES. POUR AVIS.

L24IJ06502

## SCI DIANEM

Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 200 000 euros  
Siège social et de liquidation :  
GETIGNE  
44190 1, la Charrie  
521 759 340 RCS NANTES

## DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Didier RENOU, demeurant 1, la Charrie 44190 GETIGNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 la charrie 44190 GETIGNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

L24IJ06578

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL. : 02 40 47 00 28

abonnement@informateurjudiciaire.fr



**PÔLD'AIR**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : BLAIN  
44130 2 rue Henri II de Rohan  
Siège de liquidation : 19 rue du Haut Lin  
44119 TREILLIERES  
881 477 871 RCS ST NAZAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29 février 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bruno FOUQUET, demeurant 19 rue du Haut Lin 44119 TREILLIERES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 19 rue du Haut Lin 44119 TREILLIERES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06580

JNJ IMMOBILIER, SCI en cours de liquidation au capital de 300 euros Siège social : 7 rue Lafayette - 44000 NANTES, 813 872 942 RCS NANTES  
L'ago du 27.12.2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas PEYTAVIN demeurant 7 rue Henri Brunellière 44000 NANTES de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation au 31.10.2023 Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au rcs. Pour avis - Le Liquidateur

L24IJ05009



**FAMILY FOUCHER**  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 14 rue des Landes, 44119 TREILLIERES  
Siège de liquidation : 14 rue des Landes, 44119 TREILLIERES  
881 167 779 RCS NANTES

Par AGO en date du 31/12/2023, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour de la société FAMILY FOUCHER. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes. Pour avis

L24IJ06059



**ROCHETEAU IMMOBILIER**  
SAS au capital de 1 000 €  
Siège social : 1 Le Haut Cartron 44680 SAINTE PAZANNE  
Siège de liquidation : 1 Le Haut Cartron 44680 SAINTE PAZANNE  
920 713 088 RCS NANTES

Par Décisions en date du 31/01/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour de la société ROCHETEAU IMMOBILIER. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes. Pour avis

L24IJ06099



**SAINT-HERBLAIN**  
1 Rue Benjamin Franklin  
44800 SAINT-HERBLAIN

**HADJI INVESTISSEMENT**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 250 775,46 euros  
Siège social : 12 rue du Luxembourg 44840 LES SORINIERES  
Siège de liquidation : 12 rue de Luxembourg 44840 LES SORINIERES  
822 941 076 RCS NANTES

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023 au siège de liquidation, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Khaled ALAIMI, demeurant 12 rue du Luxembourg 44840 LES SORINIERES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06152

**SCM LES SINAGOTS DU CENS**  
Société civile de moyens en liquidation  
Au capital de 100 euros  
Siège social : NANTES  
44300 64 route de Rennes  
Siège de liquidation : 64 route de Rennes 44300 NANTES  
513 394 502 RCS NANTES

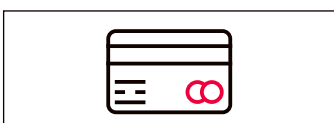
**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2023 au 64 route de Rennes 44300 NANTES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Arnaud PORCHER, demeurant 12 rue Santeuil 44000 NANTES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06236



**DÉLÉGATION DE PAIEMENT**

**In Extenso**

Experts-Comptables  
**PORNIC**  
2 Rue du Trait d'Amsterdam  
44213 PORNIC

**DU MARAIS**  
Société civile immobilière en liquidation au capital de 100 euros  
Siège social : Chez FG AUTOMOBILES - Route de Saint Brévin - BP 2013 44320 SAINT PERE EN RETZ  
Siège de liquidation : 28 Le Bas Landreau 44320 SAINT PERE EN RETZ  
530 124 197 RCS SAINT NAZAIRE

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

Par Assemblée Générale Ordinaire du 29/02/2024, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/01/2024, déchargé Monsieur Florent GUILLAUD, demeurant 28 Le Bas Landreau 44320 SAINT PERE EN RETZ, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT NAZAIRE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis  
Le liquidateur

L24IJ06249



**FOUCHAULT**  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 32 600 euros  
Siège social : 38 Quai de Versailles 44000 NANTES  
Siège de liquidation : 38 quai de versailles 44000 NANTES  
481 089 704 RCS NANTES

**AVIS DE LIQUIDATION**

Le 8 mars 2024 au NANTES, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2023, déchargé Monsieur Pascal FOUCHAULT, demeurant 38 Quai de Versailles 85000 NANTES, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis - Le Liquidateur

L24IJ06369



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

**SCI PROUX**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 152 449,02 euros  
Siège social : Le Petit Pré 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ  
Siège de liquidation : Le Petit Pré 44580 VILLENEUVE EN RETZ  
423 037 803 RCS ST NAZAIRE

Le 29 février 2024, les associés ont à l'unanimité approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Marcel PROUX, demeurant Le Petit Pré, 44580 VILLENEUVE EN RETZ, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE, en annexe au RCS.

Pour avis  
Le Liquidateur

L24IJ06448

**CLÔTURES**



**PÂTISSERIE BOULANGERIE PION**  
SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 18 GRAND RUE 44520 GRAND AUVERNE  
RCS de NANTES n°901 725 283

L'assemblée générale ordinaire du 06/12/2023 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. PION Jean-Philippe de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NANTES.

Pour avis  
Le liquidateur

L24IJ01205



**GUÉRENDE**  
9 Rue de la Croix Moriau  
44350 GUÉRENDE

**YMLC**  
Société civile immobilière en cours de liquidation  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 28 Les Grands Parcs 44117 SAINT-ANDRE DES EAUX  
529 042 467 RCS SAINT NAZAIRE

**AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION**

L'Assemblée Générale du 31 janvier 2024 de la société YMLC a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Yann DE LA MONNERAYE demeurant 28 Les Grands Parcs 44117 SAINT-ANDRE DES EAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de ST-NAZAIRE, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre. Pour avis.

L24IJ06065

**NOGUES JEAN-FRANCOIS**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5.000,00 euros  
Siège : 24, rue du Maréchal Leclerc 44420 LA TURBALLE  
RCS n°490 270 329 SAINT-NAZAIRE

**AVIS DE LIQUIDATION**

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15 février 2024, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation.

Les comptes du liquidateur ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de Saint-Nazaire.

Pour avis

L24IJ06068



**ATENON CONSEIL**  
SASU au capital de 1 000 €  
Siège social : 15 LA PETITE MASSERIE 44320 CHAUVÉ  
RCS de SAINT-NAZAIRE n°790 150 155

En date du 31/12/2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. BECK Olivier de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2023.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE.

Pour avis  
Le liquidateur

L24IJ04952

LOCATIONS GERANCES



one ace  
AUDIT CONSEIL EXPERTISE

3 Impasse des Tourmalines  
44300 NANTES

AVIS DE FIN DE LOCATION - GERANCE

La location gérance du fonds de commerce de Restauration sis et exploité au Centre Commercial Beaulieu - Rue Gaëtan Rondeau, 44062 NANTES CEDEX 2.

Confiée par acte sous seing privé en date du 25/02/2016 par CASINO RESTAURATION, SAS au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 1 Cours Antoine Guichard, 42000 SAINT ETIENNE, immatriculé au RCS de SAINT-ETIENNE sous le n°342 043 528 à LOUGOLA, EURL au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 18 Rue des Canaris, Saint Macaire en Mauges, 49450 SEVREMOINE, immatriculé au RCS d'ANGERS sous le n°818 655 441, elle est résiliée d'un commun accord, à compter du 20/02/2021.

Pour avis  
La Gérante

L24IJ05908

LOCATION GERANCE

Par acte SSP en date du 01/01/2024, la société MB ZEN LOC, SARL au capital de 80.000 € sis 103 route de la Chapelle sur Erdre 44300 Nantes RCS Nantes 799 209 689, représentée par Monsieur Mehdi BEN ZINA, Gérant, a donné en location-gérance à la société LJJ TAXI, SAS au capital de 1.000 €, sis 49 avenue de l'Angevine 44800 Saint-Herblain, en cours d'immatriculation au RCS de Nantes, représentée par Monsieur Steven LAJNEF Président, le fonds de commerce de l'autorisation de stationnement n°11 et du véhicule équipé taxi sis et exploité à Rezé à compter du 18/03/2024 pour une durée indéterminée. Pour insertion le locataire-gérant

L24IJ06500



NOTAIRES LOIRE OCEAN  
Route de Saint-Michel  
Le Campus, 44210 PORNIC

AVIS DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier TOSTIVINT, Notaire de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un Office Notarial à PORNIC, route de Saint Michel, le 1er mars 2024, enregistré à SAINT NAZAIRE 1, le 13 mars 2024, Dossier 2024 00009832 référence 4404P04 2024 N° 00359.

Monsieur Patrick Donatien Paul Martin BOISSERPE, époux de Madame Francine Jeanne Andrée HATTON, demeurant à LE PECQY (78230) 1 Bis rue du Printemps Immeuble Corcyre,

A CONFIE, à titre de location-gérance, à :

La Société dénommée AD ALEXANDRE, dont le siège est à LA BERNERIE-EN-RETZ (44760) 48 rue de la Sennetière, identifiée au SIREN sous le numéro 982865701 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-NAZAIRE.

Un fonds de commerce de CAMPING sis à LA BERNERIE EN RETZ (44760), La Sennetière, 48 rue de la Sennetière, dénommé «CAMPING DE LA GOLETTE» pour une durée de UNE (1) ANNEE à compter rétroactivement du 1er janvier 2024.

Toutes les marchandises nécessaires

à l'exploitation seront acquises par le gérant et tous les engagements les charges dus à raison de l'exploitation du fonds seront supportés par le gérant, le tout de manière que le bailleur ne puisse être ni inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique insertion, Le notaire.

L24IJ06590

FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce et artisanal

Suivant acte sous seing privé en date du 07 mars 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'enregistrement de Nantes 2 le 12 mars 2024, Dossier 2024 00018368 référence 4404P02 2024 A 00936 aux droits perçus de 3.600 €, la SARL F.C.N.E. au capital de 7.500 € dont le siège social est à Carquefou (44470) 18 rue du Moulin de la Garde, 825 290 893 RCS Nantes, a cédé à la SARL CARQUEFOU SERVICES AUTO au capital de 10.000 €, dont le siège social est à Carquefou (44470) 18 rue du Moulin de la Garde, 984 399 659 RCS Nantes, son fonds de commerce et entreprise artisanale de réparations automobiles, vente et pose de pièces détachées automobiles, ventes et locations véhicules sis et exploité sous l'enseigne DELKO, 18 du Moulin de la Garde 44470 Carquefou, moyennant le prix de 143.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 07 mars 2024.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi au siège du fonds de commerce et artisanal pour la validité des oppositions et pour la correspondance chez Maître Cyrille DELPY, Avocat, sis 45 Cours Gouffé 13006 Marseille.

L24IJ06375



OFFICE NOTARIAL DE L'ESTUAIRE  
1, Mail du Front Populaire  
CS 50307 44203 NANTES Cedex 2

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte reçu par Me Antoine ROUX, notaire à NANTES le 15 mars 2024, la société dénommée THIAL, sas, dont le siège est à NANTES (44100) 33 rue de la Contrie, identifiée au SIREN sous le n° 888 528 916 et immatriculée au RCS de NANTES

A cédé au profit de la société dénommée LITTLE ITALY, sarl, dont le siège social est à NANTES (44100) 33 rue de la Contrie, identifiée au SIREN sous le n° 984 332 395 et immatriculée au RCS de NANTES.

Le fonds de commerce de restauration rapide, fabrication et vente de pizzas à emporter connu sous le nom commercial TAND M PIZZA.

Moyennant le prix de 57.000,00 €.

Entrée en jouissance le 15 mars 2024.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière publication par Me Antoine ROUX, 1 mail du Front Populaire 44200 NANTES.

Pour avis, le notaire

L24IJ06433



Delphine DALMARD  
144 boulevard de la liberté  
44100 NANTES

Acte de Me Delphine DALMARD du 4 mars 2024 enregistré à la recette des impôts de NANTES le 14 mars 2024 référence 4404P02 2024 N 00984 contenant CESSION DE FONDS DE COMMERCE,

Par la société dénommée NOELANGE, société par actions simplifiée dont le siège est à THOUARE SUR LOIRE, 6

Place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 814601993.

Au profit de la Société SUZALI, société à responsabilité limitée, dont le siège est à THOUARE SUR LOIRE (44470), 6 Place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 982271363.

D'un fonds de commerce de CAFE DEBIT DE BOISSONS PETITE BRASSERIE JEUX PMU connu sous l'enseigne «CAFE DES SPORTS» situé et exploité à THOUARE SUR LOIRE, 6 Place de la République.

Prix : 55.000,00€

Entrée en jouissance : 01/03/2024

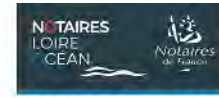
Oppositions chez le notaire dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente

insertion et de la publicité au BODACC.

Pour insertion. Le notaire. »

L24IJ06572

REGIMES MATRIMONIAUX



NOTAIRES LOIRE OCEAN  
Route de Saint-Michel  
Le Campus, 44210 PORNIC

CHANGEMENT DE REGIME

Suivant acte reçu par Maître Olivier TOSTIVINT, Notaire associé de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée « NOTAIRES LOIRE OCEAN », titulaire d'un Office Notarial à PORNIC, route de Saint Michel, CRPCEN 44121, le 29 février 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre : Monsieur Jean-Luc DINER, attaché commercial, et Madame Fabienne Dominique SOLNAIS, naturopathe, demeurant ensemble à PORNIC (44210) 7 Impasse des Blés d'Or.

Monsieur est né à SAINT-BRIEUC (22000) le 3 août 1964,

Madame est née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 28 octobre 1965.

Mariés à la mairie de PACE (35740) le 26 octobre 1991 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L24IJ06058

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Agnès COTTINEAU, Notaire à SAINT MARS DU DESERT (44850), 50, rue du 3 Août 1944, CRPCEN 44068, le 13 Mars 2024,

Monsieur Jean-Rémy Albert BODIN, retraité, et Madame Maud Ghislaine HÉBEL, employée de restauration, demeurant ensemble à LIGNE (44850) 450 La Théardière. Monsieur né à SAINT-NAZAIRE (44600) le 25 février 1962, Madame née à SAINT-NAZAIRE (44600), le 22 février 1966. Mariés à la mairie de TRIGNAC (44570) le 22 août 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ont adopté pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par acte d'huissier de justice à la SCP LEPAGE, Céline BARET et Agnès COTTINEAU, Notaires à SAINT MARS DU DESERT (44850), 50, rue du 3 Août 1944.

Pour insertion, le notaire

L24IJ06061



ESTUAIRE NOTAIRES

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Bouché Xavier, notaire à NANTES (44200), le 13/03/2024.

M. BREARD Jean-Claude Marcel et Mme PASQUIER Jacqueline Marie Henriette, demeurant ensemble 8 rue Stuart, 44300 NANTES, mariés le 03/09/1980 sous le régime de communauté réduite aux acquêts ont convenus d'aménager leur régime matrimonial en ajoutant à titre d'avantage matrimonial une clause de préciput.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître BOUCHÉ Xavier, notaire à NANTES (44200) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

L24IJ06078



3 rue Piron - 44000 NANTES  
office.44018@notaires.fr

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me François-Xavier JANNIN, Notaire de la SCP «François-Xavier JANNIN, Louis-Xavier STARCK et Marc de TERNAY, notaires associés » titulaire d'un Office Notarial à NANTES (44) 3 Rue Piron, CRPCEN 44018, le 14 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

M. Gérard Jean François Marie LELOUP, retraité, et Mme Michelle Jeanne Juliette MACE, retraitée, demeurant ensemble à NANTES (44000) 32 avenue des Sulkies.

M. est né à NANTES (44) le 1er juin 1946,

Mme est née à TOURS (37) le 6 septembre 1948.

Mariés à la mairie de REZE (44) le 11 juin 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

M. et Mme sont de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L24IJ06083



ABONNEZ-VOUS!



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Samuel BREVET, Notaire associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « OFFICE NOTARIAL DU VIGNOBLE » dont le siège est à CLISSON (Loire Atlantique) 73, rue Docteur Boutin,

Exerçant en l'Office Notarial situé à LE PALLET (44330) 31, rue Saint-Vincent, CRPCEN 44042, le 14 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Claude GUICHET**, retraité, époux de **Madame Marie Thérèse Germaine Michelle GERVAUD**, demeurant à HERBIGNAC (44410) 21 Bis rue du Clos Neuf.

Né à SAINT-LUMINE-DE-CLISSON (44190) le 4 septembre 1950.

Marié à la mairie de SAINT-DOLAY (56130) le 4 mai 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale.

Et Madame Marie Thérèse Germaine Michelle GERVAUD, retraitée, épouse de Monsieur Claude GUICHET, demeurant à HERBIGNAC (44410) 21 Bis rue du Clos Neuf.

Née à SAINT-DOLAY (56130) le 16 mai 1954. Mariée à la mairie de SAINT-DOLAY (56130) le 4 mai 1974 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Maître Samuel BREVET  
L24IJ06090



**Maîtres Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER**  
Notaires Associés  
2 rue d'Ancenis  
44390 NORT-SUR-ERDRE

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c. civ.)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Joël PENET notaire associé membre de la SELARL « Joël PENET, Fanny NEVEU-BOURDEAU, Clément CHEVALIER, Notaires associés, Office Notarial du Val d'Erdre, Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial » à NORT SUR ERDRE (Loire Atlantique), 2 rue d'Ancenis office notarial n° 44066, le 12 mars 2024, **Monsieur David FORGET** et **Madame Anne-Lyse Marie-Anne Alain BRICAUD**, demeurant ensemble à ABBARETZ (44170), Le Buisson du Tremble, initialement mariés sous le régime de séparation de biens, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Yves-Noël BARDOUT, Notaire à INDRE (44610), le 5 août 2010, préalablement à leur union célébrée à la mairie de NOZAY (44170), le 27 août 2010, ont adopté pour l'avenir le régime de séparation de biens avec société d'acquêts.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront

être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Joël PENET, notaire à NORT SUR ERDRE (44390), 2, rue d'Ancenis.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis  
L24IJ06145



**Nathalie FEHALI**  
NOTAIRE  
21 bd du Général de Gaulle  
44350 GUERANDE

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Nathalie FEHALI, notaire à GUERANDE (44350), 21 bd du Général de Gaulle, CRPCEN 44189, le 14 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**M. François Jean Charles Léon TOURNANT**, retraité, et **Mme Marie-Françoise ANNEAU**, retraitée, demeurant à GUERANDE (44350) 13 rue de Kerbezo.

Monsieur est né à GISORS (27140), le 29 avril 1950.

Madame est née à ANGERS (49000), le 10 mars 1952.

Mariés à la mairie d'ANGERS (49000), le 6 août 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.  
L24IJ06215



**Office du Dôme**  
Notaires associés à NANTES  
4 Bis Place du Sanitat  
44100 NANTES

Suivant acte reçu par Maître Guenaël BAUD, notaire de la société « OFFICE DU DÔME - Notaires », Société à Responsabilité Limitée titulaire d'Offices notariaux, ayant son siège social à NANTES (Loire-Atlantique), 4 bis place du Sanitat, (CRPCEN : 44009), le 14 mars 2024, Monsieur Philippe Pierre Joseph MENNESON, et Madame Amélie Marie Zélonide MESTRE, demeurant ensemble à NANTES (44000) 6 Rue Noire, mariés à la mairie de PARIS (75006) le 18 janvier 1992 sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes du contrat de mariage reçu par Maître BAUDRY, notaire à NANTES, le 21 décembre 1991, non modifié, ont adopté le régime de la communauté universelle avec adjonction de clause de préciput portant sur la résidence principale, les meubles meublants, les véhicules et les comptes, produits bancaires et de capitalisation et apports à la communauté par chacun des époux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.  
L24IJ06228

SARL Catherine FOUCHÉ et Associés  
Notaire  
4 place Charles de Gaulle  
44240 SUCÉ-SUR-ERDRE

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître FOUCHÉ

Catherine, notaire à SUCE SUR ERDRE (44240), le 19 mars 2024.

**M. JUTON Dominique** et **Mme PLOQUIN Edith** demeurant ensemble 153 allée du Grimpeau, 44240 SUCE SUR ERDRE, mariés le 24 novembre 1979 sous le régime de séparation de biens pure et simple sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens avec société d'acquêts

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître FOUCHÉ Catherine, notaire à SUCE SUR ERDRE (44240) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis  
Catherine FOUCHÉ  
L24IJ06460



**Maître Florence MERCIER & Maître Thomas LOBIES**  
Notaires associés à NANTES  
(L.-A.) 1 rue Louis Marin

## AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Thomas LOBIES, Notaire associé de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « MERCIER & LOBIES, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 1, rue Louis Marin, CRPCEN 44182, le 26 janvier 2024, a été effectué un apport à communauté et aménagement de régime matrimonial.

ENTRE :

**Monsieur Raphaël Alain Firmin Robert AUVINET**, gérant d'entreprise, et **Madame Jenny Johanna Marie PELLOQUIN**, gérante d'entreprise, demeurant ensemble à BASSE-GOULAIN (44115) 11 impasse du Moulin.

Monsieur est né à NANTES (44000) le 7 février 1981.

Madame est née à NANTES (44000) le 22 juillet 1982.

Mariés à la mairie de HAUTE-GOULAIN (44115) le 13 juillet 2013 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire  
L24IJ06510

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Mickaël LAINE, Notaire Associé membre de la SARL « Mickaël LAINE et Hélène CHEVESTRIER, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à NANTES, 30 rue Général Buat, CRPCEN 44176, le 14 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté de biens réduite aux acquêts avec clause de préciput entre :

**Monsieur Yann Philippe MIEGE**, directeur marketing, et **Madame Emilie VICART**, consultante manager expert, demeurant ensemble à NANTES (44000) 22 rue du Général Buat. Monsieur est né à ABIDJAN (COTE D'IVOIRE) le 11 décembre 1975, Madame est née à REIMS (51100) le 21 novembre 1978. Mariés à la mairie de ACCRA (GHANA) le 15 avril 2005 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Marc VIELLE, notaire à ANGERS, le 4 janvier 2005.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues

dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion  
Le notaire.  
L24IJ06514



**NOTAIRES PRESQU'ILE ASSOCIÉS**  
20 avenue Jean de Neyman, BP 227  
44505 LA BAULE Cedex

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Christophe VIGUIER, Notaire Associé de la Société «Notaires Presqu'île Associés, Société Civile Professionnelle Titulaire d'un Office Notarial», dont le siège est à LA BAULE-ESCOUBLAC (Loire Atlantique), 20 Avenue Jean de Neyman, Résidence «Avant Scène», CRPCEN 44117, le 20 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Jean Pierre Marie Marcel GUILLARD**, retraité, et **Madame Jocelyne Marie Jeanne Georgette OUVRARD**, retraitée, demeurant ensemble à GUERANDE (44350) 42 rue de Guaine Mouzac.

Monsieur est né à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) le 19 décembre 1949.

Madame est née à LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) le 23 avril 1947. Mariés à la mairie de LA BAULE-ESCOUBLAC (44500) le 19 septembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

L24IJ06537



## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Alexandre CASSIGNEUL, Notaire membre de la Société d'exercice libéral par actions simplifiée «CDG NOTAIRES» titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à ST SEBASTIEN SUR LOIRE (44230), 52, Bd des Pas Enchantés, CRPCEN 44118, le 20 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

**M. Sylvain Léon Maurice DUPUIS**, personnel de direction né à VALENCIENNES (59300) le 24 juin 1971 et **Mme Carmen Steliana PETRE**, personnel de direction, née à PLOIESTI, DÉPARTEMENT PRAHOVA (ROUMANIE) le 28 février 1964 demeurant à SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230) 18 rue de la Vendée, Mariés à la mairie de SAINT-SEBASTIEN-SUR-LOIRE (44230) le 23 septembre 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. De nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire

L24IJ06596



**Etude de Me OGER  
et Me BUREAU, Notaires**  
22 rue du Bignon  
44840 LES SORINIÈRES

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Caroline OGER, notaire à LES SORINIÈRES (44), le 20 mars 2024,

**Monsieur Maurice Pierre Alexis CHEVALIER, et Madame Sylvie CHE-ROUVRIER,** demeurant ensemble à LES SORINIÈRES (44840) 15 rue de la Blanchardière, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître RONDEAU, notaire à NANTES, le 30 août 1991, préalable à leur union célébrée à la mairie de NANTES (44000) le 5 octobre 1991 ;

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle,

En vertu de l'article 1397 al.3 du code civil, les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis, et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier, à Me OGER notaire à LES SORINIÈRES, 22 rue du Bignon.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial du Tribunal Judiciaire.

Pour insertion, le notaire

L24IJ06611

## RECTIFICATIFS

**CAPEB SOLUTIONS**  
Service Droit des Sociétés  
4 rue de l'Aéronautique  
44340 BOUGUENAIS

## MENUISERIE DOSSET

**Rectificatif** de l'annonce parue sous le n°L24IJ05033 dans l'édition du 15 mars 2024

Il fallait lire : a prononcé la clôture de la liquidation au 12/02/2024.

Pour avis, le liquidateur

L24IJ06067



**SAS GOUHIER-BOISSSET-PEANTHOUROUDE & FOUCAULT**  
Notaires associés  
12 Rue de Caen BRETTEVILLE  
L'ORGUEILLEUSE 14740 THUE ET MUE

## RECTIFICATIF

**RECTIFICATIF** à l'insertion parue dans L'informateur Judiciaire du 15 mars 2024, concernant la société **GARANÇE SARL**, 35 rue de la Paix, 44600 Saint Nazaire. Il y a lieu de lire que l'adresse complète pour effectuer les oppositions est le siège de l'Etude de Maître Anthony BUTROT, notaire à SAINT NAZAIRE (44600) 50 Boulevard de l'Université.

L24IJ06120

## TAXI DES VALLONS

16 rue de Provence  
44540 Vallons de l'Erdre  
SAS au capital de 1000 €

## RECTIFICATIF

**Rectificatif** à l'annonce référence L24IJ05911 parue le 15/03/2024 concernant la société **TAXI DES VALLONS**, il fallait lire Monsieur Gaël Bruno Nicolas ESCURAT, Président au lieu de Monsieur Gaël Bruno NICOLAS, Président.

L24IJ06165

## TRN TRANSPORTS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°L24IJ04158 dans l'édition du 23/02/2024.

Il fallait lire : Au terme d'un ASSP en date du 07/03/2024, il a été constitué une SAS, dénomination : TRN Transports. Capital social : 1800 €.

L24IJ06527

## POLY-HOME ERDRE ET BEAUJOIRE

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°ALP00404170 dans l'édition du 15/02/2022.

Il fallait lire : C'est à tort et par erreur que les associés avaient pris la décision de nomination de trois co-gérants par décision du 29 janvier 2022, décision qui n'a jamais fait l'objet d'une formalité validée au niveau du Greffe du Tribunal de Commerce de Nantes et qui n'a jamais été appliquée. Par décision de l'Assemblée Générale Mixte du 01/03/2024, Il a été décidé de maintenir à son poste de Gérant unique Mme ESNAULT HUCHET Clarisse demeurant 13 Rue du Pont de Forge La Gergaudière 44240 La Chapelle-sur-Erdre. Pour avis La Gérance

L24IJ06546

## AUTRES ANNONCES

**JANNIN  
STARCK  
de TERNAY**  
Notaires  
de l'avenir

3 rue Piron – 44000 NANTES  
office.44018@notaires.fr

## ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 28 juillet 2021, M. Jean Marie CORBILLE, en son vivant prêteur, demeurant à NANTES (44) 11 rue du Haut Moreau. Né à PONTCHATEAU (44), le 21 mars 1936. Célibataire, non lié par un PACS. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à NANTES (44) en son domicile, le 23 janvier 2024.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me François-Xavier JANNIN, Notaire associé de la SCP «François-Xavier JANNIN, Louis-Xavier STARCK et Marc de TERNAY, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à NANTES (44) 3 Rue Piron, le 13 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me François-Xavier JANNIN, notaire à NANTES (44) 3 rue Piron, référence CRPCEN : 44018, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24IJ06142



**SARL titulaire d'offices notariaux**  
25-27 rue de Bel-Air – NANTES

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 3 avril 2013,

**Mme Marie-Antoinette Françoise de PERIER,** retraitée, demeurant à NANTES (44000) 5 rue de Pilleux.

Née à PARIS 16ÈME ARRONDISSE-

MENT (75016), le 13 août 1931.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à NANTES (44000) (FRANCE), le 20 janvier 2024.

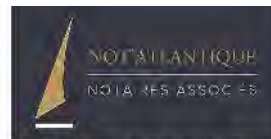
**A consenti un legs universel.**

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître ERIC FAUVEL, Notaire membre de la SARL «STRATÉIA Notaires», titulaire d'un office notarial dont le siège est à NANTES (44000), 22 rue des Halles (code CRPCEN 44001), le 12 mars 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me ERIC FAUVEL, notaire à NANTES (44000), 22 rue des Halles, référence CRPCEN : 44001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NANTES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24IJ06243



**Me Yves QUEMENEUR,  
Thierry TESSON et  
Geoffroy De L'ESTOURBEILLON**  
Notaires associés, 50 av. du Général  
De Gaulle – SAINT-NAZAIRE

## ENVOI EN POSSESSION

Suivant testament olographe en date du 7 février 2022, **Madame Danièle Jacqueline BOCAHU,** en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-NAZAIRE (44600) Résidence le Traict 18 Boulevard Wilson, née à SAINT-NAZAIRE (44600), le 19 avril 1939, divorcée de Monsieur Jean-Pierre CHIQUET, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de SAINT-NAZAIRE (00000) le 17 janvier 1972, et non remariée, décédée à SAINT-NAZAIRE (44600) (FRANCE), le 20 novembre 2023. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Yves QUEMENEUR, Notaire associé de la société par actions simplifiée «NOT'ATLANTIQUE NOTAIRES ASSOCIES» dont le siège social est à LA ROCHELLE (Charente-Maritime), 133 boulevard André Sautel, titulaire d'un office notarial à SAINT NAZAIRE (Loire Atlantique) 50, avenue du Général de Gaulle, avec bureau annexe à MONTOIR DE BRETAGNE, le 23 janvier 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LACOSTE, notaire à BORDEAUX (33000) 20, rue ferrière, référence CRPCEN : 33016.

Pour avis, Maître Yves QUEMENEUR

L24IJ06391



**Mes BOHUON et BOISVIEUX**  
Notaires à GUERANDE (44350)  
14 rue des Saulniers, BP 45126 - 02 40 62 18 00

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAÏ D'OPPOSITION

**Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 30 Octobre 2018

**Madame Sylvie Jeanne Simone VANDERNOTTE,** en son vivant retraitée, demeurant à LA TURBALLE (44420) 15 rue Edmond Michelet Rés. des Vignes Bât A appt 115.

Née à NANTES (44000), le 20 janvier 1957.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à SAINT-NAZAIRE (44600) (FRANCE), le 20 décembre 2023.

**A consenti un legs universel.**

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Mathieu BOHUON, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral «SELARL BOHUON Mathieu et BOISVIEUX Charles-Edouard», titulaire d'un Office Notarial à GUERANDE (44350) 14 rue des Saulniers le 15 Mars 2024 duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mathieu BOHUON, notaire à GUERANDE (44350), 14 rue des Saulniers BP 45126, référence CRPCEN : 44128, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24IJ06426



**DEJOIE FAY GICQUEL  
LE MASSON KORCHEF, notaires**  
17 Rue de la Garenne  
44120 VERTOU  
Tél : 02 40 80 08 08

## ENVOI EN POSSESSION

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAÏ D'OPPOSITION**

Suivant testament olographe du 6 Janvier 2021, Madame Jeanne KERAUTRET veuve de Monsieur Jean Claude MORZELLE, née à POUILLAUQUEN (29) le 19 mai 1928 et demeurant à NANTES (44200), 77 route de Vertou décédée à NANTES le 18 juillet 2023, a consenti un legs universel. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description reçu par Maître FAY, notaire à VERTOU, le 26 février 2024, dont la copie authentique et figurée a été reçue par le greffe du TGI de NANTES le 1er mars 2024, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine compte tenu du caractère universel de leur legs et de l'absence d'héritiers réservataires. Les oppositions pourront être formées auprès de l'office notarial DEJOIE FAY GICQUEL KORCHEF, notaires à VERTOU, chargé de la succession (référence CRPCEN 44044). Pour avis. Me FAY. «

L24IJ06555

**ATTESTATION DE PARUTION  
IMMÉDIATE**

## CRÉANCES SALARIALES

### Liquidations judiciaires :

A2PN DECOR  
PETERSON  
GENIE THERMIQUE ET CLIMATIQUE  
JF TALENSAC  
MINI GROUP  
JUMP XL NANTES  
LES COURSIERS NANTAIS  
TAEH  
TAMB 44  
DELIVERY  
KFVIARME  
ERIC QUERARD RENOVATIONS  
VERTI'QUAL  
GIF CONSEIL  
LIBRAIRIE VENT D'OUEST  
AKRYVIA  
Mathieu DELAUNAY  
MECF MAGNETO ENERGIE CONCEPT  
FRANCE  
EPONEA IMMOBILIER  
SUDRE ALLO COLIS  
USICAD  
LEPAR IMMOBILIER  
GO ET LAND  
OSEDEA  
WELLO  
ID3  
ADB NANTES  
FRILAME  
PANOPOLI  
PROXI AX SECURITE  
E2J ANCEMENTS  
CREPIZZ  
ENTREPRISE TERTRIN  
LC 44  
L'EQUIPE DE FOOD  
S IMMOBILIER  
AHF 44  
STUDIO 8  
L'INCONTORNABLE IMMOBILIER  
A TOUS CARREAUX  
DA LUZ TECHNOLOGY  
NANTES COPERNIC FLEURS

### Redressement Judiciaire :

FRANCOIS METAYER

Les états des créances salariales ont été déposés au greffe du TRIBUNAL de COMMERCE de NANTES.

Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou en partie sur un relevé peut saisir à peine de forclusion le conseil de prud'hommes dans un délai de 2 mois à compter du présent avis requis par Me BLANC.

L24J06508



Mes **BOHUON et BOISVIEUX**  
Notaires à GUERANDE (44350)  
2, rue du Pavé de Beaulieu  
Tél : 02 40 62 18 00

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL- DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 16 Avril 2009

**Mademoiselle Geneviève Marie Anne POIDEVIN**, en son vivant retraitée, demeurant à MISSILLAC (44780) 16 rue Saint Charles Maisson Saint Charles.

Née à GUEMENE-PENFAO (44290), le 28 septembre 1925.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à MISSILLAC (44780) (FRANCE), le 6 octobre 2022.

### A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Mathieu BOHUON, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral « SELARL

BOHUON Mathieu et BOISVIEUX Charles -Edouard «, titulaire d'un Office Notarial à GUERANDE (44350) 14 rue des Saulniers le 20 Mars 2024 duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Mathieu BOHUON, notaire à GUERANDE (44350), 14 rue des Saulniers BP 45126, référence CRPCEN : 44128, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-NAZAIRE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L24J06584

## TRIBUNAL DE COMMERCE NANTES

### PROCEDURES NOUVELLES

### OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

**SARL QUIZO**, 3 rue de Tasmanie, 44115 Basse Goulaine, RCS Nantes 791 210 966. Autres activités d'édition. Date de cessation des paiements le 21 février 2024. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000355

**SAS KAM**, 21 bis boulevard Jules Ferry, 75011 Paris, RCS Nantes 881 257 547. Holding. Date de cessation des paiements le 6 février 2024. Liquidateur: Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000356

**SARL Jean-Yves GUITTENY**, 2 rue de la Blanchardière, 44840 Les Sorinières, RCS Nantes 507 607 505. Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2022. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000357

**SARL LE BOCAL A L'AN VERT**, 4 chemin de Cassiopée, 44450 Saint-Julien-de-Concelles, RCS Nantes 898 975 040. Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé. Date de cessation des paiements le 7 février 2024. Liquidateur : Maître Philippe Delaere de la Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000358

**SARL Jean Jacques GOUPIL**, La Taunière, 44521 Couffé, RCS Nantes 534 296 140. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2023. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000359

**SARL LC MOTO RACER MOTOCYCLE**, 7 rue Georges Leclanché, 44980 Sainte-Luce-sur-Loire, RCS Nantes 889 430 203. La réparation et la commercialisation de motocycles et de toutes pièces détachées y afferent, la construction, la commercialisation, l'installation et la réparation de Side-cars, la participation de société, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> février 2024. Liquidateur : Maître Philippe Delaere de la Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000360

**SAS DIA MACONNERIE**, 18A rue de la Jaunaie, 44640 Le Pellerin, RCS Nantes 910 575 778. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 31 mai 2023. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000361

**SAS MILDEM**, 5 impasse Lalande, 44100 Nantes, RCS Nantes 449 524 339. Régie publicitaire de médias. Date de cessation des paiements le 24 janvier 2024. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000362

**SAS WELCOOME GROUP**, 5 impasse Lalande, 44100 Nantes, RCS Nantes 803 739 846. Activités des sièges sociaux. Date de cessation des paiements le 24 janvier 2024. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000363

**SAS L'OFFICIEL DU DEMENAGEMENT**, 5 impasse Lalande, 44100 Nantes, RCS Nantes 491 678 652. Affrètement et organisation des transports. Date de cessation des paiements le 24 janvier 2024. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000364

**SAS ATTIC RECYCLE**, 13 ter rue du moulin, 44310 St Colomban, RCS Nantes 908 983 067. Réparation d'autres biens personnels et domestiques. Date de cessation des paiements le 15 janvier 2024. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000365

**SARL AUX MILLE ET UNE SAVEURS**, parc d'activités Legé Nord 1 rue des Frères Lumière, 44650 Lege, RCS Nantes 882 338 460. Services des traiteurs. Date de cessation des paiements le 28 février 2024. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire

judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000366

**SAS POLE ACHAT**, 2 avenue des Améthystes, Cedex 3 Technoparc de l'Aubinière, 44338 Nantes, RCS Nantes 751 527 292. Vente à distance sur catalogue général. Date de cessation des paiements le 24 janvier 2024. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000367

**SARL GARAGE DM SERVICES**, 15 rue des Pres, 44140 Montbert, RCS Nantes 795 314 111. Garage, mécanique générale, électricité automobile, tôlerie peinture réparation et vente de tous véhicules. Date de cessation des paiements le 31 janvier 2024. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000368

**SARL CATAYA**, 23 rue Léon Millot, 44400 Reze, RCS Nantes 849 586 920. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Date de cessation des paiements le 31 décembre 2023. Liquidateur : Maître Philippe Delaere de la Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000369

**SARL INSIDE FORMER INDUSTRY**, ZAC de la Sensitive, 44450 Divatte sur Loire, RCS Nantes 895 162 329. Fabrication d'autres meubles et industries connexes de l'ameublement. Date de cessation des paiements le 30 septembre 2023. Liquidateur : Maître Philippe Delaere de la Selarl Delaere et associés 20 rue Mercœur 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000370

**SARL TMH EXPRESS**, 145 rue de l'Etang, 44430 Le Loroux Bottereau, RCS Nantes 883 840 977. Transports routiers de fret de proximité. Date de cessation des paiements le 29 février 2024. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000371

**SARL CENTRAL PARK**, 11 rue du Port Chassé, 44640 Le Pellerin, RCS Nantes 524 277 563. Régie publicitaire de médias. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2022. Liquidateur : Maître Cécile Jouin de la Selarl Cécile Jouin 6 place Viarme 44000 Nantes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
4401JAL20240000000372

## SERVICE ABONNEMENT

TÉL : 02 40 47 00 28

abonnement@informatriceurjudiciaire.fr

## PROCEDURES EN COURS

## CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

**SARL JB CONSEILS**, 2 rue de Dax, 44800 Saint Herblain, RCS Nantes 801 050 337. Fonds de placement et entités financières similaires. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. 4401JAL20240000000373

**SARL LES PRINCES DU BONHEUR**, 18 rue Gabriel Goudy, 44200 Nantes, RCS Nantes 504 718 032. Commerce de gros (commerce Interentreprises) alimentaire spécialisé divers. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. 4401JAL20240000000374

**SAS IMPEC COUVERTURE ETANCHEITE**, 10 rue Blaise Pascal, 44300 Nantes, RCS Nantes 831 188 958. Travaux d'étanchéification. Liquidateur : Maître Philippe Delaere de la Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. 4401JAL20240000000375

**SAS JAF BATIMENTS**, 26 rue des Vannes, 44470 Carquefou, RCS Nantes 801 634 247. Construction de maisons individuelles. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes, autorise le maintien de l'activité jusqu'au 13 avril 2024. 4401JAL20240000000376

**SAS OUEST CONSTRUCTION ATLANTIQUE**, 19 rue Alexandre Olivier, 44220 Couëron, RCS Nantes 887 633 121. Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. Liquidateur : SCP Mjuris Représentée par Maître Aude Pelloquin 5 rue Crébillon 44000 Nantes. 4401JAL20240000000377

**SARL ARTIPOSE 44**, 20 rue de la Marrière, 44300 Nantes, RCS Nantes 540 005 378. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Liquidateur : Maître Blanc de la Selarl Blanc Mj-O 8 rue d'Auvours Bp 72209 44022 Nantes cedex 1. 4401JAL20240000000378

**SARL OUEST REGIE BTP**, 8 rue du Charron, 44800 St Herblain, RCS Nantes 842 078 198. Travaux de revêtement des sols et des murs. Liquidateur : Maître Philippe Delaere de la Selarl Delaere et associés 20 rue Mercoeur 44000 Nantes. 4401JAL20240000000379

## GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LE MANS

## CLÔTURES

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 27 février 2024)

**SAS JM LAPLACE ET ASSOCIES**, 48 rue Marcel Proust, 72000 Le Mans, RCS Le Mans 402 370 902. 4401JAL20240000000380

## TRIBUNAL DE COMMERCE SAINT NAZAIRE

## PROCEDURES NOUVELLES

## OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

**SAS LES QUATRE PIEDS DANS L'EAU**, 12 Piclendeche, 44410 Herbignac, RCS Saint-Nazaire 819 346 800. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2022. Liquidateur : Selas

Cleoval en la personne de Me Virginie scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20240000000124

**SARL MAITRISE AGENCEMENT RE-NOVATION COORDINATION (M.A.R.C.)**, 61 avenue de la Saulzinière, 44770 La Plaine-sur-Mer, RCS Saint-Nazaire 523 676 534. La réalisation de travaux tous corps d'état l'achat et la vente de biens immobiliers la rénovation d'immeubles la coordination de travaux ainsi que conseils et formations s'y référant. Date de cessation des paiements le 13 septembre 2022. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20240000000125

**SAS DIGIPI - Digital projet Immobilier**, 35 chemin du Cracaud, 44210 Pornic, RCS Saint-Nazaire 881 773 113. Agences immobilières. Date de cessation des paiements le 10 novembre 2023. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20240000000132

**SARL DU SABLE ET DES BATEAUX**, 2A allée du Pré Cadouzan, 44350 Guérande, RCS Saint-Nazaire 828 305 417. Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs. Date de cessation des paiements le 15 février 2024. Liquidateur : Selas Cleoval en la personne de Me Virginie scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20240000000133

**MOLMY (nom d'usage MOLMY (EI)) Fabien**, 1 bis rue des Loges, 44130 Le Gavre, RCS Saint-Nazaire 900 001 850. Travaux de menuiserie bois et Pvc. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> novembre 2023. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20240000000134

**SAS ESCAPADE ST BREVIN**, 3-5 avenue des Vingt Moulins, 44250 Saint-Brevin-les-Pins, RCS Saint-Nazaire 889 597 902. Distribution et vente de produits alimentaires surgelés, ne rentrant pas dans la catégorie supermarché. Date de cessation des paiements le 1<sup>er</sup> mars 2024. Liquidateur : Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. 4402JAL20240000000135

## AUTRES JUGEMENTS

ARRÊT DU PLAN DE SAUVEGADE

(Jugement du 13 mars 2024)

**SARL OPTIQUE de GOUÉ**, 3 place Jean Guihard, 44130 Blain, RCS Saint-Nazaire 438 081 119. Commerces de dé-

tail d'optique. Durée du plan : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire. 4402JAL20240000000129

## PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 13 mars 2024)

**SARL LEMURI-CONCEPT**, 39 route de Fondeline, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 789 458 205. Activités de pré-presse. Durée du plan : 9 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire.. 4402JAL20240000000128

**SARL CENTRE DE FORMATION ROUTIERE 44 (CFR44)**, 2 boulevard Jean de Neyman, 44600 Saint-Nazaire, RCS Saint-Nazaire 389 370 453. Enseignement de la conduite. Durée du plan : 8 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Saj en la personne de Me Vincent Bonneau 24 Boulevard Victor Hugo 44600 Saint-Nazaire.. 4402JAL20240000000130

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 mars 2024)

**SNC BLANCHARD - FREDET**, 18 rue Pierre Chevry, 44560 Paimboeuf, RCS Saint-Nazaire 347 890 162. Coiffure. Jugement en date du 13 mars 2024 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 10 octobre 2023. Liquidateur Selarl Philippe Delaere et associé en la personne de Me Philippe Delaere «Le Constens» bd Docteur Chevrel Cs 30105 44502 la Baule cedex. Les déclarations des créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. 4402JAL20240000000123

**SARL SAUDESMAIS**, 1 rue des Etangs, 44130 Bouvron, RCS Saint-Nazaire 539 464 586. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement en date du 13 mars 2024 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 3 juin 2023. Liquidateur Selas Cleoval en la personne de Me Virginie scelles 14 Bd de la Paix Cs 22173 56005 vannes Cedex. Les déclarations des créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. 4402JAL20240000000131

## GREFFES EXTÉRIEURS

## PROCEDURES EN COURS

AUTRE JUGEMENT PRONONÇANT

(Jugement du 13 février 2024)

**SAS BURTON (BURTON)**, 14-16 boulevard Poissonnière, 75009 Paris, RCS Paris 318 148 467. Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. Par jugement en date du 13/02/2024 le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation judiciaire sous le numéro P202201887 Désigne liquidateur SCP Btsg en la personne de Me Denis Gasnier 15 rue de l'Hôtel de ville 92200 Neuilly-sur-Seine, Selarl Asteren en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, maintient M. Michel Teytu, juge-commissaire, met fin à la mission de l'administrateur Selarl Bcm en la personne de Me Charles-Henri Carboni, Selarl Thevenot Partners en la personne de Me Aurélie Perdereau. 4402JAL20240000000137

(Jugement du 12 mars 2024)

**SA SODISTOUR**, 10 rue du Faubourg

Montmartre, 75009 Paris, RCS Paris 338 234 891. Autres activités de soutien aux entreprises N.C.A. Jugement du tribunal de commerce de Paris en date du 12/03/2024 arrête le plan de cession au profit de : Sas Mileade, Sas Artes Tourisme, Sarl Cote Vacances Organisation, Association vacances tourisme loisirs leo lagrange, Sous le n° P202302644. 4402JAL20240000000126

**SA SODISTOUR**, 10 rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris, RCS Paris 338 234 891. Autres activités de soutien aux entreprises N.C.A. Le Tribunal de Commerce de Paris a prononcé en date du 12/03/2024 la liquidation judiciaire sous le numéro P202302644, désigne liquidateur Selara Mja en la personne de Me Valérie Leloup-Thomas 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10, Selarl Fides en la personne de Me Bernard Corre 5 rue de Palestro 75002 Paris.. Maintient M. Michel Teytu juge commissaire, maintient Selarl Ajs en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris, Selarl P2g en la personne de Me Charles Gorins 48 rue La Fayette 75009 Paris, dans ses fonctions d'administrateur judiciaire. 4402JAL20240000000127

(Jugement du 13 mars 2024)

**SAS DESMAZIERES**, 40 route d'Ennètières, 59175 Templemars, RCS Lille-Métropole 341 816 064. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du tribunal de commerce de Lille-métropole en date du 13/03/2024 arrête le plan de cession. Sous le n° 2024/33. 4402JAL20240000000136

**SAS DESMAZIERES**, 40 route d'Ennètières, 59175 Templemars, RCS Lille-Métropole 341 816 064. Commerce de détail de la chaussure. Jugement du tribunal de commerce de Lille-métropole en date du 13-03-2024 arrête le plan de cession. Sous le n° 2024/33 - Renouvelle la poursuite d'activité dans le cadre de la liquidation judiciaire jusqu'au 17.03.2024. 4402JAL20240000000140

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

## TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES

RECTIFICATION DE L'ANNONCE N° L241J01837 DU 26 JANVIER 2024.

N° RG 23/05170 - N° Portalis DBYS-W-B7H-MUBT

DATE : jugement du 23 Janvier 2024 rectifié par jugement du 19 mars 2024

Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée de Madame Houria KRACHAI exerçant sous l'enseigne **DESIGN & RENOV**, demeurant 44 rue des Noëls - 44230 SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE.

N° RCS : non inscrite.

Mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises : la SELARL Cécile JOUIN en la personne de Me Cécile JOUIN, 6 Place Viarme BP 32214 44022 NANTES cedex 1.

Date de la cessation des paiements : 08 Novembre 2023.

Les déclarations de créances sont à déposer dans un délai de deux mois suivant la présente publication dans le BO-DACC auprès du mandataire judiciaire à la liquidation des entreprises. L241J06371

N° RG 22/05593 - N° Portalis DBYS-W-B7G-L7R6

DATE : 19 Mars 2024

Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de **Association STATIONS SERVICES**, demeurant 9 rue de la Bauche Thiraud - 44400 REZE.

Activité : revente de biens de seconde main.

N° RCS : non inscrite.

L241J06372

# 85 VENDÉE

## LA ROCHE-SUR-YON

### CONSTITUTIONS



Aux termes d'un ASSP en date du 24/02/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **ELICS DÉVELOPPEMENT**

Objet social : Conseil et assistance, opérations immobilières et foncières, marchands de biens, transaction immobilière ainsi que toutes prestations de service dans le domaine de l'immobilier

Siège social : 10 rue des Deux Phares, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Président : M. LECLERC Xavier, demeurant 10 rue des deux Phares, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Se référer aux statuts

Clause d'agrément : Se référer aux statuts

L24IJ05692



Aux termes d'un ASSP en date du 16/03/2024, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **BAR2A2**

Objet social : La gérance saisonnière du pôle restauration de campings et villages et vacances, La restauration traditionnelle et rapide, la vente de plats cuisinés, sandwiches, burgers, salades, pizzas, frites, crêpes, gaufres, confiseries, desserts, glaces, sur place ou à emporter, Bar, la vente de boissons chaudes ou froides, avec et sans alcool

Siège social : 118 AVENUE D'AQUITAINE, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

Co-gérance : M. MESSAND ADAM, demeurant 3 LA GRANDE BENATRIE, 85150 LE GIROUARD et M. RABILLER HUGO, demeurant 118 AVENUE D'AQUITAINE, 85100 LES SABLES D'OLONNE

L24IJ06421



SAS DU CONSEIL A L'ACTE  
MAITRE CLOE QUERY  
NOTAIRE A MAULEON

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Cloé QUERY, Notaire Associée à MAULEON (79700), le 20 mars 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet ;

- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours

L23IJ20754

de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ;

- la construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ;

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ;

- l'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux ;

- la réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises ;

- l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires ;

- toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire ;

Dénomination : **PRALINE**

Siège social : SEVREMONT (85700), Zone Industrielle La Blauderie 2 LA FLOCELLIERE.

Durée : 99 années.

Capital social : CINQUANTE ET UN MILLE EUROS (51000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont : Monsieur Geoffroy Gabriel Henri BARBARIT, demeurant à SAINT-AMAND-SUR-SEVRE (79700) 5 rue des Creux Noirs, Madame Fanny BEAU, épouse de Monsieur Nicolas Brice Luc TESSIER, demeurant à SAINT-AMAND-SUR-SEVRE (79700) 3, Chaligny, Monsieur Aurélien Gaston André VION, demeurant à SAINT-AMAND-SUR-SEVRE (79700) 10 rue Pierre Jeïssou.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, le notaire

L24IJ06538

### MODIFICATIONS



LA COLLE

société civile immobilière  
au capital de 106 744,80 €

3 Place Monnereau 85260 LES BROUZILS  
405 216 524 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une AGO du 06/03/2024, la Société LA COLLE a nommé en qualité de cogérante Xavie-Amélie PARRA-GOURRAUD, demeurant 14 rue des Papegaults, 41000 BLOIS, pour une durée illimitée à compter du 01/03/2024.



### ABYLYFLY

Société civile de moyens au capital de 1 500 €  
Siège social : 67 RUE DES PLESSES, LES PYRAMIDES  
85180 LES SABLES D'OLONNE  
RCS de LA ROCHE-SUR-YON  
n°891 314 692

### AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/01/2024 a décidé à compter du 01/01/2024 de :

- nommer en qualité de co-gérante Mme HANU Roxana, demeurant 45 RUE DES NENUFARS, BATIMENT D, ETAGE 1, APPARTEMENT 107, 85340 LES SABLES D'OLONNE

- Augmenter le capital social de 500 € par apport en numéraire en le portant de 1 500 € à 2 000 €. L'article 6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON

L24IJ01727



MOVAYA

Société Civile Immobilière  
au capital de 80 000,00 euros  
Siège social : 249, Rue Jean Dorat  
44150 ANCENIS-SAINT-GEREON  
914 456 686 RCS NANTES

L'AGE du 15/02/2024 a décidé le transfert du siège social de la société du 249, Rue Jean Dorat 44150 ANCENIS-SAINT-GEREON au 65, Avenue Fleurie, 85100 LES SABLES-D'OLONNE, et ce à compter du 1er février 2024.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de NANTES sous le numéro 9414 456 686 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE SUR YON.

La société est constituée pour 99 années à compter du 13/06/2022, à pour objet social : Acquisition de biens et droits immobiliers et de biens et droits pouvant constituer l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher à cet objet ou pouvant en favoriser le développement, et un capital de 80 000,00 euros uniquement composé d'un apport en nature.

Gérance : Madame Monique CORRE, demeurant 462 Route de Saint-Herblon, ANETZ, 44150 VAIR-SUR-LOIRE.

pour avis,  
la gérance

L24IJ02936



### PIZZ'ARDOISE

Société à responsabilité limitée  
en cours de transformation en société civile immobilière  
au capital de 20 000 euros  
Siège social : 4 IMPASSE DES COCCINELLES, 85600 MONTAIGU VENDEE  
844 795 237 RCS LA ROCHE SUR YON

### TRANSFORMATION

Suivant délibération en date du 29/02/2024, la collectivité des associés a préalablement modifié son objet social, puis décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en société civile immobilière à compter du 29/02/2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais

la Société.

Le capital social reste fixé à la somme de 20 000 euros, divisé en 2 000 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Objet :  
Ancienne mention : restauration et pizzeria

Nouvelle mention : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Madame Sabrina PONDEVIE, gérante, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par :

M. PONDEVIE Emmanuel et Madame Sabrina PONDEVIE, 4 IMPASSE DES COCCINELLES - 85600 MONTAIGU VENDEE

L24IJ04908

## In Extenso

Experts-Comptables

### CHALLANS

SGMS

Société à responsabilité limitée à associée unique

Au capital de 8 000 euros

Siège social : 3 Avenue du Phare, Fromentine

85550 LA BARRE-DE-MONTS  
749 986 139 RCS LA ROCHE SUR YON

### AVIS

Aux termes et à compter d'une décision en date du 28/02/2024, l'associée unique a pris acte de la démission de M. Vivien MERCIER de ses fonctions de cogérant et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

L24IJ06057



Maître Anne MOREAU  
Avocat au Barreau de NANTES

### FINANCIERE DE LA DRIE

Société par Actions Simplifiée

au capital de 1 692 130 €

Siège social : 19, Avenue de

la Cour Saint Laud

85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
451 679 930 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'une AGO en date du 15/03/2024, il résulte que Mme Anne MOREAU, demeurant 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES, a été nommée en qualité de Président à compter du 15/03/2024 en remplacement du Président décédé.

Aux termes d'une décision unanime des associés en date du 15/03/2024, il résulte que :

- Mme Marina MOREAU, demeurant 31, Rue de Navarre - 64240 HASPARREN, a été nommée en qualité de Directeur Général à compter du 15/03/2024 en remplacement du Directeur Général démissionnaire ;

- Mme Laure-Eva MOREAU, demeurant 6, Le Bignon - 44110 ERBRAY, a été nommée en qualité de Directeur Général à compter du 15/03/2024 ;

- Le siège social a été transféré du 19, Av de la Cour St Laud - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE au 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES à compter du 01/03/2024 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS

Le Président

L24IJ06203

TÉL : 02 40 47 00 28  
WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR

**COCERTO**  
Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

**avocats**  
**Maître Anne MOREAU**  
Avocat au Barreau de NANTES

Nouvel objet social : Courtier ou courtage en opération de banque et en service de paiement  
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.  
Modification au RCS de LA ROCHE-SUR-YON.  
L24IJ06455

-SUR-YON.  
Pour avis  
Estelle HUGUET  
L24IJ06246

**SCI PANI**  
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros  
Porté à 16 080,65 € euros  
Par l'effet de la fusion visée ci-après  
Siège social : 12 rue Kléber, 85200 FONTENAY-LE-COMTE  
RCS 387 521 982 RCS LA ROCHE-SUR-YON

**BECIDIS**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 152 000 €  
Siège social : 19, Avenue de la Cour Saint Laud  
85800 ST GILLES CROIX DE VIE  
451 679 930 RCS LA ROCHE SUR YON



**TRAINING NUTRITION**  
SAS au capital de 1 500 €  
Siège social : 49 RUE DU PALAIS  
85100 LES SABLES D'OLONNE  
RCS de LA ROCHE-SUR-YON  
n°952 068 534



**VARADERO**  
Société civile immobilière  
en liquidation  
au capital social de 5 000 euros  
Siège social/siège de liquidation :  
4, rue de Genève  
85200 FONTENAY-LE-COMTE  
847 607 256 RCS LA ROCHE-SUR-YON

**AVIS DE FUSION, DE MODIFICATION DU CAPITAL SOCIAL ET DE MODIFICATIONS STATUTAIRES**  
Aux termes du PV des décisions collectives du 29/02/2024 signé le 01/03/2024, les associés de la société SCI PANI ont approuvé le traité de fusion établi par acte SSP signé le 01/03/2024 relatif à l'absorption de la société OPAM, société en nom collectif au capital de 1 500 euros, dont le siège social est situé 12 rue Kléber, 85200 FONTENAY-LE-COMTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 479 051 757.

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 15/03/2024, il résulte que le siège social a été transféré du 19, Av de la Cour St Laud - 85800 ST GILLES CROIX DE VIE au 25, Bd Pasteur - 44100 NANTES à compter du 15/03/2024 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

L'AGE du 16/02/2024 a décidé le transfert du siège social au 7 ALLEE GUE-NANT, ZONE COMMERCIALE, 85180 LES SABLES D'OLONNE à compter du 16/02/2024.  
L24IJ06526

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

La fusion-absorption a été définitivement réalisée le 01/03/2024, 0h00 et rétroactivement, au seul plan fiscal, au 01/10/2023, 0h00. La société OPAM a été dissoute de plein droit sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de cette fusion.

La Société, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 451 679 930 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de NANTES.

**In Extenso**  
Experts-Comptables

**PORNIC**  
2 Rue du Traité d'Amsterdam  
44213 PORNIC

**LE JARRIE'S**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 3 000 euros  
Siège social : Route de la Pibole - «La Ferme»  
85160 SAINT JEAN DE MONTS  
843 411 232 RCS LA ROCHE SUR YON

**AVIS**

Suivant décision du 01/02/2024, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Route de la Pibole - «La Ferme» 85160 SAINT JEAN DE MONTS au 1 rue de l'Océan 85300 SOULLANS, à compter du 01/02/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
Pour avis  
La Gérance  
L24IJ06576

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Régis PRETOU, demeurant 4, rue de GENEVE - 85200 FONTENAY-LE-COMTE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 4, rue de GENEVE - 85200 FONTENAY-LE-COMTE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE-SUR-YON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le liquidateur  
L24IJ06430

Le capital social de la société absorbante a été porté au nouveau montant de 16080,65 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts relatifs aux apports et au capital social ont été modifiés en conséquence.

Dans ce même PV, les associés ont également décidé, à compter du 01/03/2024 :

D'étendre les activités de la société à l'acquisition de biens et droits immobiliers, destinés à être loués, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières, actions, parts sociales, parts d'intérêts, la gestion d'actifs, les placements et investissements patrimoniaux et financiers et de modifier l'objet social en conséquence.

De modifier sa dénomination sociale qui devient : HOPE ;

de transférer son siège social du 12 rue Kléber, 85200 FONTENAY-LE-COMTE au 36 Avenue des sables 85440 TAL-MONT-SAINT-HILAIRE,

Les articles 2, 3 et 4 des statuts ont été modifiés en conséquence.  
Pour avis  
La Gérance  
L24IJ06093



**ASCLEPIOS PARTICIPATION**

Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Rue Louis Aragon, 4  
Le Clos de l'Orangerie,  
85000 LA ROCHE SUR YON  
981 831 597 RCS LA ROCHE SUR YON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 29 janvier 2024, il résulte que Monsieur François LE COUR GRANDMAISON, demeurant 11 rue de la Vieille Horloge, 85000 LA ROCHE SUR YON, a été nommé en qualité de Directeur Général.

**POUR AVIS**  
Le Président  
L24IJ06216

**CAMPING SJDM**  
SAS au capital de 10500€  
11 route de la Tonnelle  
85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS  
RCS LA ROCHE-SUR-YON 809643364  
**CHANGEMENT DE DIRIGEANT**  
L'AG du 20/03/2024 a nommé sans limitation de durée Nicolas HOUE demeurant 264 Impasse des Bruyères 06370 MOUANS-SARTOUX aux fonctions de Président en remplacement de Emmanuelle SARLANGA, démissionnaire et prend acte de la démission de Nathalie SAINTONGE de ses fonctions de Directeur Général sans remplaçant.  
Modification au RCS de LA ROCHE SUR YON  
L24IJ06594

**In Extenso**  
Experts-Comptables

**LA ROCHE SUR YON**  
La Petite Distrib  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 1 200 euros  
Siège social : 9 rue de la Batterie - L'AIGUILLON SUR MER  
85460 L'AIGUILLON-LA-PRESQU'ILE  
Siège de liquidation : 16 Grand Rue 12360 CAMARES  
844 817 478 RCS LA ROCHE SUR YON

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes des délibérations du 29/12/2023, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/12/2023 sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. François GOUBIN, demeurant 16 Grand Rue 12360 CAMARES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de liquidation est fixé au domicile du Liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au GTC de LA ROCHE SUR YON, en annexe au RCS.  
L24IJ06450

**DISSOLUTIONS**

**ESTELLE HUGUET**

SASU au capital de 2 600 €  
Siège social : 50 rue Centrale  
85610 LA BERNARDIERE  
RCS de LA ROCHE-SUR-YON  
n°827 492 240

L'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/03/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Mme HUGUET Estelle, demeurant 50 rue Centrale, 85610 LA BERNARDIERE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE

**In Extenso**

Experts-Comptables  
**LA ROCHE SUR YON**

**MAC HOLDING**  
SARL au capital de 90 000 euros  
Siège social : 9, rue du Docteur Dorion  
85220 APREMONT  
791 408 065 RCS LA ROCHE SUR YON

**GERANCE**

Aux termes et à compter de délibérations du 01/03/2024, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérante Madame Fanny GRELIER, demeurant 9 rue du Docteur Dorion, 85220 APREMONT, pour une durée illimitée.

L24IJ06169

**GRIMAUD IMMOBILIER**

Société par actions simplifiée  
au capital de 7 000 €  
Siège social : 28 rue des Gravants  
85200 FONTENAY LE COMTE  
497 992 743 RCS LA ROCHE SUR YON

**NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL**

Aux termes des décisions du Président du 18 mars 2024, ce dernier a décidé de nommer en qualité de Directeur Général, à compter du même jour et pour une durée illimitée, Monsieur Nicolas GRIMAUD, demeurant à FONTENAY LE COMTE (Vendée), 74 bis rue de Grissais. Le dépôt sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de LA ROCHE SUR YON.

Pour avis, Me Katrin DUPUIS  
L24IJ06303



**GCFI**

SASU au capital de 500 €  
Siège social :  
34 RUE DE L'HOTEL DE VILLE  
85740 L'EPINE  
RCS de LA ROCHE-SUR-YON  
n°901 480 848

L'AGE du 15/01/2024 a décidé de modifier l'objet social à compter du 15/01/2024. Ancien objet social : Courtier en prêt immobilier et assurance de prêt



**ABONNEZ-VOUS!**

**ABONNEZ-VOUS!**

1 an : 79 €



**SCI LES HALLES ACJP LUCON**  
Société civile immobilière en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social et de liquidation : 2 la Prairie  
85210 ST JUIRE CHAMPGILLON  
527 506 075 RCS LA ROCHE SUR YON

**AVIS DE DISSOLUTION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31.12.2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Elle a mis fin aux fonctions de la gérance et a nommé comme liquidateur M. Christian NORMAND, demeurant 2 la Prairie, 85210 ST JUIRE CHAMPGILLON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à la liquidation de la Société et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social, 2 la Prairie, 85210 ST JUIRE CHAMPGILLON.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON.

Inscription et modification seront faites au RCS de LA ROCHE SUR YON. Pour avis Le Liquidateur

L24IJ06595

**CLÔTURES**

**In Extenso**  
Experts-Comptables

LA ROCHE SUR YON

JNServ  
Société à Responsabilité Limitée à associé unique en liquidation  
Au capital de 3 000 euros  
Siège social de liquidation :  
2 bis rue Savin  
85670 PALLUAU  
909 969 966 RCS LA ROCHE SUR YON

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Aux termes et à compter de décisions du 18/03/2024, l'associé unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Vincent MENANTEAU, demeurant 2 bis rue Savin, 85670 PALLUAU, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Dépôt des comptes de liquidation au RCS de LA ROCHE SUR YON et la Société sera radiée dudit registre.

L24IJ06367

**CONVOICATIONS**

COOPERATIVE VETERINAIRE DE LOUEST (COVETO)  
Société anonyme  
au capital variable de 18 500 €  
Siège social : 138 Avenue Louis Pasteur  
Z.I. du Planty  
85600 MONTAIGU-VENDEE  
305 809 741 RCS LA ROCHE-SUR-YON

**AVIS DE CONVOICATION AUX ACTIONNAIRES**

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui doit se tenir le jeudi 28 mars 2024 à 15 h, à Coveto Parc d'Activités des Rives de l'Odon 284, avenue du Parc 14790 VERNON, à l'effet de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Cette assemblée générale aura pour ordre du jour :  
1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration incluant le rapport de gestion du groupe, le rapport sur le gouvernement d'entreprise, et lecture des rapports des Commissaires aux

comptes sur les comptes et les résultats de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ainsi que sur les comptes consolidés,

2. Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés clos le 30 septembre 2023 et quitus aux administrateurs,

3. Approbation des charges non déductibles,

4. Affectation du résultat de l'exercice,

5. Approbation des conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce,

6. Constatation du capital social,

7. Fixation de la participation maximum de chaque coopérateur au capital social,

8. Détermination des indemnités compensatrices du Conseil d'administration pour l'exercice 2023/2024,

9. Ratification de la nomination d'un administrateur,

10. Renouvellement des Commissaires aux comptes titulaires et suppléants,

11. Questions diverses,

12. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Si l'assemblée ne pouvait pas délibérer valablement, faute de quorum requis, les actionnaires seraient à nouveau convoqués, à l'effet de délibérer sur le même ordre du jour, le jeudi 25 avril 2024 à 15 h au siège social de la société Coveto sis 138, avenue Louis Pasteur Z.I. du Planty 85600 MONTAIGU-VENDEE.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard cinq jours au moins avant la date de l'assemblée.

À défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou par son conjoint ou partenaire pacsé ;

- soit adresser à la société une procuration sans indication de mandataire ;

- soit utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé, par courrier électronique, le cas échéant, à tout actionnaire qui en fera la demande à la Société par lettre simple recommandée avec demande d'avis de réception ou par courrier électronique à l'adresse suivante coveto@coveto.fr au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être pris en compte, les procurations et formulaire de vote par correspondance complétés et signés doivent être parvenus au siège social de la Société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Tout formulaire non accompagné de l'original de l'attestation de propriété des actions précité et/ou non reçu dans le délai mentionné ci-dessus, ne sera pas pris en compte pour le vote des résolutions.

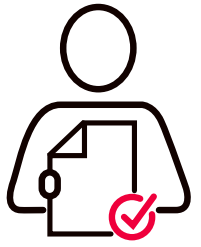
Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'administration. Il y sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts, si elles sont parvenues au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée. Elles peuvent être envoyées :

- au siège social de la Société par lettre recommandée AR adressée au Président du Conseil d'administration ;

- ou à l'adresse électronique suivante coveto@coveto.fr

Sauf instruction contraire, les procurations et les votes par correspondance reçus pour l'assemblée du jeudi 28 mars 2024, à 15h restent valables pour l'assemblée du jeudi 25 avril à 15 h.

Le Conseil d'administration L24IJ06189



**RELECTURE  
CONTRÔLE  
CONFORMITÉ**

DE TOUS LES AVIS

**LOCATIONS GERANCES**



**BRG AVOCATS**  
Me Edouard GIFFO

1 Rue du Guesclin – 44000 NANTES

**COOPERATIVE VETERINAIRE DE LOUEST (COVETO)**

Société coopérative à forme anonyme à capital variable  
Siège social : Zone Industrielle du Planty  
138, avenue Louis Pasteur  
85600 MONTAIGU-VENDEE  
305 809 741 RCS LA ROCHE-SUR-YON

**AVIS DE FIN DE LOCATION -GÉRANCE**

La location-gérance du fonds de commerce de **vente et location d'équipements techniques vétérinaires en imagerie, anesthésie-réanimation, monitoring, stérilisation, dentisterie et physiothérapie** exploité ZI du Planty 138, avenue Louis Pasteur 85600 MONTAIGU-VENDEE exploité sous l'enseigne VEOKEE, consentie par acte sous seing privé en date à MONTAIGU-VENDEE du 01/01/2024 enregistré auprès du Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de LA ROCHE-SUR-YON le 21 février 2024 Dossier 2024 00012955 référence 8504P01 2024 A 00587, par la société COOPERATIVE VETERINAIRE DE L'OUEST (COVETO), société coopérative à forme anonyme à capital variable, dont le siège social est situé Zone Industrielle du Planty 138, avenue Louis Pasteur 85600 MONTAIGU-VENDEE, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 305 809 741 à la société VEOKEE (anciennement HOSPIMEDI), société par actions simplifiée au capital de 42 000 euros, dont le siège social est situé Zone Industrielle du Planty 138, avenue Louis Pasteur 85600 MONTAIGU-VENDEE, immatriculée au RCS de LA ROCHE-SUR-YON sous le numéro 382 525 061, a pris fin le 29 février 2024 et ne fait pas l'objet d'un renouvellement.

Pour avis, L24IJ06599

**FONDS DE COMMERCE**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2024, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de LA ROCHE SUR YON le 13 mars 2024, Dossier 2024 00018173, Référence 8504P01 2024 A 00833, la société « **C.S.M. SABLES D'OLONNE** », SARL au capital de 5.000 € dont le siège social est à LES SABLES D'OLONNE (85100) 32, promenade Amiral Lafargue, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le n° 948 278 791 , a vendu à la société « **LA CAVE SABLaise** », SARL au capital de 10.000 € dont le siège social est à LES SABLES D'OLONNE (85100) 32, promenade Amiral Lafargue, immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le n° 985 024 058 un fonds de commerce de « **caves à vins, négoce de vins, spiritueux, petite restauration sur place** » connu sous l'enseigne « **O LIEU DIVIN** » situé et exploité à LES SABLES D'OLONNE (85100) 32, promenade de l'Amiral Lafargue, moyennant le prix principal de 140.000 Euros.

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 8 mars 2024.

Les oppositions seront reçues au Cabinet PBSV - Zone Océan/Activités - 7 rue Amédée Gordini - 85180 LES SABLES D'OLONNE, dans les dix jours de la présente insertion ou de la publication au BODACC. Cette cession a été négociée par le Cabinet HBC TRANSACTIONS situé 8 rue Mercœur 44000 NANTES.

Pour unique insertion L24IJ06119

**ABONNEZ-VOUS!**  
Version numérique  
1 an : 39 €

**REGIMES MATRIMONIAUX**



Office Notarial de Maître Frédéric LEVAUFRE  
45 bis rue du Bignon – BP 115  
85501 LES HERBIERS Cedex

**AVIS DE CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Maître Frédéric LEVAUFRE, notaire aux HERBIERS (Etude 85012), le 7 mars 2024, **Monsieur François Marcel LAURENT** et **Madame Martine Geneviève DUVOID**, son épouse, demeurant à SAINT-FULGENT (85250) 2 Bis rue Paul Chauvin, mariés à la mairie de DAMPIERRE-SUR-LINOTTE (70230) le 20 décembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle de biens en excluant des biens propres à Monsieur LAURENT et en incluant une clause d'attribution intégrale de la communauté au profit de l'époux survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître LEVAUFRE, 45 bis rue du Bignon, BP 115, 85501 LES HERBIERS où il est fait élection de domicile En cas d'opposition, les époux pourront demander l'homologation de leur changement de régime matrimonial au tribunal compétent.

Pour avis  
Maître Frédéric LEVAUFRE L24IJ06429



Étude de Mes **BODIN & FAIDHERBE**  
Notaires Associés  
2 rue Voltaire  
44013 Nantes Cedex 1

**CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL**

Suivant acte reçu par Me Luc FAIDHERBE, notaire à NANTES (44000), 2 Rue Voltaire, CRPCEN 44003, le 19 mars 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

**Monsieur Pascal Octave Jean Marie GIRAUD**, Directeur de Garage Renault à la retraite, et **Madame Suzanne Marie Madeleine DUCHARTRE**, Comptable à la retraite, demeurant ensemble à LA BARRE-DE-MONTS (85550) 14 chemin de la Francinière.

Monsieur est né à MACHECOUL (44270) le 5 mai 1958,

Madame est née à BARBATRE (85630) le 11 mars 1960.

Mariés à la mairie de BARBATRE (85630) le 21 mars 1981 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire L24IJ06542

**PUBLICATION EN LIGNE**

**RECTIFICATIFS**

FRANCE LOCATION CAUDRON MEUNERIE  
SARL au capital de 130000€  
36 Av de la Commune de Paris, 36 à 24  
91220 BRETIGNY SUR ORGE  
347796484 RCS EVRY

**RECTIFICATIF ADRESSE  
NOUVEAU SIEGE SOCIAL**

Rectificatif annonce parue dans INFORMATEUR JUDICIAIRE ref L24IJ04175 le 23/02/2024 il fallait lire «RD 160 - 85140 SAINTE FLORENCE» en lieu et place de «RN 160 - 85140 SAINTE FLORENCE»  
Pour Avis  
Le Gérant

L24IJ06284

**AUTRES ANNONCES**



Experts-comptables  
accompagnateurs des créateurs  
et repreneurs d'entreprises  
www.cocerto.fr

OPAM

Société en nom collectif au capital de 1 500 euros  
Siège social : 12 Rue Kléber, 85200 FONTENAY-LE-COMTE  
479 051 757 RCS LA ROCHE-SUR-YON

**AVIS DE DISSOLUTION**

Aux termes du PV des décisions collectives du 29/02/2024 signé le 01/03/2024, les associés de la société OPAM ont approuvé le traité de fusion établi par acte SSP signé le 01/03/2024, portant fusion par absorption de leur Société par la société SCI PANI, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, dont le siège social est 12 Rue KLEBER 85200 FONTENAY-LE-COMTE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 387 521 982 RCS LA ROCHE SUR YON.

La collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société OPAM, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société SCI PANI et les parts créées en augmentation de son capital par la société SCI PANI étant directement et individuellement remises aux associés de la société OPAM, à raison de 3,86 parts sociales de la société SCI PANI pour 10 parts sociales de la société SCI PANI.

Aux termes du PV des décisions collectives du 29/02/2024 signé le 01/03/2024, les associés de la société SCI PANI ont approuvé la fusion et augmenté le capital social de l'absorbante. La fusion est devenue définitive à compter du 01/03/2024 à 0h00, la société OPAM se trouvant dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation

La société sera radiée du RCS de LA ROCHE-SUR-YON.

Pour avis  
La Gérance

L24IJ06096

**Lamacompta**  
Le site d'emploi 100% dédié  
aux **cabinets d'expertise comptable**

**RECRUTEZ  
EN RÉVÉLANT VOTRE  
ATTRACTIVITÉ**

Rendez-vous sur [lamacompta.co](http://lamacompta.co)

**ANNONCES LÉGALES**

TÉL : 02 40 47 00 28

[annonces-legales@informateurjudiciaire.fr](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)



**Le média des affaires  
en Loire-Atlantique et en Vendée**

Service  
en ligne



**Attestation  
de parution  
immédiate**



**Relecture  
assurée**

[annonces-legales@informateurjudiciaire.fr](mailto:annonces-legales@informateurjudiciaire.fr)

[WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR](http://WWW.INFORMATEURJUDICIAIRE.FR)

PODCAST

# *les carnets* DE LA TRANSMISSION

Jacques Lévy-Véhel  
Case Law Analytics

Alban Vollard  
In Extenso



**IJ** | **In Extenso**





# Séminaires sur mesure

AU CHÂTEAU DE MAUBREUIL, À SEULEMENT 20 MINUTES DE NANTES

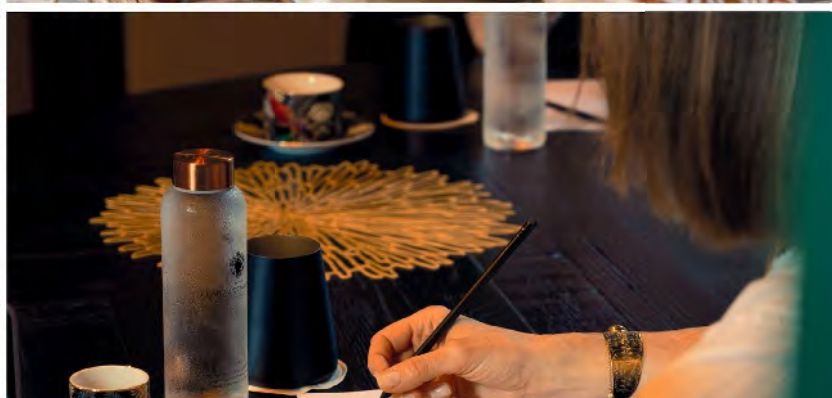
Découvrez l'art du sur mesure : des comités de direction aux grandes assemblées, **notre flexibilité est votre avantage.** Plongez dans un univers d'options offert par nos espaces uniques et la beauté du lieu.

PRÊT À FAIRE  
FLEURIR  
VOTRE  
ENTREPRISE ?  
COMMENCEZ  
ICI !



**PRÉPAREZ-VOUS POUR UN  
PRINTEMPS FLORISSANT POUR  
VOTRE ENTREPRISE.**

Rejoignez les nombreuses entreprises qui ont choisi le Château de Maubreuil pour inspirer et dynamiser leurs équipes.



Château de Maubreuil  
6 Allée de Maubreuil, 44470 Carquefou  
commercial@chateaudemaubreuil.com  
+33 (0) 2 21 70 03 70